

Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, 2024

Propriété

CONFIDENTIEL une fois rempli.

If you would like this questionnaire in English, please call us at: 1-833-977-8287

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.
EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

Objet de l'enquête

Statistique Canada mène cette enquête pour fournir des données statistiques utiles sur le stock, l'état, le rendement et les stratégies de gestion des actifs relatifs aux infrastructures publiques essentielles du Canada que possèdent ou louent les divers ordres de gouvernement et entités autochtones.

Les données recueillies dans le cadre de cette enquête seront utilisées par des analystes et des responsables de l'élaboration des politiques pour mieux comprendre l'état actuel des infrastructures essentielles du Canada, en vue de permettre à tous les ordres de gouvernement d'élaborer des politiques à l'appui de l'amélioration des infrastructures publiques essentielles du Canada, et d'aider à surveiller les progrès accomplis relativement aux résultats souhaités et à en rendre compte. Les renseignements que vous fournissez pourraient aussi être utilisés par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer tout renseignement recueilli qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'une organisation, sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les renseignements recueillis dans le cadre de cette enquête à des fins statistiques seulement.

Ententes de partage des données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage des données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organismes gouvernementaux, qui ont accepté de protéger la confidentialité des données et de les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada ne communiquera les données tirées de la présente enquête qu'aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'**article 11** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, ~~on~~ ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

L'**article 12** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec certains organismes en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef, que vous retournerez à Statistique Canada avec votre questionnaire rempli. Dans cette lettre, veuillez préciser le ou les organismes avec lesquels vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 12** ont été conclues avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, ainsi qu'avec Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, le Secrétariat du Conseil du trésor et le Ministère des finances du Québec.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

Autorisation de révélation

L'**article 17** de la *Loi sur la statistique* fédérale autorise la révélation de certains renseignements relatifs à une personne, à une entreprise ou à une organisation. Statistique Canada ne révélera des renseignements que lorsqu'il est démontré qu'il existe un besoin à des fins statistiques et pour le bien commun, et lorsque cette révélation ne nuira ni aux personnes, ni aux organisations, ni aux entreprises. Dans le cadre de l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, le statisticien en chef a autorisé la diffusion de données sur différentes entités gouvernementales et sur des entreprises d'utilité publique; notamment sur les actifs tant au niveau agrégé qu'au niveau individuel. En outre, les noms des organisations gouvernementales provinciales, régionales et municipales seront publiés, ainsi que les variables utilisées lors de l'échantillonnage et de l'estimation.

Couplages d'enregistrements

Afin d'améliorer la qualité des données tirées de cette enquête et de réduire le fardeau de réponse, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements recueillis avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de sources administratives.

Renseignements supplémentaires

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Qui doit remplir ce questionnaire?

La réponse à l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada doit être coordonnée par le gestionnaire des actifs de l'organisation, qui veillera à ce que chaque questionnaire propre à un actif soit rempli par le gestionnaire de l'actif en question.

Veuillez retourner le questionnaire dans les 30 jours.

S'il vous est impossible de le remplir dans les 30 jours **OU** si vous avez besoin d'aide, veuillez nous contacter..

Téléphone 1-833-977-8287 (ATS : 1-866-753-7083)

Du lundi au vendredi (sauf les jours fériés), de 8 h à 19 h (heure de l'Est)

Renseignements généraux : infostats@statcan.gc.ca

Consultez notre site Web à www.statcan.gc.ca/IPEC



Instructions de déclaration

- Déclarez les montants en **milliers de dollars canadiens**.
- Les pourcentages devraient être arrondis en nombres entiers.
- Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir l'estimation la plus exacte possible.
- Entrez « **0** » s'il n'y a aucune valeur à déclarer.

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Propriété

Indiquez ci-dessous les actifs ou installations d'infrastructure publique essentielle que votre organisation possède. Pour tous les actifs ou installations que votre organisation possède, on vous posera une série de questions propres à l'actif.

Immobilisation ponctuelle : actif qui ne peut pas être mesuré en unité linéaire (pieds, mètres) et qui a une adresse ou un lieu précis, par exemple les usines de traitement des eaux usées, les stations de pompage et les pompes de drainage.

Actif linéaire : actif qui peut être mesuré en unité linéaire (pieds, mètres) sans adresse précise, par exemple les fossés à ciel ouvert, les conduites d'eau locales et les conduites d'égout.

1. En **2024**, votre organisation possédait-elle des actifs relatifs à l'**eau potable**?

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Immobilisations ponctuelles relatives à l'eau potable

COA02101

- 1 Oui
2 Non

Indiquez toute autre municipalité ou organisation qui, en **2024**, a fourni à votre organisation des services liés à des immobilisations ponctuelles relatives aux services d'eau potable.

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des immobilisations ponctuelles relatives à l'eau potable 1

COA02103

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des immobilisations ponctuelles relatives à l'eau potable 2

COA02104

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des immobilisations ponctuelles relatives à l'eau potable 3

COA02105

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Actifs linéaires relatifs à l'eau potable

COA02201

- 1 Oui
- 2 Non

Indiquez toute autre municipalité ou organisation qui, en **2024**, a fourni à votre organisation des services liés à des actifs linéaires relatifs aux services d'eau potable.

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des actifs linéaires relatifs à l'eau potable 1

COA02203

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des actifs linéaires relatifs à l'eau potable 2

COA02204

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des actifs linéaires relatifs à l'eau potable 3

COA02205

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

2. En **2024**, votre organisation possédait-elle des actifs relatifs aux **eaux usées**?

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Immobilisations ponctuelles relatives aux eaux usées

COA03101

- 1 Oui
2 Non

Indiquez toute autre municipalité ou organisation qui, en **2024**, a fourni à votre organisation des services liés à des immobilisations ponctuelles relatives aux services d'eaux usées.

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des immobilisations ponctuelles relatives aux eaux usées 1

COA03103

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des immobilisations ponctuelles relatives aux eaux usées 2

COA03104

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des immobilisations ponctuelles relatives aux eaux usées 3

COA03105

Actifs linéaires relatifs aux eaux usées

COA03201

- 1 Oui
2 Non

Indiquez toute autre municipalité ou organisation qui, en **2024**, a fourni à votre organisation des services liés à des actifs linéaires relatifs aux services d'eaux usées.

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des actifs linéaires relatifs aux eaux usées 1

COA03203

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des actifs linéaires relatifs aux eaux usées 2

COA03204

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des actifs linéaires relatifs aux eaux usées 3

COA03205

3. En **2024**, votre organisation possédait-elle des actifs relatifs aux **eaux pluviales**?

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Immobilisations ponctuelles relatives aux eaux pluviales

COA04101

1 Oui

2 Non

Indiquez toute autre municipalité ou organisation qui, en **2024**, a fourni à votre organisation des services liés à des immobilisations ponctuelles relatives aux services d'eaux pluviales.

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des immobilisations ponctuelles relatives aux eaux pluviales 1

COA04103

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des immobilisations ponctuelles relatives aux eaux pluviales 2

COA04104

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des immobilisations ponctuelles relatives aux eaux pluviales 3

COA04105

Actifs linéaires relatifs aux eaux pluviales

COA04201

1 Oui

2 Non

Indiquez toute autre municipalité ou organisation qui, en **2024**, a fourni à votre organisation des services liés à des actifs linéaires relatifs aux services d'eaux pluviales.

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des actifs linéaires relatifs aux eaux pluviales 1

COA04203

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des actifs linéaires relatifs aux eaux pluviales 2

COA04204

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des actifs linéaires relatifs aux eaux pluviales 3

COA04205

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

4. En 2024, votre organisation possédait-elle des actifs routiers?

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

COA05101

- 1 Oui
2 Non

Indiquez toute autre municipalité ou organisation qui, en 2024, a fourni à votre organisation des services liés à des actifs routiers.

Précisez un fournisseur suppléant routiers 1

COA05103

Précisez un fournisseur suppléant routiers 2

COA05104

Précisez un fournisseur suppléant routiers 3

COA05105

5. En 2024, votre organisation possédait-elle des actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels?

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

COA06101

- 1 Oui
2 Non

Indiquez toute autre municipalité ou organisation qui, en 2024, a fourni à votre organisation des services liés à des actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels.

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des actifs routiers sous forme de ponts et tunnels 1

COA06103

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des actifs routiers sous forme de ponts et tunnels 2

COA06104

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des actifs routiers sous forme de ponts et tunnels 3

COA06105

6. En **2024**, votre organisation possédait-elle des actifs relatifs aux **déchets solides**?

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Actifs relatifs à la collecte des déchets solides

COA07101

- 1 Oui
- 2 Non

Indiquez toute autre municipalité ou organisation qui, en **2024**, a fourni à votre organisation des services liés à des actifs relatifs à la collecte des déchets solides.

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des actifs relatifs à la collecte des déchets solides 1

COA07103

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des actifs relatifs à la collecte des déchets solides 2

COA07104

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des actifs relatifs à la collecte des déchets solides 3

COA07105

Actifs relatifs aux stations de transfert des déchets solides

COA07201

- 1 Oui
- 2 Non

Indiquez toute autre municipalité ou organisation qui, en **2024**, a fourni à votre organisation des services liés à des actifs relatifs aux stations de transfert des déchets solides.

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des actifs relatifs aux stations de transfert des déchets solides 1

COA07203

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des actifs relatifs aux stations de transfert des déchets solides 2

COA07204

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des actifs relatifs aux stations de transfert des déchets solides 3

COA07205

Actifs relatifs au réacheminement des déchets solides

COA07301

- 1 Oui
- 2 Non

Indiquez toute autre municipalité ou organisation qui, en **2024**, a fourni à votre organisation des services liés à des actifs relatifs au réacheminement des déchets solides.

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des actifs relatifs au réacheminement des déchets solides 1

COA07303

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des actifs relatifs au réacheminement des déchets solides 2

COA07304

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des actifs relatifs au réacheminement des déchets solides 3

COA07305

Actifs relatifs à l'élimination des déchets solides

COA07401

- 1 Oui
- 2 Non

Indiquez toute autre municipalité ou organisation qui, en **2024**, a fourni à votre organisation des services liés à des actifs relatifs à l'élimination des déchets solides.

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des actifs relatifs à l'élimination des déchets solides 1

COA07403

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des actifs relatifs à l'élimination des déchets solides 2

COA07404

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des actifs relatifs à l'élimination des déchets solides 3

COA07405

7. En 2024, votre organisation possédait-elle des installations culturelles, sportives ou de loisirs?

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

COA09101

- 1 Oui
2 Non

Indiquez toute autre municipalité ou organisation qui, en **2024**, a fourni à votre organisation des services liés à des installations culturelles, sportives ou de loisirs.

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des installations culturelles, sportives ou de loisirs 1

COA09103

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des installations culturelles, sportives ou de loisirs 2

COA09104

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des installations culturelles, sportives ou de loisirs 3

COA09105

8. En 2024, votre organisation possédait-elle des actifs de transport en commun?

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

COA01101

- 1 Oui
2 Non

Indiquez toute autre municipalité ou organisation qui, en **2024**, a fourni à votre organisation des services de transport en commun.

Précisez un fournisseur suppléant des services de transport en commun 1

COA01103

Précisez un fournisseur suppléant des services de transport en commun 2

COA01104

Précisez un fournisseur suppléant des services de transport en commun 3

COA01105

9. En **2024**, votre organisation possédait-elle des actifs de **transport actif**?

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

COA11101

- 1 Oui
2 Non

Indiquez toute autre municipalité ou organisation qui, en **2024**, a fourni à votre organisation des services de transport actif.

Précisez un fournisseur suppléant des services de transport actif 1

COA11103

Précisez un fournisseur suppléant des services de transport actif 2

COA11104

Précisez un fournisseur suppléant des services de transport actif 3

COA11105

10. En **2024**, votre organisation possédait-elle des actifs relatifs aux **infrastructures naturelles**?

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

COA10101

- 1 Oui
2 Non

Indiquez toute autre municipalité ou organisation (p. ex. un groupe autochtone ou un partenaire) qui, en **2024**, avait une entente officielle pour fournir à votre organisation des services d'infrastructures naturelles.

Précisez un fournisseur suppléant des services d'infrastructures naturelles 1

COA10103

Précisez un fournisseur suppléant des services d'infrastructures naturelles 2

COA10104

Précisez un fournisseur suppléant des services d'infrastructures naturelles 3

COA10105

11. En 2024, votre organisation possédait-elle des actifs relatifs aux refuges et aux services pour personnes en situation d'itinérance?

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

COA12101

- 1 Oui
2 Non

Indiquez toute autre municipalité ou organisation qui, en **2024**, a fourni à votre organisation des services liés aux refuges et services pour personnes en situation d'itinérance.

Précisez un fournisseur suppléant des services liés aux refuges et services pour personnes en situation d'itinérance 1

COA12102

Précisez un fournisseur suppléant des services liés aux refuges et services pour personnes en situation d'itinérance 2

COA12103

Précisez un fournisseur suppléant des services liés aux refuges et services pour personnes en situation d'itinérance 3

COA12105

12. En 2024, votre organisation possédait-elle des actifs relatifs aux logements sociaux et abordables publics?

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

COA08101

- 1 Oui
2 Non

Indiquez toute autre municipalité ou organisation qui, en **2024**, a fourni à votre organisation des services liés à des actifs relatifs aux logements sociaux et abordables publics.

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des actifs relatifs aux logements sociaux et abordables publics 1

COA08103

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des actifs relatifs aux logements sociaux et abordables publics 2

COA08104

Précisez un fournisseur suppléant des services liés à des actifs relatifs aux logements sociaux et abordables publics 3

COA08105

13. Au 31 décembre 2024, combien d'entités du secteur privé ou public étaient financées par votre organisation pour exploiter des actifs relatifs liés aux services de refuges et services pour personnes en situation d'itinérance?

Include les immeubles détenus, exploités ou gérés par votre organisation ou par d'autres organisations (p. ex. des organisations du secteur privé ou des organisations non gouvernementales) avec le financement fourni par votre organisation.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « 0 » si votre organisation n'a fourni aucun financement à des organisations (privées ou publiques) pour l'exploitation de refuges ou de services destinés aux sans-abri.

Déclarez en fonction de l'usage principal de l'immeuble (lorsque les immeubles sont utilisés à des fins multiples).

	Nombre d'organisations ayant reçu du financement	Montant du financement (milliers de \$CAN)
Refuges et services pour personnes en situation d'itinérance		
a. Refuges d'urgence	<input type="text"/> C12B0101	<input type="text"/> 000 \$ C12B0201
b. Refuges transitoires	<input type="text"/> C12B0102	<input type="text"/> 000 \$ C12B0202
c. Refuges pour victimes de violence familiale	<input type="text"/> C12B0103	<input type="text"/> 000 \$ C12B0203
d. Autres services pour personnes en situation d'itinérance non classés ailleurs	<input type="text"/> C12B0104	<input type="text"/> 000 \$ C12B0204

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Commentaires

COM01001

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

COPIE POUR INFORMATION

Définitions

Question 1

Les actifs relatifs à l'eau potable

Immobilisations ponctuelles relatives à l'eau potable

Include les installations de traitement de l'eau, les actifs de stockage de l'eau (y compris les réservoirs et barrages de retenue avant la prise d'eau et les réservoirs d'entreposage ou citernes après la prise d'eau ne faisant pas partie d'une usine de traitement), et les stations de pompage d'eau que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Exclude les stations de pompage à haute et à basse pression des installations de traitement de l'eau.

Les actifs linéaires d'eau potable (conduites)

Include les conduites d'eau locales (diamètre inférieur à 416 mm) et les conduites de transmission (diamètre supérieur ou égal à 416 mm) que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Exclude les tuyaux de branchement, les tuyaux d'alimentation de bouches d'incendie, et les tuyaux de colonnes montantes.

Question 2

Les actifs relatifs aux eaux usées

Immobilisations ponctuelles relatives aux eaux usées

Include les usines de traitement des eaux usées (mécaniques), les systèmes de lagunage (étangs d'épuration), les stations de pompage des eaux usées, les stations de relèvement des eaux usées, et les réservoirs de stockage des eaux usées que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Actifs linéaires relatifs aux eaux usées

Include les conduites d'égout et les conduites de refoulement d'égout sanitaire que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Question 3

Les actifs relatifs aux eaux pluviales

Immobilisations ponctuelles relatives aux eaux pluviales

Include les pompes de drainage des eaux pluviales ; les installations de gestion des eaux pluviales : bassins d'eaux pluviales et zones humides d'eaux pluviales ; et les installations de gestion des eaux pluviales : installations autorisées de bout de chaîne que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Actifs linéaires relatifs aux eaux pluviales

Include les ponceaux de moins de trois mètres de diamètre, les fossés à ciel ouvert, les conduites d'eaux pluviales (diamètre inférieur à 450 mm), les conduites d'eaux pluviales (diamètre supérieur ou égal à 450 mm et inférieur à 1 500 mm), et les conduites d'eaux pluviales (diamètre supérieur ou égal à 1 500 mm) que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Question 4

Les actifs routiers

Include toutes les voies urbaines et rurales pavées et non pavées (autoroutes, autoroutes rurales, artères, routes collectrices, routes locales, ruelles et allées) que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Exclude les droits de passage réservés au transport en commun.

Question 5

Les actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels

Définitions (suite)

Ponts

Include les ponts d'autoroutes, les ponts d'autoroutes rurales, les ponts d'artères, les ponts des routes collectrices, et les ponts des routes locales que votre organisation possède. **Include** les carrefours dénivelés.

Exclude les ponts dans les parcs et les ponts réservés au transport en commun.

Ponceaux

Include les passages d'un diamètre supérieur ou égal à trois mètres que votre organisation possède.

Tunnels

Include les tunnels que votre organisation possède.

Exclude les tunnels dans les parcs et les tunnels réservés au transport en commun.

Question 6

Les actifs relatifs aux déchets solides

Actifs relatifs à la collecte des déchets solides

Include les méthodes de collecte de déchets, de matières recyclables et de matières organiques, **y compris** la collecte sur le trottoir, la collecte derrière le bâtiment ou la collecte automatisée. Les déchets, les matières recyclables et les matières organiques peuvent être transportés vers un site intermédiaire ou un site d'élimination définitive que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Actifs relatifs aux stations de transfert

Include les installations que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition où les déchets transportés par des véhicules servant à la collecte sont transférés dans d'autres véhicules qui transportent les déchets jusqu'à une installation d'élimination (site d'enfouissement, incinérateur) ou de recyclage.

Actifs relatifs au réacheminement des déchets solides

Include les installations de compostage, les installations de récupération des matières et les installations de digestion anaérobique que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Actifs relatifs à l'élimination des déchets solides

Include les sites d'enfouissement techniques actifs, les dépotoirs à ciel ouvert actifs, les sites d'enfouissement fermés (dépotoirs à ciel ouvert et sites d'enfouissement techniques inactifs), les incinérateurs, et les installations de valorisation énergétique que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Question 7

Installations culturelles, sportives ou de loisirs

Bâtiments

Include les arénas intérieurs, les centres de curling, les piscines intérieures, les centres sportifs multifonctionnels, les galeries d'art, les bibliothèques, les musées et archives, les théâtres pour les arts de la scène, les installations culturelles autochtones, les centres communautaires (**inclus** les centres pour personnes âgées et les centres pour les jeunes), et les installations multifonctionnelles non classées ailleurs que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Installations extérieures

Include les parcs, les autres installations sportives extérieures, et les aires spécialisées extérieures que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Définitions (suite)

Question 8

Les actifs relatifs au transport en commun

Les actifs relatifs au transport en commun comprennent les systèmes suivant des lignes régulières et des horaires établis et permettent aux voyageurs de payer un tarif au déplacement (peu importe qu'ils acceptent d'autres modalités de paiement comme les cartes d'abonnement mensuel). **Include** les services de transport en commun adapté pour des individus ayant un handicap qui ne suivent pas des lignes régulières et des horaires établis, ainsi que les actifs que votre organisation possède ou loue afin d'assurer que les passagers puissent se rendre à un arrêt ou une station de transport en commun à itinéraire fixe et à en revenir (parcs de stationnement, navette, services à la demande).

Autobus

Include les autobus au diesel, au biodiesel, électriques (**include** les autobus à batterie, les autobus à pile à hydrogène et les trolleybus), au gaz naturel, hybrides (**include** les autobus hybrides au diesel, au biodiesel et au gaz naturel), à essence et les autres autobus.

Autres actifs de matériel roulant

Include les tramways; les traversiers; les trains lourds (métro); les trains de banlieue (locomotives et voitures de voyageurs); les trains légers sur rail; et le transport en commun spécialisé (transport adapté, service d'autobus à la demande) que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Autres actifs permanents de transport en commun

Include les gares et terminus de voyageurs, les abribus et les droits de passage exclusifs qui sont des structures permanentes d'actifs de transport en commun utilisés dans la prestation de services de transport en commun.

Autres actifs intégrés de transport en commun

Include les parcs de stationnement, les supports et abris pour bicyclettes ainsi que les installations de débarcadères des passagers qui sont considérées comme intégrées aux services de transport en commun pour faciliter l'accès des passagers aux installations de transport en commun et faciliter les correspondances de transport en commun pour les passagers.

Installations d'entretien et d'entreposage

Les installations d'entretien et d'entreposage assurent le soutien et l'entretien du parc de véhicules de transport en commun, **y compris** l'entretien léger et lourd des véhicules de transport en commun. Ce type de bâtiment est généralement relié à un bâtiment ou à une cour de stockage de véhicules, qui permet de stationner les véhicules de transport en commun pendant les temps d'arrêt. **Comprend** les installations d'entretien et d'entreposage appartenant à une organisation, ainsi que toutes les installations d'entretien et d'entreposage louées par une organisation dans le cadre d'un contrat de location-acquisition. Assurent le soutien et l'entretien du parc de véhicules de transport en commun, y compris l'entretien léger et lourd des véhicules de transport en commun. Ce type de bâtiment est généralement relié à un bâtiment ou à une cour de stockage de véhicules, qui permet de stationner les véhicules de transport en commun pendant les temps d'arrêt. Comprend les installations d'entretien et d'entreposage appartenant à une organisation, ainsi que toutes les installations d'entretien et d'entreposage louées par une organisation dans le cadre d'un contrat de location-acquisition.

Question 9

Transport actif

Les **voies cyclables à haut niveau de confort** sont des voies cyclables sur chaussée (pavées) peu stressantes qui sont confortables pour la plupart des usagers. Elles comprennent les pistes cyclables sur chaussée longeant les voies principales, des vélorues et des pistes cyclables en site propre.

Les **voies cyclables à un niveau de confort moyen** sont des voies cyclables sur chaussée (pavées) peu à moyennement stressantes qui sont jugées confortables pour une partie des usagers. Les sentiers polyvalents hors route appartiennent à cette catégorie. Ces sentiers polyvalents, qui sont partagés par les piétons et les usagers d'autres modes de transport actif, sont situés le long d'une chaussée ou dans un corridor indépendant.

Les **voies cyclables à faible niveau de confort** sont des voies cyclables sur chaussée (pavées) très stressantes qui sont confortables pour peu d'usagers. L'aménagement typique de cette catégorie est une piste cyclable délimitée par une bande peinte au sol, qui incite les cyclistes à circuler sur des bandes peintes sur le sol de routes achalandées. Cette catégorie comprend aussi les voies partagées (sur lesquelles les cyclistes partagent la route avec des véhicules).

Définitions (suite)

Sentiers pavés

Ce sont des corridors de transport actif entretenus et pavés qui sont utilisés à des fins récréatives ou mixtes et qui ne font pas partie des corridors pour les automobiles (**excluent** les voies cyclables).

Pistes non pavées

Ce sont des corridors de transport actif entretenus et non pavés qui sont utilisés à des fins récréatives ou mixtes et qui ne font pas partie des corridors pour les automobiles.

Trottoirs

Ce sont des corridors pavés distincts adjacents à une route et réservés exclusivement aux piétons.

Passerelles

Voies de liaison étagées permettant de franchir un obstacle (tel qu'une route, une rivière, etc.) réservées exclusivement au transport actif (**excluent** les tunnels pour piétons).

Tunnels pour piétons

Ce sont des corridors intérieurs séparés par des dénivellations et réservés exclusivement aux piétons. **Comprendent** les voies surélevées fermées comme les passerelles à piétons, mais excluent les ponts de transport actif à usage mixte, les passages supérieurs et les passages souterrains.

Question 10

L'**infrastructure naturelle** est l'ensemble interconnecté de systèmes écologiques, d'espaces verts et d'autres éléments paysagers naturels et construits qui fournissent des services écosystémiques, ainsi que l'infrastructure hybride (grise et verte) qui combine des éléments conçus et des éléments naturels pour imiter les services écosystémiques. L'ensemble interconnecté de systèmes écologiques, d'espaces verts et d'autres éléments paysagers naturels et construits qui fournissent des services écosystémiques, ainsi que l'infrastructure hybride (grise et verte) qui combine des éléments conçus et des éléments naturels pour imiter les services écosystémiques.

Immobilisations ponctuelles relatives à l'eau :

Les **bassins d'eaux pluviales naturalisés** sont des bassins d'eaux pluviales construits qui sont conçus pour imiter l'apparence et la fonction d'une zone humide naturelle grâce à l'incorporation d'espèces végétales indigènes et de principes de conception naturels.

Les **zones humides (y compris les plaines inondables restaurées)** sont immergées ou imbibées d'eau — de façon permanente ou temporaire — et sont caractérisées par des plantes adaptées aux sols saturés. Les zones humides comprennent les marais d'eau douce et d'eau salée, les marais boisés, les tourbières, les forêts inondées de façon saisonnière, les marécages sois toute zone terrestre qui peut conserver l'eau suffisamment longtemps pour permettre aux plantes et aux sols des zones humides de se développer.

Les **jardins pluviaux** sont de petites zones de plantations immergées et peu profondes qui recueillent les eaux de ruissellement des toits, des rues et des trottoirs. Également connus sous le nom de cellules de biorétention, ils sont conçus pour imiter la façon dont l'eau s'écoule naturellement sur le sol et la façon dont elle est absorbée par celui-ci, afin de réduire la pollution des eaux pluviales.

La **couverture terrestre perméable** est un couvre-sol capable d'absorber l'eau; il peut s'agir de matériaux comme de la pierre broyée, du revêtement perméable, du paillis de bois, des arbustes et du gazon ou des éléments de végétation.

Les **bassins d'infiltration** sont des retenues créées par excavation ou par la création de bermes ou de petits barrages. Ils ont généralement un fond plat, sans exutoire, et sont conçus pour stocker temporairement les eaux de ruissellement provenant des zones de drainage adjacentes.

Les **zones humides ou îles de traitement flottantes** sont de petites plateformes artificielles qui permettent aux plantes aquatiques de pousser dans des eaux généralement trop profondes pour elles.

Actifs linéaires relatifs à l'eau :

Les **fossés végétalisées** sont des dépressions dans le paysage qui servent à filtrer sur place les rejets d'eaux pluviales s'écoulant des surfaces imperméables grâce à un mélange de terre, de sable ou de gravier. Les fossés végétalisés sont semblables aux jardins pluviaux, mais sont généralement placés dans des espaces longs et étroits comme l'espace entre un trottoir et une bordure.

Les **digues vivantes** sont des systèmes de dunes et de plages qui imitent la nature et réagissent à l'évolution du niveau de la mer, offrant ainsi des solutions moins coûteuses pour gérer les inondations côtières.

Definitions (continued)

Les **bandes de végétation filtrante** sont des zones de terre couvertes de végétaux qui sont conçues pour recueillir les eaux de ruissellement en amont des zones bâties avant qu'elles ne soient déversées dans les eaux de surface environnantes.

Les **zones tampons riveraines** sont la végétation naturelle qui s'étend de la rive du cours d'eau jusqu'à la zone riveraine. La zone de végétation sert de tampon aux polluants qui pénètrent dans un cours d'eau par le ruissellement. Elle permet de contrôler l'érosion et fournit un habitat et un apport de nutriments au cours d'eau.

Les **tranchées d'infiltration** sont des fossés peu profonds (2 à 10 pieds de profondeur) creusés dans des sols relativement perméables qui ont été remblayés de pierres pour former un réservoir souterrain.

Immobilisations ponctuelles non relatives à l'eau :

Le **couvert forestier** est la couche de feuilles, de branches et de tiges d'arbres qui recouvrent le sol lorsqu'elle est vue d'en haut.

Les **toitures vertes** sont des espaces clos de végétation, à savoir des arbres, des arbustes, des cultures ou des herbes, plantés au sommet d'une structure construite par l'homme.

Les **jardins communautaires** sont des sites exploités par des membres d'une communauté ou organisation communautaire où des terrains appartenant à la municipalité sont utilisés pour la culture de produits alimentaires, de fleurs et de plantes indigènes à des fins non lucratives sur des parcelles individuelles ou partagées situées sur des terrains appartenant à l'Etat.

Les **prairies** sont généralement des zones d'herbe ouvertes et continues, assez plates, dominées par des graminées indigènes et d'autres plantes indigènes.

Les **murs vivants ou verts** sont des systèmes de murs verticaux végétalisés avec irrigation (jardins verticaux autosuffisants).

Les **corridors écologiques** sont d'étroites parcelles d'habitat qui relient deux parcelles plus grandes entourées d'une matrice sans habitat, facilitant ainsi les déplacements des animaux et la dispersion des plantes et d'autres organismes.

Question 11

Refuges et services pour personnes en situation d'itinérance

Refuges d'urgence

Des établissements qui fournissent un hébergement temporaire à court terme (généralement moins de trois mois) aux personnes et aux familles sans abri. Il peut inclure ou non d'autres services tels que de la nourriture, des vêtements ou des services de conseil. Les utilisateurs du service n'ont rien à débourser et il n'est pas nécessaire d'être orienté ou de faire une demande d'inscription pour accéder au service. Des services de conseil, de traitement et d'autres services de soutien peuvent être proposés aux personnes qui accèdent au service, mais leur participation n'est pas obligatoire.

Refuges transitoires

Des établissements qui fournissent un refuge temporaire qui se distingue des refuges d'urgence par une plus longue durée de séjour et une plus grande variété de services de soutien offerts aux clients. Le refuge transitoire est une étape intermédiaire entre le refuge d'urgence et le logement permanent. Les services de soutien aident les clients à acquérir la stabilité et l'autonomie nécessaires pour conserver un logement permanent. La durée du séjour va de 3 mois à 3 ans.

Centres d'hébergement pour victimes de violences domestiques

Des établissements qui fournissent un refuge temporaire aux personnes seules ou avec des enfants à charge fuyant la violence familiale. Ce type de refuge peut servir de centre de crise, de logement transitoire ou de logement de deuxième étape, c'est-à-dire des unités conçues pour leur fournir un hébergement transitoire lorsqu'ils décident de ne pas retourner au domicile familial.

Autres services pour personnes en situation d'itinérance non classés ailleurs

Établissement qui fournit des services aux personnes et aux familles sans abri, à l'exclusion des services d'hébergement fournis dans les refuges d'urgence, les refuges transitoires et les centres d'hébergement pour victimes de violences domestiques.

Question 12

Logements sociaux et abordables publics

Le **logement social et abordable public**, aux fins de la présente enquête, renvoie aux logements publics visant à fournir un logement abordable, sécuritaire et supervisé aux ménages à revenu faible ou moyen.

Definitions (continued)

Include les immeubles appartenant à votre organisation, même s'ils sont exploités ou gérés par d'autres organisations.

Exclude les immeubles exploités ou gérés par votre organisation, mais n'appartenant pas à votre organisation.

Exclude les refuges et les services pour les sans-abri.

Les types d'**immeubles à logements sociaux et abordables publics** comprennent les suivants :

- **Maison individuelle non attenante**

Un logement individuel non joint à aucun autre logement ou construction (sauf à son propre garage ou cabanon). Une maison individuelle non attenante est entourée d'espaces libres et n'est ni au-dessus ni en dessous d'un autre logement. Une habitation mobile installée en permanence sur des fondations est considérée comme une maison individuelle non attenante.

- **Maison jumelée**

Un de deux logements unis côté à côté (ou de l'arrière à l'arrière) par un mur commun, mais non joint à aucun autre logement ou construction (sauf à son propre garage ou cabanon). Les deux logements unis sont entourés d'espaces libres. Inclure les duplex, les triplex et les duplex jumelés.

- **Maison en rangée**

Un logement dans une rangée d'au moins trois logements côté à côté (ou parfois unis par un des côtés d'un logement et l'arrière d'un autre logement), comme une maison en bande ou une maison-jardin, mais qui n'est ni au-dessus ni en dessous d'un autre logement. Un ensemble de maisons en rangées représente un immeuble.

- **Immeuble d'appartements (moins de cinq étages)**

Un immeuble qui a moins de cinq étages.

- **Immeuble d'appartements (cinq étages ou plus)**

Une tour d'habitation qui a cinq étages ou plus.

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, 2024

Eau potable

CONFIDENTIEL une fois rempli.

If you would like this questionnaire in English, please call us at: 1-833-977-8287

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.
EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

Objet de l'enquête

Statistique Canada mène cette enquête pour fournir des données statistiques utiles sur le stock, l'état, le rendement et les stratégies de gestion des actifs relatifs aux infrastructures publiques essentielles du Canada que possèdent ou louent les divers ordres de gouvernement et entités autochtones.

Les données recueillies dans le cadre de cette enquête seront utilisées par des analystes et des responsables de l'élaboration des politiques pour mieux comprendre l'état actuel des infrastructures essentielles du Canada, en vue de permettre à tous les ordres de gouvernement d'élaborer des politiques à l'appui de l'amélioration des infrastructures publiques essentielles du Canada, et d'aider à surveiller les progrès accomplis relativement aux résultats souhaités et à en rendre compte. Les renseignements que vous fournissez pourraient aussi être utilisés par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer tout renseignement recueilli qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'une organisation, sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les renseignements recueillis dans le cadre de cette enquête à des fins statistiques seulement.

Ententes de partage des données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage des données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organismes gouvernementaux, qui ont accepté de protéger la confidentialité des données et de les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada ne communiquera les données tirées de la présente enquête qu'aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'**article 11** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, ~~on~~ ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

L'**article 12** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec certains organismes en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef, que vous retournerez à Statistique Canada avec votre questionnaire rempli. Dans cette lettre, veuillez préciser le ou les organismes avec lesquels vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 12** ont été conclues avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, ainsi qu'avec Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, le Secrétariat du Conseil du trésor et le Ministère des finances du Québec.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

Autorisation de révélation

L'**article 17** de la *Loi sur la statistique* fédérale autorise la révélation de certains renseignements relatifs à une personne, à une entreprise ou à une organisation. Statistique Canada ne révélera des renseignements que lorsqu'il est démontré qu'il existe un besoin à des fins statistiques et pour le bien commun, et lorsque cette révélation ne nuira ni aux personnes, ni aux organisations, ni aux entreprises. Dans le cadre de l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, le statisticien en chef a autorisé la diffusion de données sur différentes entités gouvernementales et sur des entreprises d'utilité publique; notamment sur les actifs tant au niveau agrégé qu'au niveau individuel. En outre, les noms des organisations gouvernementales provinciales, régionales et municipales seront publiés, ainsi que les variables utilisées lors de l'échantillonnage et de l'estimation.

Couplages d'enregistrements

Afin d'améliorer la qualité des données tirées de cette enquête et de réduire le fardeau de réponse, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements recueillis avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de sources administratives.

Renseignements supplémentaires

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Qui doit remplir ce questionnaire?

La réponse à l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada doit être coordonnée par le gestionnaire des actifs de l'organisation, qui veillera à ce que chaque questionnaire propre à un actif soit rempli par le gestionnaire de l'actif en question.

Veuillez retourner le questionnaire dans les 30 jours.

S'il vous est impossible de le remplir dans les 30 jours **OU** si vous avez besoin d'aide, veuillez nous contacter..

Téléphone 1-833-977-8287 (ATS : 1-866-753-7083)

Du lundi au vendredi (sauf les jours fériés), de 8 h à 19 h (heure de l'Est)

Renseignements généraux : infostats@statcan.gc.ca

Consultez notre site Web à www.statcan.gc.ca/IPEC



Instructions de déclaration

- Déclarez les montants en **milliers de dollars canadiens**.
- Les pourcentages devraient être arrondis en nombres entiers.
- Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir l'estimation la plus exacte possible.
- Entrez « **0** » s'il n'y a aucune valeur à déclarer.

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Eau potable

Immobilisation ponctuelle : actif qui ne peut pas être mesuré en unité linéaire (pieds, mètres) et qui a une adresse ou un lieu précis, par exemple les usines de traitement des eaux usées, les stations de pompage et les pompes de drainage.

Actif linéaire : actif qui peut être mesuré en unité linéaire (pieds, mètres) sans adresse précise, par exemple les fossés à ciel ouvert, les conduites d'eau locales et les conduites d'égout.

1. Au 31 décembre 2024, quel était l'inventaire final des stocks d'actifs relatifs à l'eau potable de votre organisation?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « 0 » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Nombre	Capacité de conception maximale	Unité de mesure
➤ Immobilisations ponctuelles relatives à l'eau potable			
a. Installations de traitement de l'eau	<input type="text" value="C3B02101"/>	<input type="text" value="C3B02201"/>	<input type="text" value="C3B02301"/> 1 <input type="radio"/> Mètres cubes par jour 2 <input type="radio"/> Litres par seconde 3 <input type="radio"/> Méga litres par jour (1 million de litres) 4 <input type="radio"/> Gallons impériaux par jour (1 gallon impérial = 4.5 litres) 5 <input type="radio"/> Gallons américains par jour (1 gallon américain = 3.8 litres)
b. Actifs de stockage de l'eau	<input type="text" value="C3B02105"/>	<input type="text" value="C3B02205"/>	<input type="text" value="C3B02305"/> 1 <input type="radio"/> Mètres cubes 2 <input type="radio"/> Litres 3 <input type="radio"/> Méga litres (1 million de litres) 4 <input type="radio"/> Gallons impériaux (1 gallon impérial = 4.5 litres) 5 <input type="radio"/> Gallons américains (1 gallon américain = 3.8 litres)
c. Stations de pompage d'eau	<input type="text" value="C3B02104"/>	<input type="text" value="C3B02204"/>	<input type="text" value="C3B02304"/> 1 <input type="radio"/> Mètres cubes par jour 2 <input type="radio"/> Litres par seconde 3 <input type="radio"/> Méga litres par jour (1 million de litres) 4 <input type="radio"/> Gallons impériaux par jour (1 gallon impérial = 4.5 litres) 5 <input type="radio"/> Gallons américains par jour (1 gallon américain = 3.8 litres)

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

➤ Actifs linéaires relatifs à l'eau potable

d. Conduites d'eau locales (diamètre inférieur à 416 mm) Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text"/> C3B03101		
e. Conduites de transmission (diamètre supérieur ou égal à 416 mm) Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text"/> C3B03102		
f. Conduites (de diamètre inconnu) Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text"/> C3B03103		

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION
COPIE POUR RAPPORTER

2. Indiquez ci-dessous la répartition des stocks d'actifs relatifs à l'eau potable de votre organisation selon l'année d'achèvement de la construction.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « 0 » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	2020 à 2024	2010 à 2019	2000 à 2009	1970 à 1999	1940 à 1969	Avant 1940
--	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	------------

➤ Immobilisations ponctuelles relatives à l'eau potable

a. Installations de traitement de l'eau	<input type="text"/> C3C04701	<input type="text"/> C3C04801	<input type="text"/> C3C04301	<input type="text"/> C3C04401	<input type="text"/> C3C04501	<input type="text"/> C3C04601
---	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------

b. Actifs de stockage de l'eau	<input type="text"/> C3C04708	<input type="text"/> C3C04802	<input type="text"/> C3C04308	<input type="text"/> C3C04408	<input type="text"/> C3C04508	<input type="text"/> C3C04608
--------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------

c. Stations de pompage d'eau	<input type="text"/> C3C04704	<input type="text"/> C3C04804	<input type="text"/> C3C04304	<input type="text"/> C3C04404	<input type="text"/> C3C04504	<input type="text"/> C3C04604
------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------

➤ Actifs linéaires relatifs à l'eau potable

d. Conduites d'eau locales (diamètre inférieur à 416 millimètres)	<input type="text"/> C3C04705	<input type="text"/> C3C04805	<input type="text"/> C3C04305	<input type="text"/> C3C04405	<input type="text"/> C3C04505	<input type="text"/> C3C04605
---	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------

e. Conduites de transmission (diamètre supérieur ou égal à 416 millimètres)	<input type="text"/> C3C04706	<input type="text"/> C3C04806	<input type="text"/> C3C04306	<input type="text"/> C3C04406	<input type="text"/> C3C04506	<input type="text"/> C3C04606
---	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------

f. Conduites (de diamètre inconnu)	<input type="text"/> C3C04707	<input type="text"/> C3C04807	<input type="text"/> C3C04307	<input type="text"/> C3C04407	<input type="text"/> C3C04507	<input type="text"/> C3C04607
------------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------

NE PAS UTILISER POUR INFORMER POUR RAPPORTER

3. En 2024, quel était l'état physique général des actifs relatifs à l'eau potable de votre organisation?

Indiquez la répartition en pourcentage de vos actifs selon leur état physique général en utilisant l'échelle de classement. Cela comprend les éléments qui seront mis hors service. La répartition par actif doit totaliser 100 %.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Très mauvais	Mauvais	Passable	Bon	Très bon	Ne sais pas
--------------	---------	----------	-----	----------	-------------

➤ Immobilisations ponctuelles relatives à l'eau potable

a. Installations de traitement de l'eau	% C3F07101	% C3F07201	% C3F07301	% C3F07401	% C3F07501	% C3F07601
b. Actifs de stockage de l'eau	% C3F07108	% C3F07208	% C3F07308	% C3F07408	% C3F07508	% C3F07608
c. Stations de pompage d'eau	% C3F07104	% C3F07204	% C3F07304	% C3F07404	% C3F07504	% C3F07604

➤ Actifs linéaires relatifs à l'eau potable

d. Conduites d'eau locales (diamètre inférieur à 416 millimètres)	% C3F07105	% C3F07205	% C3F07305	% C3F07405	% C3F07505	% C3F07605
e. Conduites de transmission (diamètre supérieur ou égal à 416 millimètres)	% C3F07106	% C3F07206	% C3F07306	% C3F07406	% C3F07506	% C3F07606
f. Conduites (de diamètre inconnu)	% C3F07107	% C3F07207	% C3F07307	% C3F07407	% C3F07507	% C3F07607

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

4. Quels étaient la valeur de remplacement estimée, le budget de renouvellement requis et les dépenses de renouvellement réelles en **2024** pour les actifs relatifs à l'eau potable que possédaient votre organisation?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Si aucune ventilation n'est disponible, veuillez fournir le total.

Veuillez déclarer tous les montants en **milliers de dollars canadiens**.

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Valeur de remplacement estimée (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement requis (milliers de \$CAN)	Dépenses de renouvellement réelles (milliers de \$CAN)
a. Installations de traitement de l'eau	000 \$ C3H22101	000 \$ C3H22201	000 \$ C3H22301
b. Autres immobilisations ponctuelles relatives à l'eau potable	000 \$ C3H22111	000 \$ C3H22211	000 \$ C3H22311
c. Actifs linéaires relatifs à l'eau potable (conduites)	000 \$ C3H22112	000 \$ C3H22212	000 \$ C3H22312
Total de tous les actifs relatifs à l'eau potable	000 \$ C3H22113	000 \$ C3H22213	000 \$ C3H22313

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

5. Au 31 décembre 2024, combien d'**avis d'ébullition de l'eau prolongés** étaient en vigueur?

Note : Un avis d'ébullition de l'eau prolongé dure plus de 15 jours.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements

Nombre d'avis d'ébullition de l'eau prolongés

C3G14201

OU

- ¹ Ne sais pas

C3G14202

6. Du nombre d'avis d'ébullition de l'eau prolongés, combien étaient en vigueur depuis :

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Nombre
a. plus de cinq ans	<input type="text"/> C3G14203
b. plus de un an	<input type="text"/> C3G14204
c. plus de six mois	<input type="text"/> C3G14205

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION
COPIE POUR RAPPORTER

7. En 2024, combien de fuites ou de ruptures ont été réparées?

Include les fuites ou les ruptures sur les conduites d'eau principales et les branchements appartenant à votre organisation ou louées par elle.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « 0 » si aucun.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Conduites d'eau principales

Nombre de fuites ou de ruptures des conduites d'eau principales

C3G14301

OU

¹ Inconnu

C3G14309

Branchements

Nombre de fuites ou de ruptures des branchements

C3G14303

OU

¹ Inconnu

C3G14310

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

- 8.** En ce qui concerne les fuites ou les ruptures déclarées à la question 7, quel est le nombre moyen de jours entre la détection et la réparation des fuites?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.
Déclarez « 0 » si aucun

Conduites d'eau principales

Nombre de jours entre la détection et la réparation des conduites d'eau principales

C3G14302

OU

¹ Inconnu

C3G14311

Branchements

Nombre de jours entre la détection et la réparation des branchements

C3G14304

OU

¹ Inconnu

C3G14312

- 9.** Au **31 décembre 2024**, quelle était la longueur en kilomètres des conduites d'eau en amiante-ciment?

Longueur totale en kilomètres

C3G14305

- 10.** Votre organisation dispose-t-elle d'un plan documenté de gestion des actifs relatifs à l'eau potable?

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

COG12302

1 Oui



➤ À quelle fréquence le plan de gestion des actifs relatifs à l'eau potable est-il mis à jour?
Indiquez la fréquence en années, le cas échéant.

Nombre d'années

COG11302

2 Non



➤ D'ici combien d'années votre organisation prévoit-elle mettre en place un plan documenté de gestion des actifs relatifs à l'eau potable?
Indiquez dans combien d'années le plan sera mis en œuvre, le cas échéant.

Nombre d'années

COG13302

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

- 11.** Quel type de système d'information sur la gestion des actifs votre organisation utilisait-elle pour l'eau potable?
Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Type de système

COG14302

- 1 Logiciel personnalisé
- 2 Logiciel prêt à l'emploi
- 3 Chiffrier électronique
- 4 Documents papier
- 5 Ne sais pas
- 6 Autre

- 12.** En **2024**, quel était le niveau de maturité de la planification de la gestion des actifs de votre organisation pour l'eau potable?
Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.
Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Niveau de maturité

COG01002

- 1 Consciente
- 2 Développement
- 3 Compétente
- 4 Optimisation
- 5 Excellente
- 6 Ne sais pas

- 13.** Votre organisation prend-elle en considération l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets dans son processus décisionnel concernant l'eau potable?
Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.
Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Adaptation aux changements climatiques et atténuation de leurs effets

COG00302

- 1 Adaptation aux changements climatiques
- 2 Atténuation des changements climatiques
- 3 À la fois adaptation et atténuation
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

Commentaires

COM01002

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

COPIE POUR INFORMATION

Définitions

Question 1

Immobilisations ponctuelles relatives à l'eau potable

Include les installations de traitement de l'eau, les actifs de stockage de l'eau (**y compris** les réservoirs et barrages de retenue avant la prise d'eau et les réservoirs d'entreposage ou citernes après la prise d'eau ne faisant pas partie d'une usine de traitement), et les stations de pompage d'eau que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Exclude les stations de pompage à haute et à basse pression des installations de traitement de l'eau.

Les actifs linéaires d'eau potable (conduites)

Include les conduites d'eau locales (diamètre inférieur à 416 millimètres) et les conduites de transmission (diamètre supérieur ou égal à 416 millimètres) que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Exclude les tuyaux de branchement, les tuyaux d'alimentation de bouches d'incendie, et les tuyaux de colonnes montantes.

La capacité maximale prévue est le niveau de demande le plus élevé (débit et/ou stockage) qu'un système d'eau est conçu pour gérer efficacement et en toute sécurité. Cette capacité englobe divers aspects de l'infrastructure, notamment :

La pression moyenne de fonctionnement du système d'eau potable est la pression moyenne dans le système de distribution. En l'absence d'un modèle hydraulique, on peut estimer la pression moyenne en obtenant des relevés de la pression statique de l'eau d'un échantillon représentatif de bornes d'incendie ou d'autres points d'accès du système situés de façon uniforme à travers le système. La pression moyenne de fonctionnement peut être exprimée en mètres (tête), en psi ou en kPa.

Question 2

L'année d'achèvement de la construction ou d'achat représente l'année de la mise en service ou d'achat originale de l'actif. Ne pas prendre en compte les améliorations ou le renouvellement d'actifs existants. La somme de la distribution selon l'année devrait être égale au stock de l'actif au 31 décembre déclaré précédemment.

Si l'année est inconnue, veuillez fournir votre meilleure estimation selon l'âge approximatif de l'actif.

Question 3

Veuillez fournir la distribution en pourcentage de ces actifs, selon leur état général, en utilisant l'échelle de classement ci-dessous.

Très mauvais

La majeure partie ou la totalité de l'actif doit être immédiatement remplacée. L'actif présente un risque pour la santé et la sécurité, ce qui constitue un risque possible pour la sécurité du public, ou fait en sorte que l'actif ne peut être utilisé ou exploité sans exposer le personnel à des risques. L'actif doit faire l'objet de travaux majeurs ou être remplacé de toute urgence.

Mauvais

Il est probable que l'actif connaîtra une défaillance et il nécessite d'importants travaux à court terme. L'actif peut à peine être utilisé. L'actif ne pose aucun risque immédiat pour la santé ou la sécurité.

Passable

Une importante détérioration est évidente; des composantes mineures ou des sections isolées de l'actif doivent être remplacées ou réparées dans l'immédiat, mais l'actif est encore utilisable et fonctionne de manière sécuritaire à un niveau de service adéquat.

Bon

L'actif présente un état physique acceptable; l'actif présente un risque minime de défaillance à court terme, mais il pourrait se détériorer à long terme. Seuls des travaux mineurs sont requis.

Très bon

L'actif présente un bon état physique. L'actif ne présente pas de risque de défaillance à court terme et il ne nécessite pas de travaux. S'il n'est pas possible de déclarer selon les risques de défaillance identifiés dans les définitions ci-dessus, veuillez utiliser les lignes directrices suivantes sur la durée de vie restante prévue :

Définitions (suite)

Très mauvais – L'actif fonctionne à moins de 10 % de la durée de vie restante prévue.

Mauvais – L'actif fonctionne à moins de 40 % de la durée de vie restante prévue.

Passable – L'actif fonctionne à au moins 40 % de la durée de vie restante prévue.

Bon – L'actif fonctionne à au moins 80 % de la durée de vie restante prévue.

Très bon – L'actif fonctionne à au moins 95 % de la durée de vie restante prévue.

Question 4

Valeur de remplacement estimée

Coût approximatif, à l'heure actuelle (en dollars courants), qui serait nécessaire pour remplacer les actifs détenus ou loués par votre organisation, **y compris** les frais de démolition.

Exclude les coûts de terrains et les frais généraux, tels que les frais administratifs.

Budget de renouvellement requis

Budget d'immobilisations requis pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs pour que tous les actifs obtiennent l'évaluation en « bon » état au 31 décembre de l'année de référence.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Dépenses de renouvellement réelles

Fonds réels dépensés au courant de l'année dans le cadre de la remise en état, de la reconstruction ou du remplacement des actifs.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Questions 5 et 6

Les **avis prolongés concernant la qualité de l'eau potable** sont des messages qui visent à protéger la santé publique contre les risques réels ou potentiels pour la santé liés à l'eau potable. Il existe trois types d'avis concernant la qualité de l'eau potable : l'avis d'ébullition de l'eau, l'avis de ne pas boire et l'avis de non-utilisation. Un avis prolongé concernant la qualité de l'eau potable est un avis qui dure plus de 15 jours.

Question 7

Les **fuites** comprenaient des fuites déclarées et des fuites non déclarées dans les conduites principales et les tuyaux de branchement (côté public seulement). Voir « Fuites déclarées » et « Fuites non déclarées ». Les fuites dues au suintement naturel (petites fuites non détectables par des méthodes acoustiques) ne doivent pas être incluses.

Les **conduites principales** servent à transporter l'eau potable d'une source d'eau, comme une station de traitement, vers divers points de distribution au sein d'une collectivité.

Les **tuyaux de branchement** sont des tuyaux reliant la conduite principale au compteur d'eau ou à la limite de construction du client (si non mesuré) et fournissant de l'eau aux locaux d'un client. La propriété du tuyau de branchement est partagée entre le service d'eau et le client; le service d'eau possède et entretient le tuyau de branchement de la conduite principale jusqu'au point de transfert de propriété, tandis que le client possède le tuyau de branchement du point de transfert de propriété jusqu'au compteur d'eau ou à la limite de construction du client (si non mesuré).

Les **fuites déclarées** sont les fuites qui sont portées à l'attention des services d'eau par leurs employés (en dehors d'une enquête de détection des fuites particulière), le public, ou d'autres parties en raison de la présence d'eau à la surface du sol ou à d'autres endroits visibles ou de plaintes de consommateurs concernant par exemple la pression ou le bruit dans les installations de plomberie. Les ruptures ou les fuites au niveau de la rue ou à la surface du sol sont les types d'incidents les plus souvent signalés aux services d'eau parce qu'ils peuvent causer des perturbations. Les services d'eau ont tendance à réagir rapidement aux fuites et aux ruptures signalées parce qu'elles représentent une perte d'eau, une cause potentielle de dommages à l'infrastructure voisine.

Définitions (suite)

et aux biens privés, et une perturbation pour la collectivité qui peut avoir une incidence négative sur la perception de l'efficacité des services d'eau par le public. Lorsqu'il existe des systèmes de contrôle et d'acquisition des données (SCADA), si des ruptures de conduites principales (selon la taille de la zone) sont identifiées par le SCADA et que des mesures sont prises rapidement pour les localiser et les réparer, ces événements doivent être classés comme déclarés plutôt que non déclarés. Des efforts de localisation des fuites peuvent encore être nécessaires pour repérer les fuites signalées.

Les **fuites non déclarées** sont des fuites, généralement cachées, qui ne peuvent être détectées que si le service d'eau a un programme de contrôle actif des fuites, ou lorsqu'elles s'aggravent et apparaissent d'une façon ou d'une autre et deviennent des fuites déclarées. Avec un contrôle passif ou un contrôle actif très peu fréquent, ces fuites passent inaperçues et durent longtemps, causant des pertes d'eau croissantes. Les interventions de contrôle actif des fuites, menées à une fréquence économique qui varie selon les circonstances locales, permettent de gérer de manière économique le volume perdu à cause des fuites non déclarées.

La **détection** est l'étape à laquelle le service d'eau prend conscience de l'existence d'une fuite, un paramètre fortement influencé par la présence ou l'absence d'un programme de contrôle actif des fuites.

La **réparation** est l'étape à laquelle le service d'eau répare la fuite (plus de perte d'eau associée à la fuite).

Question 10

Le **plan de gestion des actifs** décrit les méthodes de gestion d'un groupe d'actifs sur une certaine période de temps. Il décrit les caractéristiques et l'état des actifs liés à l'infrastructure, les niveaux de service attendus, les mesures prévues pour assurer l'atteinte de ces niveaux et les stratégies de financement pour la mise en œuvre de ces mesures.

Question 12

Veuillez indiquer l'information pour chaque catégorie d'actif en utilisant l'échelle de maturité ci-dessous :

Consciente (niveau 1)

Notre approche de renouvellement des actifs vise à répondre aux besoins de base (**p. ex.** la croissance, la réglementation, et les problèmes connus). Nous évaluons les priorités en fonction de l'information disponible, de l'expérience du personnel et des commentaires du conseil municipal et de la direction.

Développement (niveau 2)

Nous disposons de plans de gestion des actifs préliminaires pour certaines catégories d'actifs, qui tiennent compte des besoins financiers prévus selon des données estimatives.

Compétente (niveau 3)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour les services essentiels, qui reposent sur une série de données estimatives et réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment l'information disponible sur le niveau de service (actuel et cible) et la gestion des risques. Nos plans de gestion des actifs mettent en évidence les problèmes et les priorités à court terme.

Optimisation (niveau 4)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour la plupart des services, établis à partir des données réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment des prévisions des besoins de base et des stratégies de gestion des risques qui concernent les actifs essentiels. Nos plans de gestion des actifs sont fondés sur des enjeux et les priorités à court et à long terme. Ils concilient les objectifs du service à court terme avec les buts et les risques à long terme. Nous tenons à jour nos plans de gestion des actifs dans le cadre des activités courantes.

Excellent (niveau 5)

Pour tous les services, nous disposons de plans de gestion des actifs reposant sur des données réelles. Nos plans de gestion des actifs sont intégrés dans l'ensemble des services. Nos plans de gestion des actifs renferment les prévisions des besoins et les stratégies de gestion des risques pour la plupart des actifs. Ils portent sur les risques visant les services et les objectifs opérationnels.

Question 13

L'**adaptation aux changements climatiques** consiste à planifier et à se préparer en fonction des impacts anticipés des changements climatiques. Il s'agit de modifier notre mode de vie et nos activités avant que les effets des changements climatiques ne se produisent (anticipation) et de se préparer à répondre à des événements extrêmes de plus en plus probables et fréquents (réaction).

Atténuation des changements climatiques

Réduire, éliminer ou éviter les émissions de gaz à effet de serre d'un projet précis.

Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, 2024

Eaux usées

CONFIDENTIEL une fois rempli.

If you would like this questionnaire in English, please call us at: 1-833-977-8287

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.
EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

Objet de l'enquête

Statistique Canada mène cette enquête pour fournir des données statistiques utiles sur le stock, l'état, le rendement et les stratégies de gestion des actifs relatifs aux infrastructures publiques essentielles du Canada que possèdent ou louent les divers ordres de gouvernement et entités autochtones.

Les données recueillies dans le cadre de cette enquête seront utilisées par des analystes et des responsables de l'élaboration des politiques pour mieux comprendre l'état actuel des infrastructures essentielles du Canada, en vue de permettre à tous les ordres de gouvernement d'élaborer des politiques à l'appui de l'amélioration des infrastructures publiques essentielles du Canada, et d'aider à surveiller les progrès accomplis relativement aux résultats souhaités et à en rendre compte. Les renseignements que vous fournissez pourraient aussi être utilisés par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer tout renseignement recueilli qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'une organisation, sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les renseignements recueillis dans le cadre de cette enquête à des fins statistiques seulement.

Ententes de partage des données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage des données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organismes gouvernementaux, qui ont accepté de protéger la confidentialité des données et de les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada ne communiquera les données tirées de la présente enquête qu'aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'**article 11** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, ~~on~~ ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

L'**article 12** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec certains organismes en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef, que vous retournerez à Statistique Canada avec votre questionnaire rempli. Dans cette lettre, veuillez préciser le ou les organismes avec lesquels vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 12** ont été conclues avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, ainsi qu'avec Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, le Secrétariat du Conseil du trésor et le Ministère des finances du Québec.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

Autorisation de révélation

L'**article 17** de la *Loi sur la statistique* fédérale autorise la révélation de certains renseignements relatifs à une personne, à une entreprise ou à une organisation. Statistique Canada ne révélera des renseignements que lorsqu'il est démontré qu'il existe un besoin à des fins statistiques et pour le bien commun, et lorsque cette révélation ne nuira ni aux personnes, ni aux organisations, ni aux entreprises. Dans le cadre de l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, le statisticien en chef a autorisé la diffusion de données sur différentes entités gouvernementales et sur des entreprises d'utilité publique; notamment sur les actifs tant au niveau agrégé qu'au niveau individuel. En outre, les noms des organisations gouvernementales provinciales, régionales et municipales seront publiés, ainsi que les variables utilisées lors de l'échantillonnage et de l'estimation.

Couplages d'enregistrements

Afin d'améliorer la qualité des données tirées de cette enquête et de réduire le fardeau de réponse, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements recueillis avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de sources administratives.

Renseignements supplémentaires

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Qui doit remplir ce questionnaire?

La réponse à l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada doit être coordonnée par le gestionnaire des actifs de l'organisation, qui veillera à ce que chaque questionnaire propre à un actif soit rempli par le gestionnaire de l'actif en question.

Veuillez retourner le questionnaire dans les 30 jours.

S'il vous est impossible de le remplir dans les 30 jours **OU** si vous avez besoin d'aide, veuillez nous contacter..

Téléphone 1-833-977-8287 (ATS : 1-866-753-7083)

Du lundi au vendredi (sauf les jours fériés), de 8 h à 19 h (heure de l'Est)

Renseignements généraux : infostats@statcan.gc.ca

Consultez notre site Web à www.statcan.gc.ca/IPEC



Instructions de déclaration

- Déclarez les montants en **milliers de dollars canadiens**.
- Les pourcentages devraient être arrondis en nombres entiers.
- Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir l'estimation la plus exacte possible.
- Entrez « **0** » s'il n'y a aucune valeur à déclarer.

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Eaux usées

Immobilisation ponctuelle : actif qui ne peut pas être mesuré en unité linéaire (pieds, mètres) et qui a une adresse ou un lieu précis, par exemple les usines de traitement des eaux usées, les stations de pompage et les pompes de drainage.

Actif linéaire : actif qui peut être mesuré en unité linéaire (pieds, mètres) sans adresse précise, par exemple les fossés à ciel ouvert, les conduites d'eau locales et les conduites d'égout.

1. Au **31 décembre 2024**, quel était l'inventaire final des stocks d'actifs relatifs aux eaux usées de votre organisation?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Nombre	Capacité de conception maximale	Unité de mesure
Immobilisations ponctuelles relatives aux eaux usées			
a.	Usines de traitement des eaux usées Inclure les usines de traitement des boues.	<input type="text" value="C8B02101"/> <input type="text" value="C8B02201"/>	<input type="text" value="C8B02301"/> 1 <input type="radio"/> Mètres cubes par jour 2 <input type="radio"/> Litres par seconde 3 <input type="radio"/> Méga litres par jour (1 million de litres) 4 <input type="radio"/> Gallons impériaux par jour (1 gallon impérial = 4.5 litres) 5 <input type="radio"/> Gallons américains par jour (1 gallon américain = 3.8 litres)
b.	Systèmes de lagunage	<input type="text" value="C8B02102"/> <input type="text" value="C8B02202"/>	<input type="text" value="C8B02302"/> 1 <input type="radio"/> Mètres cubes par jour 2 <input type="radio"/> Litres par seconde 3 <input type="radio"/> Méga litres par jour (1 million de litres) 4 <input type="radio"/> Gallons impériaux par jour (1 gallon impérial = 4.5 litres) 5 <input type="radio"/> Gallons américains par jour (1 gallon américain = 3.8 litres)
c.	Stations de pompage des eaux usées	<input type="text" value="C8B02103"/> <input type="text" value="C8B02203"/>	<input type="text" value="C8B02303"/> 1 <input type="radio"/> Mètres cubes par jour 2 <input type="radio"/> Litres par seconde 3 <input type="radio"/> Méga litres par jour (1 million de litres) 4 <input type="radio"/> Gallons impériaux par jour (1 gallon impérial = 4.5 litres) 5 <input type="radio"/> Gallons américains par jour (1 gallon américain = 3.8 litres)

NE PAS UTILISER POUR INFORMER POUR RAPPORTER

d.	Stations de relèvement des eaux usées	<input type="text"/> <i>C8B02104</i>	<input type="text"/> <i>C8B02204</i>	<i>C8B02304</i> <ol style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Mètres cubes par jour <input type="radio"/> Litres par seconde <input type="radio"/> Méga litres par jour (1 million de litres) <input type="radio"/> Gallons impériaux par jour (1 gallon impérial = 4.5 litres) <input type="radio"/> Gallons américains par jour (1 gallon américain = 3.8 litres)
e.	Réservoirs de stockage des eaux usées	<input type="text"/> <i>C8B02105</i>	<input type="text"/> <i>C8B02205</i>	<i>C8B02305</i> <ol style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Mètres cubes <input type="radio"/> Litres <input type="radio"/> Méga litres (1 million de litres) <input type="radio"/> Gallons impériaux (1 gallon imperial = 4.5 litres) <input type="radio"/> Gallons américains (1 gallon américain = 3.8 litres)
Actifs linéaires relatifs aux eaux usées				
f.	Conduites d'égout (diamètre inférieur à 450 millimètres) Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text"/> <i>C8B03101</i>		
g.	Conduites d'égout (diamètre supérieur ou égal à 450 millimètres et inférieur à 1 500 millimètres) Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text"/> <i>C8B03102</i>		
h.	Conduites d'égout (diamètre supérieur ou égal à 1 500 millimètres) Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text"/> <i>C8B03103</i>		
i.	Conduites d'égout (de diamètre inconnu) Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text"/> <i>C8B03104</i>		
j.	Conduites de refoulement d'égout sanitaire Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text"/> <i>C8B03105</i>		

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

NE PAS UTILISER POUR INFORMATIONS

- 2.** Indiquez ci-dessous la répartition des stocks d'actifs relatifs aux eaux usées de votre organisation selon l'année d'achèvement de la construction.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « 0 » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	2020 à 2024	2010 à 2019	2000 à 2009	1970 à 1999	1940 à 1969	Avant 1940
--	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	------------

Immobilisations ponctuelles relatives aux eaux usées

a. Usines de traitement des eaux usées Inclure les usines de traitement des boues.	C8C04801	C8C05101	C8C04301	C8C04401	C8C04501	C3804601
b. Systèmes de lagunage	C8C04802	C8C05102	C8C04302	C8C04402	C8C04502	C3804602
c. Stations de pompage des eaux usées	C8C04803	C8C05103	C8C04303	C8C04403	C8C04503	C3804603
d. Stations de relèvement des eaux usées	C8C04804	C8C05104	C8C04304	C8C04404	C8C04504	C3804604
e. Réservoirs de stockage des eaux usées	C8C04805	C8C05105	C8C04305	C8C04405	C8C04505	C3804605

Actifs linéaires relatifs aux eaux usées

f. Conduites d'égout (diamètre inférieur à 450 millimètres)	C8C04806	C8C05106	C8C04306	C8C04406	C8C04506	C8C04606
g. Conduites d'égout (diamètre supérieur ou égal à 450 millimètres et inférieur à 1 500 millimètres)	C8C04807	C8C05107	C8C04307	C8C04407	C8C04507	C8C04607
h. Conduites d'égout (diamètre supérieur ou égal à 1 500 millimètres)	C8C04808	C8C05108	C8C04308	C8C04408	C8C04508	C8C04608
i. Conduites d'égout (de diamètre inconnu)	C8C04809	C8C05109	C8C04309	C8C04409	C8C04509	C8C04609
j. Conduites de refoulement d'égout sanitaire	C8C04810	C8C05110	C8C04310	C8C04410	C8C04510	C8C04610

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

3. En 2024, quel était l'état physique général des actifs relatifs aux eaux usées de votre organisation?

Indiquez la répartition en pourcentage de vos actifs selon leur état physique général en utilisant l'échelle de classement. **Cela comprend les éléments qui seront mis hors service.** La répartition par actif doit totaliser 100 %.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Très mauvais	Mauvais	Passable	Bon	Très bon	Ne sais pas
--------------	---------	----------	-----	----------	-------------

Immobilisations ponctuelles relatives aux eaux usées

a. Usines de traitement des eaux usées Inclure les usines de traitement des boues.	% C8F07101	% C8F07201	% C8F07301	% C8F07401	% C8F07501	% C8F07601
b. Systèmes de lagunage	% C8F07102	% C8F07202	% C8F07302	% C8F07402	% C8F07502	% C8F07602
c. Stations de pompage des eaux usées	% C8F07103	% C8F07203	% C8F07303	% C8F07403	% C8F07503	% C8F07603
d. Stations de relèvement des eaux usées	% C8F07104	% C8F07204	% C8F07304	% C8F07404	% C8F07504	% C8F07604
e. Réservoirs de stockage des eaux usées	% C8F07105	% C8F07205	% C8F07305	% C8F07405	% C8F07505	% C8F07605

Actifs linéaires relatifs aux eaux usées

f. Conduites d'égout (diamètre inférieur à 450 millimètres)	% C8F07106	% C8F07206	% C8F07306	% C8F07406	% C8F07506	% C8F07606
g. Conduites d'égout (diamètre supérieur ou égal à 450 millimètres et inférieur à 1 500 millimètres)	% C8F07107	% C8F07207	% C8F07307	% C8F07407	% C8F07507	% C8F07607
h. Conduites d'égout (diamètre supérieur ou égal à 1 500 millimètres)	% C8F07108	% C8F07208	% C8F07308	% C8F07408	% C8F07508	% C8F07608
i. Conduites d'égout (de diamètre inconnu)	% C8F07109	% C8F07209	% C8F07309	% C8F07409	% C8F07509	% C8F07609
j. Conduites de refoulement d'égout sanitaire	% C8F07110	% C8F07210	% C8F07310	% C8F07410	% C8F07510	% C8F07610

4. En **2024**, combien de fuites ou de ruptures ont été réparées?

Include les fuites ou les ruptures sur les conduites principales d'égout sanitaire et les conduites d'égout latérales appartenant à votre organisation ou louées par elle.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » si aucun.

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Conduites principales d'égout sanitaire

Nombre de fuites ou de ruptures des conduites principales d'égout sanitaire

C8G18204

OU

- ¹ Inconnu

C8G18208

Conduites d'égout latérales

Nombre de fuites ou de ruptures des conduites d'égout latérales

C8G18206

OU

- ¹ Inconnu

C8G18209

5. En ce qui concerne les fuites ou les ruptures déclarées à la question 4, quel est le nombre moyen de jours entre la détection et la réparation des fuites?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » si aucun.

Conduites principales d'égout sanitaire

Nombre de jours entre la détection et la réparation des conduites principales d'égout sanitaire

C8G18205

OU

- ¹ Inconnu

C8G18210

Conduites d'égout latérales

Nombre de jours entre la détection et la réparation des conduites d'égout latérales

C8G18207

OU

- ¹ Inconnu

C8G18211

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

6. En **2024**, quel a été le volume d'eaux usées non traitées déversées en raison de perturbations ou de travaux d'entretien planifiés dans le réseau d'eaux usées (collecte ou traitement) de votre organisation?

Ne pas inclure les eaux usées déversées par les égouts unitaires du fait de précipitations (**y compris** la fonte de neige), sauf si ce déversement était également attribuable à une perturbation du réseau.

Volume d'eaux usées non traitées déversées en mètres cubes

C8G18101

OU

N'a pas été calculé

C8G18102

OU

Ne sais pas

C8G18103

7. Quelles ont été les causes des perturbations du réseau en **2024**?

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

1 Défaillance de la station de pompage ou de la station de relèvement non attribuable à une coupure de courant
C8G26101

1 Coupure de courant
C8G26102

1 Inondation
C8G26103

1 Entretien planifié
C8G26104

1 Autres
C8G26105

↳ Précisez d'autres causes de perturbation du réseau

C8G26205

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION

- 8.** Le système d'assainissement des eaux usées de votre organisation doit-il être mis à niveau pour se conformer aux normes de qualité du **Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées?**

Le Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées établit des normes nationales de qualité des effluents pouvant être atteintes au moyen d'un traitement secondaire des eaux usées. Le Règlement s'applique aux systèmes de traitement des eaux usées qui sont conçus pour recueillir un volume journalier moyen de 100 mètres cubes ou plus d'affluent.

Inclure les systèmes d'assainissement des eaux usées qui sont soumis au Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

1 Oui
C8G29101

2 Non

- 9.** En **2024**, pendant combien d'heures et de jours au total des égouts unitaires ont-ils déversé des eaux usées non traitées?

Jours

C8G17101

Heures

C8G17102

OU

1 Ne sais pas
C8G17103

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

- 10.** Quels étaient la valeur de remplacement estimée, le budget de renouvellement requis et les dépenses de renouvellement réelles en **2024** pour les actifs relatifs aux eaux usées que possédait votre organisation?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Si aucune ventilation n'est disponible, veuillez fournir le total.

Veuillez déclarer tous les montants en **milliers de dollars canadiens**.

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Valeur de remplacement estimée (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement requis (milliers de \$CAN)	Dépenses de renouvellement réelles (milliers de \$CAN)
Actifs relatifs aux eaux usées			
a. Installations de traitement des eaux (usines et systèmes de lagunage)	000 \$ <i>C8H34113</i>	000 \$ <i>C8H34213</i>	000 \$ <i>C8H34313</i>
b. Autres immobilisations ponctuelles relatifs aux eaux usées	000 \$ <i>C8H34114</i>	000 \$ <i>C8H34214</i>	000 \$ <i>C8H34314</i>
c. Conduites d'égout	000 \$ <i>C8H34115</i>	000 \$ <i>C8H34215</i>	000 \$ <i>C8H34315</i>
d. Conduites de refoulement d'égout sanitaire	000 \$ <i>C8H34110</i>	000 \$ <i>C8H34210</i>	000 \$ <i>C8H34310</i>
Total de tous les actifs relatifs aux eaux usées	000 \$ <i>C8H34116</i>	000 \$ <i>C8H34216</i>	000 \$ <i>C8H34316</i>

NE PAS UTILISER POUR INFORMER POUR RAPPORTER

11. Votre organisation dispose-t-elle d'un plan documenté de gestion des actifs relatifs aux eaux usées?

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

COG12304

1 Oui



À quelle fréquence le plan de gestion des actifs relatifs aux eaux usées est-il mis à jour?
Indiquez la fréquence en années, le cas échéant.

Nombre d'années

COG11304

2 Non



D'ici combien d'années votre organisation prévoit-elle mettre en place un plan documenté de gestion des actifs relatifs aux eaux usées?

Indiquez dans combien d'années le plan sera mis en œuvre, le cas échéant.

Nombre d'années

COG13304

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

- 12.** Quel type de système d'information sur la gestion des actifs votre organisation utilisait-elle pour les eaux usées?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Type de système

COG14304

- 1 Logiciel personnalisé
- 2 Logiciel prêt à l'emploi
- 3 Chiffrier électronique
- 4 Documents papier
- 5 Ne sais pas
- 6 Autre

- 13.** En **2024**, quel était le niveau de maturité de la planification de la gestion des actifs de votre organisation pour les eaux usées?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Niveau de maturité

COG01004

- 1 Consciente
- 2 Développement
- 3 Compétente
- 4 Optimisation
- 5 Excellente
- 6 Ne sais pas

- 14.** Votre organisation prend-elle en considération l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets dans son processus décisionnel concernant les eaux usées?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Adaptation aux changements climatiques et atténuation de leurs effets

COG00304

- 1 Adaptation aux changements climatiques
- 2 Atténuation des changements climatiques
- 3 À la fois adaptation et atténuation
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

Commentaires

COM01003

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

COPIE POUR INFORMATION

Définitions

Question 1

Les actifs relatifs aux eaux usées

Immobilisations ponctuelles relatives aux eaux usées

Include les usines de traitement des eaux usées (mécaniques), les systèmes de lagunage (étangs d'épuration), les stations de pompage des eaux usées, les stations de relèvement des eaux usées, et les réservoirs de stockage des eaux usées que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Exclude les systèmes de lagunage de a. Usines de traitement des eaux usées (les déclarer sous b. Systèmes de lagunage).

Actifs linéaires relatifs aux eaux usées

Include les conduites d'égout et les conduites de refoulement d'égout sanitaire que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

La capacité maximale prévue est le niveau de demande le plus élevé (débit et/ou stockage) qu'un système d'eau est conçu pour gérer efficacement et en toute sécurité. Cette capacité englobe divers aspects de l'infrastructure, notamment :

La pression moyenne de fonctionnement du système d'eau potable est la pression moyenne dans le système de distribution. En l'absence d'un modèle hydraulique, on peut estimer la pression moyenne en obtenant des relevés de la pression statique de l'eau d'un échantillon représentatif de bornes d'incendie ou d'autres points d'accès du système situés de façon uniforme à travers le système. La pression moyenne de fonctionnement peut être exprimée en mètres (tête), en psi ou en kPa.

Question 2

L'année d'achèvement de la construction ou d'achat représente l'année de la mise en service ou d'achat originale de l'actif. Ne pas prendre en compte les améliorations ou le renouvellement d'actifs existants. La somme de la distribution selon l'année devrait être égale au stock de l'actif au 31 décembre déclaré précédemment.

Si l'année est inconnue, veuillez fournir votre meilleure estimation selon l'âge approximatif de l'actif.

Question 3

Veuillez fournir la distribution en pourcentage de ces actifs, selon leur état général, en utilisant l'échelle de classement ci-dessous.

Très mauvais

La majeure partie ou la totalité de l'actif doit être immédiatement remplacée. L'actif présente un risque pour la santé et la sécurité, ce qui constitue un risque possible pour la sécurité du public, ou fait en sorte que l'actif ne peut être utilisé ou exploité sans exposer le personnel à des risques. L'actif doit faire l'objet de travaux majeurs ou être remplacé de toute urgence.

Mauvais

Il est probable que l'actif connaîtra une défaillance et il nécessite d'importants travaux à court terme. L'actif peut à peine être utilisé. L'actif ne pose aucun risque immédiat pour la santé ou la sécurité.

Passable

Une importante détérioration est évidente; des composantes mineures ou des sections isolées de l'actif doivent être remplacées ou réparées dans l'immédiat, mais l'actif est encore utilisable et fonctionne de manière sécuritaire à un niveau de service adéquat.

Bon

L'actif présente un état physique acceptable; l'actif présente un risque minime de défaillance à court terme, mais il pourrait se détériorer à long terme. Seuls des travaux mineurs sont requis.

Très bon

L'actif présente un bon état physique. L'actif ne présente pas de risque de défaillance à court terme et il ne nécessite pas de travaux. S'il n'est pas possible de déclarer selon les risques de défaillance identifiés dans les définitions ci-dessus, veuillez utiliser les lignes directrices suivantes sur la durée de vie restante prévue :

Très mauvais – L'actif fonctionne à moins de 10 % de la durée de vie restante prévue.

Mauvais – L'actif fonctionne à moins de 40 % de la durée de vie restante prévue.

Passable – L'actif fonctionne à au moins 40 % de la durée de vie restante prévue.

Bon – L'actif fonctionne à au moins 80 % de la durée de vie restante prévue.

Très bon – L'actif fonctionne à au moins 95 % de la durée de vie restante prévue.

Définitions (suite)

Question 4

Les **fuites** comprenaient des fuites déclarées et des fuites non déclarées dans les conduites principales et les tuyaux de branchement (côté public seulement). Voir « Fuites déclarées » et « Fuites non déclarées ». Les fuites dues au suintement naturel (petites fuites non détectables par des méthodes acoustiques) ne doivent pas être incluses.

Les **conduites principales** servent à transporter l'eau potable d'une source d'eau, comme une station de traitement, vers divers points de distribution au sein d'une collectivité.

Les **tuyaux de branchement** sont des tuyaux reliant la conduite principale au compteur d'eau ou à la limite de construction du client (si non mesuré) et fournissant de l'eau aux locaux d'un client. La propriété du tuyau de branchement est partagée entre le service d'eau et le client; le service d'eau possède et entretient le tuyau de branchement de la conduite principale jusqu'au point de transfert de propriété, tandis que le client possède le tuyau de branchement du point de transfert de propriété jusqu'au compteur d'eau ou à la limite de construction du client (si non mesuré).

Les **fuites déclarées** sont les fuites qui sont portées à l'attention des services d'eau par leurs employés (en dehors d'une enquête de détection des fuites particulière), le public, ou d'autres parties en raison de la présence d'eau à la surface du sol ou à d'autres endroits visibles ou de plaintes de consommateurs concernant par exemple la pression ou le bruit dans les installations de plomberie. Les ruptures ou les fuites au niveau de la rue ou à la surface du sol sont les types d'incidents les plus souvent signalés aux services d'eau parce qu'ils peuvent causer des perturbations. Les services d'eau ont tendance à réagir rapidement aux fuites et aux ruptures signalées parce qu'elles représentent une perte d'eau, une cause potentielle de dommages à l'infrastructure voisine et aux biens privés, et une perturbation pour la collectivité qui peut avoir une incidence négative sur la perception de l'efficacité des services d'eau par le public. Lorsqu'il existe des systèmes de contrôle et d'acquisition des données (SCADA), si des ruptures de conduites principales (selon la taille de la zone) sont identifiées par le SCADA et que des mesures sont prises rapidement pour les localiser et les réparer, ces événements doivent être classés comme déclarés plutôt que non déclarés. Des efforts de localisation des fuites peuvent encore être nécessaires pour repérer les fuites signalées.

Les **fuites non déclarées** sont des fuites, généralement cachées, qui ne peuvent être détectées que si le service d'eau a un programme de contrôle actif des fuites, ou lorsqu'elles s'aggravent et apparaissent d'une façon ou d'une autre et deviennent des fuites déclarées. Avec un contrôle passif ou un contrôle actif très peu fréquent, ces fuites passent inaperçues et durent longtemps, causant des pertes d'eau croissantes. Les interventions de contrôle actif des fuites, menées à une fréquence économique qui varie selon les circonstances locales, permettent de gérer de manière économique le volume perdu à cause des fuites non déclarées.

La **détection** est l'étape à laquelle le service d'eau prend conscience de l'existence d'une fuite, un paramètre fortement influencé par la présence ou l'absence d'un programme de contrôle actif des fuites.

La **réparation** est l'étape à laquelle le service d'eau répare la fuite (plus de perte d'eau associée à la fuite).

Question 8

Le **Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées (Règlement)** établit des normes nationales de qualité des effluents pouvant être atteintes au moyen d'un traitement secondaire des eaux usées. Le Règlement s'applique aux systèmes de traitement des eaux usées qui sont conçus pour recueillir un volume journalier moyen de 100 mètres cubes ou plus d'affluent.

Seulement répondre « Oui » si le système de traitement des eaux usées est assujetti au Règlement et les mises-à-niveau, ou modernisations, sont nécessaires afin de répondre aux normes du règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées sur la demande biochimique en oxygène de la partie carbonée (DBOC), matières en suspension, chlore résiduel total, ammoniac non ionisé, et la létilité aiguë.

Les territoires suivants ne sont pas assujettis au Règlement :

- les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut, et au nord du 54 parallèle au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador
- le Yukon et le Québec, puisque des accords d'équivalence sont en vigueur dans ces territoires.

Question 10

Valeur de remplacement estimée

Coût approximatif, à l'heure actuelle (en dollars courants), qui serait nécessaire pour remplacer les actifs détenus ou loués par votre organisation, **y compris** les frais de démolition.

Exclude les coûts de terrains et les frais généraux, tels que les frais administratifs.

Budget de renouvellement requis

Budget d'immobilisations requis pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs pour que tous les actifs obtiennent l'évaluation en « bon » état au 31 décembre de l'année de référence.

Inclure les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas

Définitions (suite)

leur durée de vie.

Dépenses de renouvellement réelles

Fonds réels dépensés au courant de l'année dans le cadre de la remise en état, de la reconstruction ou du remplacement des actifs.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Question 11

Le **plan de gestion des actifs** décrit les méthodes de gestion d'un groupe d'actifs sur une certaine période de temps. Il décrit les caractéristiques et l'état des actifs liés à l'infrastructure, les niveaux de service attendus, les mesures prévues pour assurer l'atteinte de ces niveaux et les stratégies de financement pour la mise en œuvre de ces mesures.

Question 13

Veuillez indiquer l'information pour chaque catégorie d'actif en utilisant l'échelle de maturité ci-dessous :

Consciente (niveau 1)

Notre approche de renouvellement des actifs vise à répondre aux besoins de base (p. ex. la croissance, la réglementation, et les problèmes connus). Nous évaluons les priorités en fonction de l'information disponible, de l'expérience du personnel et des commentaires du conseil municipal et de la direction.

Développement (niveau 2)

Nous disposons de plans de gestion des actifs préliminaires pour certaines catégories d'actifs, qui tiennent compte des besoins financiers prévus selon des données estimatives.

Compétente (niveau 3)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour les services essentiels, qui reposent sur une série de données estimatives et réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment l'information disponible sur le niveau de service (actuel et cible) et la gestion des risques. Nos plans de gestion des actifs mettent en évidence les problèmes et les priorités à court terme.

Optimisation (niveau 4)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour la plupart des services, établis à partir des données réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment des prévisions des besoins de base et des stratégies de gestion des risques qui concernent les actifs essentiels. Nos plans de gestion des actifs sont fondés sur des enjeux et les priorités à court et à long terme. Ils concilient les objectifs du service à court terme avec les buts et les risques à long terme. Nous tenons à jour nos plans de gestion des actifs dans le cadre des activités courantes.

Excellent (niveau 5)

Pour tous les services, nous disposons de plans de gestion des actifs reposant sur des données réelles. Nos plans de gestion des actifs sont intégrés dans l'ensemble des services. Nos plans de gestion des actifs renferment les prévisions des besoins et les stratégies de gestion des risques pour la plupart des actifs. Ils portent sur les risques visant les services et les objectifs opérationnels.

Question 14

L'adaptation aux changements climatiques consiste à planifier et à se préparer en fonction des impacts anticipés des changements climatiques. Il s'agit de modifier notre mode de vie et nos activités avant que les effets des changements climatiques ne se produisent (anticipation) et de se préparer à répondre à des événements extrêmes de plus en plus probables et fréquents (réaction).

Atténuation des changements climatiques

Réduire, éliminer ou éviter les émissions de gaz à effet de serre d'un projet précis.

Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, 2024

Eaux pluviales

CONFIDENTIEL une fois rempli.

If you would like this questionnaire in English, please call us at: 1-833-977-8287

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.
EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

Objet de l'enquête

Statistique Canada mène cette enquête pour fournir des données statistiques utiles sur le stock, l'état, le rendement et les stratégies de gestion des actifs relatifs aux infrastructures publiques essentielles du Canada que possèdent ou louent les divers ordres de gouvernement et entités autochtones.

Les données recueillies dans le cadre de cette enquête seront utilisées par des analystes et des responsables de l'élaboration des politiques pour mieux comprendre l'état actuel des infrastructures essentielles du Canada, en vue de permettre à tous les ordres de gouvernement d'élaborer des politiques à l'appui de l'amélioration des infrastructures publiques essentielles du Canada, et d'aider à surveiller les progrès accomplis relativement aux résultats souhaités et à en rendre compte. Les renseignements que vous fournissez pourraient aussi être utilisés par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer tout renseignement recueilli qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'une organisation, sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les renseignements recueillis dans le cadre de cette enquête à des fins statistiques seulement.

Ententes de partage des données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage des données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organismes gouvernementaux, qui ont accepté de protéger la confidentialité des données et de les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada ne communiquera les données tirées de la présente enquête qu'aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'**article 11** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, ~~on~~ ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

L'**article 12** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec certains organismes en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef, que vous retournerez à Statistique Canada avec votre questionnaire rempli. Dans cette lettre, veuillez préciser le ou les organismes avec lesquels vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 12** ont été conclues avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, ainsi qu'avec Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, le Secrétariat du Conseil du trésor et le Ministère des finances du Québec.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

Autorisation de révélation

L'**article 17** de la *Loi sur la statistique* fédérale autorise la révélation de certains renseignements relatifs à une personne, à une entreprise ou à une organisation. Statistique Canada ne révélera des renseignements que lorsqu'il est démontré qu'il existe un besoin à des fins statistiques et pour le bien commun, et lorsque cette révélation ne nuira ni aux personnes, ni aux organisations, ni aux entreprises. Dans le cadre de l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, le statisticien en chef a autorisé la diffusion de données sur différentes entités gouvernementales et sur des entreprises d'utilité publique; notamment sur les actifs tant au niveau agrégé qu'au niveau individuel. En outre, les noms des organisations gouvernementales provinciales, régionales et municipales seront publiés, ainsi que les variables utilisées lors de l'échantillonnage et de l'estimation.

Couplages d'enregistrements

Afin d'améliorer la qualité des données tirées de cette enquête et de réduire le fardeau de réponse, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements recueillis avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de sources administratives.

Renseignements supplémentaires

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Qui doit remplir ce questionnaire?

La réponse à l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada doit être coordonnée par le gestionnaire des actifs de l'organisation, qui veillera à ce que chaque questionnaire propre à un actif soit rempli par le gestionnaire de l'actif en question.

Veuillez retourner le questionnaire dans les 30 jours.

S'il vous est impossible de le remplir dans les 30 jours **OU** si vous avez besoin d'aide, veuillez nous contacter..

Téléphone 1-833-977-8287 (ATS : 1-866-753-7083)

Du lundi au vendredi (sauf les jours fériés), de 8 h à 19 h (heure de l'Est)

Renseignements généraux : infostats@statcan.gc.ca

Consultez notre site Web à www.statcan.gc.ca/IPEC



Instructions de déclaration

- Déclarez les montants en **milliers de dollars canadiens**.
- Les pourcentages devraient être arrondis en nombres entiers.
- Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir l'estimation la plus exacte possible.
- Entrez « **0** » s'il n'y a aucune valeur à déclarer.

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Eaux pluviales

Immobilisation ponctuelle : actif qui ne peut pas être mesuré en unité linéaire (pieds, mètres) et qui a une adresse ou un lieu précis, par exemple les usines de traitement des eaux usées, les stations de pompage et les pompes de drainage.

Actif linéaire : actif qui peut être mesuré en unité linéaire (pieds, mètres) sans adresse précise, par exemple les fossés à ciel ouvert, les conduites d'eau locales et les conduites d'égout.

1. Au **31 décembre 2024**, quel était l'inventaire final des stocks d'actifs relatifs aux eaux pluviales de votre organisation?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Nombre
» Immobilisations ponctuelles relatives aux eaux pluviales	
a. Pompes de drainage des eaux pluviales	<input type="text"/> C7B01101
b. Installations de gestion des eaux pluviales : bassins d'eaux pluviales et zones humides d'eaux pluviales	<input type="text"/> C7B01102
c. Installations de gestion des eaux pluviales : toutes les autres installations autorisées de bout de chaîne	<input type="text"/> C7B01103
» Actifs linéaires relatifs aux eaux pluviales	
d. Ponceaux (diamètre inférieur à 3 mètres) Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text"/> C7B01104
e. Fossés à ciel ouvert Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text"/> C7B01105
f. Conduites d'eaux pluviales (diamètre inférieur à 450 millimètres) Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text"/> C7B01106
g. Conduites d'eaux pluviales (diamètre supérieur ou égal à 450 millimètres et inférieur à 1 500 millimètres) Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text"/> C7B01107
h. Conduites d'eaux pluviales (diamètre supérieur ou égal à 1 500 millimètres) Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text"/> C7B01108
i. Conduites d'eaux pluviales (de diamètre inconnu) Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text"/> C7B01109

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION POUR RAPPORTER

- 2.** Indiquez ci-dessous la répartition des stocks d'actifs relatifs aux eaux pluviales de votre organisation selon l'année d'achèvement de la construction.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « 0 » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	2020 à 2024	2010 à 2019	2000 à 2009	1970 à 1999	1940 à 1969	Avant 1940
--	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	------------

➤ Immobilisations ponctuelles relatives aux eaux pluviales

a. Pompes de drainage des eaux pluviales	<input type="text"/> C7C03801	<input type="text"/> C7C04101	<input type="text"/> C7C03301	<input type="text"/> C7C03401	<input type="text"/> C7C03501	<input type="text"/> C7C03601
b. Installations de gestion des eaux pluviales : bassins d'eaux pluviales et zones humides d'eaux pluviales	<input type="text"/> C7C03802	<input type="text"/> C7C04102	<input type="text"/> C7C03302	<input type="text"/> C7C03402	<input type="text"/> C7C03502	<input type="text"/> C7C03602
c. Installations de gestion des eaux pluviales : toutes les autres installations autorisées de bout de chaîne	<input type="text"/> C7C03803	<input type="text"/> C7C04103	<input type="text"/> C7C03303	<input type="text"/> C7C03403	<input type="text"/> C7C03503	<input type="text"/> C7C03603

➤ Actifs linéaires relatifs aux eaux pluviales

d. Ponceaux (diamètre inférieur à 3 mètres) Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text"/> C7C03804	<input type="text"/> C7C04104	<input type="text"/> C7C03304	<input type="text"/> C7C03404	<input type="text"/> C7C03504	<input type="text"/> C7C03604
e. Fossés à ciel ouvert Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text"/> C7C03805	<input type="text"/> C7C04105	<input type="text"/> C7C03305	<input type="text"/> C7C03405	<input type="text"/> C7C03505	<input type="text"/> C7C03605
f. Conduites d'eaux pluviales (diamètre inférieur à 450 millimètres) Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text"/> C7C03806	<input type="text"/> C7C04106	<input type="text"/> C7C03306	<input type="text"/> C7C03406	<input type="text"/> C7C03506	<input type="text"/> C7C03606
g. Conduites d'eaux pluviales (diamètre supérieur ou égal à 450 millimètres et inférieur à 1 500 millimètres) Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text"/> C7C03807	<input type="text"/> C7C04107	<input type="text"/> C7C03307	<input type="text"/> C7C03407	<input type="text"/> C7C03507	<input type="text"/> C7C03607
h. Conduites d'eaux pluviales (diamètre supérieur ou égal à 1 500 millimètres) Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text"/> C7C03808	<input type="text"/> C7C04108	<input type="text"/> C7C03308	<input type="text"/> C7C03408	<input type="text"/> C7C03508	<input type="text"/> C7C03608
i. Conduites d'eaux pluviales (de diamètre inconnu) Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text"/> C7C03809	<input type="text"/> C7C04109	<input type="text"/> C7C03309	<input type="text"/> C7C03409	<input type="text"/> C7C03509	<input type="text"/> C7C03609

NE PAS UTILISER POUR INFORMER RAPPORTER

3. En 2024, quel était l'état physique général des actifs relatifs aux eaux pluviales de votre organisation?

Indiquez la répartition en pourcentage de vos actifs selon leur état physique général en utilisant l'échelle de classement. Cela comprend les éléments qui seront mis hors service. La répartition par actif doit totaliser 100 %.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Très mauvais	Mauvais	Passable	Bon	Très bon	Ne sais pas
--------------	---------	----------	-----	----------	-------------

➤ Immobilisations ponctuelles relatives aux eaux pluviales

a. Pompes de drainage des eaux pluviales	% C7F06101	% C7F06201	% C7F06301	% C7F06401	% C7F06501	% C7F06601
b. Installations de gestion des eaux pluviales : bassins d'eaux pluviales et zones humides d'eaux pluviales	% C7F06102	% C7F06202	% C7F06302	% C7F06402	% C7F06502	% C7F06602
c. Installations de gestion des eaux pluviales : toutes les autres installations autorisées de bout de chaîne	% C7F06103	% C7F06203	% C7F06303	% C7F06403	% C7F06503	% C7F06603

➤ Actifs linéaires relatifs aux eaux pluviales

d. Ponceaux (diamètre inférieur à 3 mètres)	% C7F06104	% C7F06204	% C7F06304	% C7F06404	% C7F06504	% C7F06604
e. Fossés à ciel ouvert	% C7F06105	% C7F06205	% C7F06305	% C7F06405	% C7F06505	% C7F06605
f. Conduites d'eaux pluviales (diamètre inférieur à 450 millimètres)	% C7F06106	% C7F06206	% C7F06306	% C7F06406	% C7F06506	% C7F06606
g. Conduites d'eaux pluviales (diamètre supérieur ou égal à 450 millimètres et inférieur à 1 500 millimètres)	% C7F06107	% C7F06207	% C7F06307	% C7F06407	% C7F06507	% C7F06607
h. Conduites d'eaux pluviales (diamètre supérieur ou égal à 1 500 millimètres)	% C7F06108	% C7F06208	% C7F06308	% C7F06408	% C7F06508	% C7F06608
i. Conduites d'eaux pluviales (de diamètre inconnu)	% C7F06109	% C7F06209	% C7F06309	% C7F06409	% C7F06509	% C7F06609

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

4. Quels étaient la valeur de remplacement estimée, le budget de renouvellement requis et les dépenses de renouvellement réelles en **2024** pour les actifs relatifs aux eaux pluviales que possédait votre organisation?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Si aucune ventilation n'est disponible, veuillez fournir le total.

Veuillez déclarer tous les montants en **milliers de dollars canadiens**.

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Valeur de remplacement estimée (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement requis (milliers de \$CAN)	Dépenses de renouvellement réelles (milliers de \$CAN)
Actifs relatifs aux eaux pluviales			
a. Pompes de drainage des eaux pluviales	<input type="text" value="000 \$"/> C7H18101	<input type="text" value="000 \$"/> C7H18201	<input type="text" value="000 \$"/> C7H18301
b. Installations de gestion des eaux pluviales (bassins et milieux humides)	<input type="text" value="000 \$"/> C7H18110	<input type="text" value="000 \$"/> C7H18210	<input type="text" value="000 \$"/> C7H18310
c. Ponceaux et fossées à ciel ouvert	<input type="text" value="000 \$"/> C7H18111	<input type="text" value="000 \$"/> C7H18211	<input type="text" value="000 \$"/> C7H18311
d. Conduites d'eau pluviales	<input type="text" value="000 \$"/> C7H18112	<input type="text" value="000 \$"/> C7H18212	<input type="text" value="000 \$"/> C7H18312
Total de tous les actifs relatifs aux eaux pluviales	<input type="text" value="000 \$"/> C7H18113	<input type="text" value="000 \$"/> C7H18213	<input type="text" value="000 \$"/> C7H18313

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

5. En **2024**, combien de fuites ou de ruptures ont été réparées?
Include les fuites ou les ruptures sur les conduites principales d'égout pluvial et les conduites d'interconnexion des eaux pluviales appartenant à votre organisation ou louées par elle.
Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.
Déclarez « **0** » si aucun.

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Conduites principales d'égout pluvial

Nombre de fuites ou de ruptures des conduites principales d'égout pluvial

C7G18104

OU

- ¹ Inconnu

C7G18109

Conduites d'interconnexion des eaux pluviales

Nombre de fuites ou de ruptures des conduites d'interconnexion des eaux pluviales

C7G18105

OU

- ¹ Inconnu

C7G18110

6. En ce qui concerne les fuites ou les ruptures déclarées à la question 5, quel est le nombre moyen de jours entre la détection et la réparation des fuites?
Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.
Déclarez « **0** » si aucun.

Conduites principales d'égout pluvial

Nombre de jours entre la détection et la réparation des conduites principales d'égout pluvial

C7G18106

OU

- ¹ Inconnu

C7G18111

Conduites d'interconnexion des eaux pluviales

Nombre de jours entre la détection et la réparation des conduites d'interconnexion des eaux pluviales

C7G18107

OU

- ¹ Inconnu

C7G18112

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION POUR RAPPORTER

7. Au **31 décembre 2024**, votre organisation utilisait-elle des contrôles en temps réel pour la gestion des eaux pluviales?

Il s'agit de systèmes de contrôle utilisés pour gérer les volumes d'eaux pluviales en temps réel pendant les orages. Il s'agit essentiellement d'un système dans lequel les vannes des différentes structures et parties d'un réseau d'eaux pluviales peuvent être ouvertes et fermées afin d'optimiser le stockage et de minimiser le risque de débordement des égouts. Ils sont soit actionnés automatiquement ou programmés selon des modèles, soit actionnés manuellement pendant les orages.

C7G18108

- 1 Oui
2 Non

8. Votre organisation dispose-t-elle d'un plan documenté de gestion des actifs relatifs aux eaux pluviales?

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

COG12303

- 1 Oui

➤ À quelle fréquence le plan de gestion des actifs relatifs aux eaux pluviales est-il mis à jour?

Indiquez la fréquence en années, le cas échéant.

Nombre d'années

COG11303

- 2 Non

➤ D'ici combien d'années votre organisation prévoit-elle mettre en place un plan documenté de gestion des actifs relatifs aux eaux pluviales?

Indiquez dans combien d'années le plan sera mis en œuvre, le cas échéant.

Nombre d'années

COG13303

- 9.** Quel type de système d'information sur la gestion des actifs votre organisation utilisait-elle pour les eaux pluviales?
Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Type de système

COG14303

- 1 Logiciel personnalisé
- 2 Logiciel prêt à l'emploi
- 3 Chiffrier électronique
- 4 Documents papier
- 5 Ne sais pas
- 6 Autre

- 10.** En **2024**, quel était le niveau de maturité de la planification de la gestion des actifs de votre organisation pour les eaux pluviales?
Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.
Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Niveau de maturité

COG01003

- 1 Consciente
- 2 Développement
- 3 Compétente
- 4 Optimisation
- 5 Excellente
- 6 Ne sais pas

- 11.** Votre organisation prend-elle en considération l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets dans son processus décisionnel concernant les eaux pluviales?
Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.
Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Adaptation aux changements climatiques et atténuation de leurs effets

COG00303

- 1 Adaptation aux changements climatiques
- 2 Atténuation des changements climatiques
- 3 À la fois adaptation et atténuation
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

Commentaires

COM01004

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

COPIE POUR INFORMATION

Définitions

Question 1

Les actifs relatifs aux eaux pluviales

Immobilisations ponctuelles relatives aux eaux pluviales

Include les pompes de drainage des eaux pluviales ; les installations de gestion des eaux pluviales : bassins d'eaux pluviales et zones humides d'eaux pluviales ; et les installations de gestion des eaux pluviales : installations autorisées de bout de chaîne que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Actifs linéaires relatifs aux eaux pluviales

Include les ponceaux de moins de trois mètres de diamètre, les fossés à ciel ouvert, les conduites d'eaux pluviales (diamètre inférieur à 450 millimètres), les conduites d'eaux pluviales (diamètre supérieur ou égal à 450 millimètres et inférieur à 1 500 millimètres), et les conduites d'eaux pluviales (diamètre supérieur ou égal à 1 500 millimètres) que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Question 2

L'année d'achèvement de la construction ou d'achat représente l'année de la mise en service ou d'achat originale de l'actif. Ne pas prendre en compte les améliorations ou le renouvellement d'actifs existants. La somme de la distribution selon l'année devrait être égale au stock de l'actif au 31 décembre déclaré précédemment.

Si l'année est inconnue, veuillez fournir votre meilleure estimation selon l'âge approximatif de l'actif.

Question 3

Veuillez fournir la distribution en pourcentage de ces actifs, selon leur état général, en utilisant l'échelle de classement ci-dessous.

Très mauvais

La majeure partie ou la totalité de l'actif doit être immédiatement remplacée. L'actif présente un risque pour la santé et la sécurité, ce qui constitue un risque possible pour la sécurité du public, ou fait en sorte que l'actif ne peut être utilisé ou exploité sans exposer le personnel à des risques. L'actif doit faire l'objet de travaux majeurs ou être remplacé de toute urgence.

Mauvais

Il est probable que l'actif connaîtra une défaillance et il nécessite d'importants travaux à court terme. L'actif peut à peine être utilisé. L'actif ne pose aucun risque immédiat pour la santé ou la sécurité.

Passable

Une importante détérioration est évidente; des composantes mineures ou des sections isolées de l'actif doivent être remplacées ou réparées dans l'immédiat, mais l'actif est encore utilisable et fonctionne de manière sécuritaire à un niveau de service adéquat.

Bon

L'actif présente un état physique acceptable: l'actif présente un risque minime de défaillance à court terme, mais il pourrait se détériorer à long terme. Seuls des travaux mineurs sont requis.

Très bon

L'actif présente un bon état physique. L'actif ne présente pas de risque de défaillance à court terme et il ne nécessite pas de travaux.

S'il n'est pas possible de déclarer selon les risques de défaillance identifiés dans les définitions ci-dessus, veuillez utiliser les lignes directrices suivantes sur la durée de vie restante prévue :

Très mauvais – L'actif fonctionne à moins de 10 % de la durée de vie restante prévue.

Mauvais – L'actif fonctionne à moins de 40 % de la durée de vie restante prévue.

Passable – L'actif fonctionne à au moins 40 % de la durée de vie restante prévue.

Bon – L'actif fonctionne à au moins 80 % de la durée de vie restante prévue.

Très bon – L'actif fonctionne à au moins 95 % de la durée de vie restante prévue.

Définitions (suite)

Question 4

Valeur de remplacement estimée

Coût approximatif, à l'heure actuelle (en dollars courants), qui serait nécessaire pour remplacer les actifs détenus ou loués par votre organisation, **y compris** les frais de démolition.

Exclude les coûts de terrains et les frais généraux, tels que les frais administratifs.

Budget de renouvellement requis

Budget d'immobilisations requis pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs pour que tous les actifs obtiennent l'évaluation en « bon » état au 31 décembre de l'année de référence.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Dépenses de renouvellement réelles

Fonds réels dépensés au courant de l'année dans le cadre de la remise en état, de la reconstruction ou du remplacement des actifs.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Question 5

Les **fuites** comprenaient des fuites déclarées et des fuites non déclarées dans les conduites principales et les tuyaux de branchement (côté public seulement). Voir « Fuites déclarées » et « Fuites non déclarées ». Les fuites dues au suintement naturel (petites fuites non détectables par des méthodes acoustiques) ne doivent pas être incluses.

Les **conduites principales** servent à transporter l'eau potable d'une source d'eau, comme une station de traitement, vers divers points de distribution au sein d'une collectivité.

Les **tuyaux de branchement** sont des tuyaux reliant la conduite principale au compteur d'eau ou à la limite de construction du client (si non mesuré) et fournissant de l'eau aux locaux d'un client. La propriété du tuyau de branchement est partagée entre le service d'eau et le client; le service d'eau possède et entretient le tuyau de branchement de la conduite principale jusqu'au point de transfert de propriété, tandis que le client possède le tuyau de branchement du point de transfert de propriété jusqu'au compteur d'eau ou à la limite de construction du client (si non mesuré).

Les **fuites déclarées** sont les fuites qui sont portées à l'attention des services d'eau par leurs employés (en dehors d'une enquête de détection des fuites particulière), le public, ou d'autres parties en raison de la présence d'eau à la surface du sol ou à d'autres endroits visibles ou de plaintes de consommateurs concernant par exemple la pression ou le bruit dans les installations de plomberie. Les ruptures ou les fuites au niveau de la rue ou à la surface du sol sont les types d'incidents les plus souvent signalés aux services d'eau parce qu'ils peuvent causer des perturbations. Les services d'eau ont tendance à réagir rapidement aux fuites et aux ruptures signalées parce qu'elles représentent une perte d'eau, une cause potentielle de dommages à l'infrastructure voisine et aux biens privés, et une perturbation pour la collectivité qui peut avoir une incidence négative sur la perception de l'efficacité des services d'eau par le public. Lorsqu'il existe des systèmes de contrôle et d'acquisition des données (SCADA), si des ruptures de conduites principales (selon la taille de la zone) sont identifiées par le SCADA et que des mesures sont prises rapidement pour les localiser et les réparer, ces événements doivent être classés comme déclarés plutôt que non déclarés. Des efforts de localisation des fuites peuvent encore être nécessaires pour repérer les fuites signalées.

Les **fuites non déclarées** sont des fuites, généralement cachées, qui ne peuvent être détectées que si le service d'eau a un programme de contrôle actif des fuites, ou lorsqu'elles s'aggravent et apparaissent d'une façon ou d'une autre et deviennent des fuites déclarées. Avec un contrôle passif ou un contrôle actif très peu fréquent, ces fuites passent inaperçues et durent longtemps, causant des pertes d'eau croissantes. Les interventions de contrôle actif des fuites, menées à une fréquence économique qui varie selon les circonstances locales, permettent de gérer de manière économique le volume perdu à cause des fuites non déclarées.

La **détection** est l'étape à laquelle le service d'eau prend conscience de l'existence d'une fuite, un paramètre fortement influencé par la présence ou l'absence d'un programme de contrôle actif des fuites.

La **réparation** est l'étape à laquelle le service d'eau répare la fuite (plus de perte d'eau associée à la fuite).

Définitions (suite)

Question 8

Le **plan de gestion des actifs** décrit les méthodes de gestion d'un groupe d'actifs sur une certaine période de temps. Il décrit les caractéristiques et l'état des actifs liés à l'infrastructure, les niveaux de service attendus, les mesures prévues pour assurer l'atteinte de ces niveaux et les stratégies de financement pour la mise en œuvre de ces mesures.

Question 10

Veuillez indiquer l'information pour chaque catégorie d'actif en utilisant l'échelle de maturité ci-dessous :

Consciente (niveau 1)

Notre approche de renouvellement des actifs vise à répondre aux besoins de base (**p. ex.** la croissance, la réglementation, et les problèmes connus). Nous évaluons les priorités en fonction de l'information disponible, de l'expérience du personnel et des commentaires du conseil municipal et de la direction.

Développement (niveau 2)

Nous disposons de plans de gestion des actifs préliminaires pour certaines catégories d'actifs, qui tiennent compte des besoins financiers prévus selon des données estimatives.

Compétente (niveau 3)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour les services essentiels, qui reposent sur une série de données estimatives et réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment l'information disponible sur le niveau de service (actuel et cible) et la gestion des risques. Nos plans de gestion des actifs mettent en évidence les problèmes et les priorités à court terme.

Optimisation (niveau 4)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour la plupart des services, établis à partir des données réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment des prévisions des besoins de base et des stratégies de gestion des risques qui concernent les actifs essentiels. Nos plans de gestion des actifs sont fondés sur des enjeux et les priorités à court et à long terme. Ils concilient les objectifs du service à court terme avec les buts et les risques à long terme. Nous tenons à jour nos plans de gestion des actifs dans le cadre des activités courantes.

Excellente (niveau 5)

Pour tous les services, nous disposons de plans de gestion des actifs reposant sur des données réelles. Nos plans de gestion des actifs sont intégrés dans l'ensemble des services. Nos plans de gestion des actifs renferment les prévisions des besoins et les stratégies de gestion des risques pour la plupart des actifs. Ils portent sur les risques visant les services et les objectifs opérationnels.

Question 11

L'adaptation aux changements climatiques consiste à planifier et à se préparer en fonction des impacts anticipés des changements climatiques. Il s'agit de modifier notre mode de vie et nos activités avant que les effets des changements climatiques ne se produisent (anticipation) et de se préparer à répondre à des événements extrêmes de plus en plus probables et fréquents (réaction).

Atténuation des changements climatiques

Réduire, éliminer ou éviter les émissions de gaz à effet de serre d'un projet précis.

Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, 2024

Routes

CONFIDENTIEL une fois rempli.

If you would like this questionnaire in English, please call us at: 1-833-977-8287

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.
EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

Objet de l'enquête

Statistique Canada mène cette enquête pour fournir des données statistiques utiles sur le stock, l'état, le rendement et les stratégies de gestion des actifs relatifs aux infrastructures publiques essentielles du Canada que possèdent ou louent les divers ordres de gouvernement et entités autochtones.

Les données recueillies dans le cadre de cette enquête seront utilisées par des analystes et des responsables de l'élaboration des politiques pour mieux comprendre l'état actuel des infrastructures essentielles du Canada, en vue de permettre à tous les ordres de gouvernement d'élaborer des politiques à l'appui de l'amélioration des infrastructures publiques essentielles du Canada, et d'aider à surveiller les progrès accomplis relativement aux résultats souhaités et à en rendre compte. Les renseignements que vous fournissez pourraient aussi être utilisés par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer tout renseignement recueilli qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'une organisation, sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les renseignements recueillis dans le cadre de cette enquête à des fins statistiques seulement.

Ententes de partage des données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage des données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organismes gouvernementaux, qui ont accepté de protéger la confidentialité des données et de les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada ne communiquera les données tirées de la présente enquête qu'aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'article 11 de la Loi sur la statistique prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, ~~on~~ ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

L'article 12 de la Loi sur la statistique prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec certains organismes en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef, que vous retournerez à Statistique Canada avec votre questionnaire rempli. Dans cette lettre, veuillez préciser le ou les organismes avec lesquels vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 12** ont été conclues avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, ainsi qu'avec Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, le Secrétariat du Conseil du trésor et le Ministère des finances du Québec.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

Autorisation de révélation

L'article 17 de la Loi sur la statistique fédérale autorise la révélation de certains renseignements relatifs à une personne, à une entreprise ou à une organisation. Statistique Canada ne révélera des renseignements que lorsqu'il est démontré qu'il existe un besoin à des fins statistiques et pour le bien commun, et lorsque cette révélation ne nuira ni aux personnes, ni aux organisations, ni aux entreprises. Dans le cadre de l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, le statisticien en chef a autorisé la diffusion de données sur différentes entités gouvernementales et sur des entreprises d'utilité publique; notamment sur les actifs tant au niveau agrégé qu'au niveau individuel. En outre, les noms des organisations gouvernementales provinciales, régionales et municipales seront publiés, ainsi que les variables utilisées lors de l'échantillonnage et de l'estimation.

Couplages d'enregistrements

Afin d'améliorer la qualité des données tirées de cette enquête et de réduire le fardeau de réponse, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements recueillis avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de sources administratives.

Renseignements supplémentaires

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Qui doit remplir ce questionnaire?

La réponse à l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada doit être coordonnée par le gestionnaire des actifs de l'organisation, qui veillera à ce que chaque questionnaire propre à un actif soit rempli par le gestionnaire de l'actif en question.

Veuillez retourner le questionnaire dans les 30 jours.

S'il vous est impossible de le remplir dans les 30 jours **OU** si vous avez besoin d'aide, veuillez nous contacter..

Téléphone 1-833-977-8287 (ATS : 1-866-753-7083)

Du lundi au vendredi (sauf les jours fériés), de 8 h à 19 h (heure de l'Est)

Renseignements généraux : infostats@statcan.gc.ca

Consultez notre site Web à www.statcan.gc.ca/IPEC



Instructions de déclaration

- Déclarez les montants en **milliers de dollars canadiens**.
- Les pourcentages devraient être arrondis en nombres entiers.
- Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir l'estimation la plus exacte possible.
- Entrez « **0** » s'il n'y a aucune valeur à déclarer.

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Routes

1. En **2024**, quelle était la longueur totale en kilomètres des actifs routiers de votre organisation?

Indiquez la longueur des actifs routiers en kilomètres équivalents deux voies, où un kilomètre d'une autoroute à quatre voies compte pour deux kilomètres. La longueur en kilomètres équivalents deux voies peut être calculée en divisant le nombre total de kilomètres de voies par deux, où une route à sens unique à une voie compterait pour 0,5 kilomètre pour chaque kilomètre de voie.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Indiquez la longueur en kilomètres.

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

		Kilomètres équivalents à deux voies
➤ Actifs routiers		
a.	Autoroutes	<input type="text"/> C5B02101
b.	Autoroutes rurales	<input type="text"/> C5B02107
c.	Artères	<input type="text"/> C5B02102
d.	Routes collectrices	<input type="text"/> C5B02103
e.	Routes locales	<input type="text"/> C5B02104
f.	Ruelles et allées	<input type="text"/> C5B02105

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER
COPIE POUR INFORMATION

- 2.** Indiquez ci-dessous la répartition des actifs routiers de votre organisation en kilomètres selon l'année d'achèvement de la construction.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Indiquez la longueur des actifs routiers en kilomètres équivalents deux voies.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	2020 à 2024	2010 à 2019	2000 à 2009	1970 à 1999	1940 à 1969	Avant 1940
➤ Actifs routiers						
a. Autoroutes	<input type="text"/> C5C03001	<input type="text"/> C5C03901	<input type="text"/> C5C03301	<input type="text"/> C5C03401	<input type="text"/> C5C03501	<input type="text"/> C5C03601
b. Autoroutes rurales	<input type="text"/> C5C03007	<input type="text"/> C5C03907	<input type="text"/> C5C03307	<input type="text"/> C5C03407	<input type="text"/> C5C03507	<input type="text"/> C5C03607
c. Artères	<input type="text"/> C5C03002	<input type="text"/> C5C03902	<input type="text"/> C5C03302	<input type="text"/> C5C03402	<input type="text"/> C5C03502	<input type="text"/> C5C03602
d. Routes collectrices	<input type="text"/> C5C03003	<input type="text"/> C5C03903	<input type="text"/> C5C03303	<input type="text"/> C5C03403	<input type="text"/> C5C03503	<input type="text"/> C5C03603
e. Routes locales	<input type="text"/> C5C03004	<input type="text"/> C5C03904	<input type="text"/> C5C03304	<input type="text"/> C5C03404	<input type="text"/> C5C03504	<input type="text"/> C5C03604
f. Ruelles et allées	<input type="text"/> C5C03005	<input type="text"/> C5C03905	<input type="text"/> C5C03305	<input type="text"/> C5C03405	<input type="text"/> C5C03505	<input type="text"/> C5C03605

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION POUR RAPPORTER

3. En 2024, quel était l'état physique général des actifs routiers de votre organisation?

Indiquez la répartition en pourcentage de vos actifs selon leur état physique général en utilisant l'échelle de classement. **Cela comprend les éléments qui seront mis hors service.** La répartition par actif doit totaliser 100 %.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Très mauvais	Mauvais	Passable	Bon	Très bon	Ne sais pas
➤ Actifs routiers						
a. Autoroutes	% C5F06101	% C5F06201	% C5F06301	% C5F06401	% C5F06501	% C5F06601
b. Autoroutes rurales	% C5F06107	% C5F06207	% C5F06307	% C5F06407	% C5F06507	% C5F06607
c. Artères	% C5F06102	% C5F06202	% C5F06302	% C5F06402	% C5F06502	% C5F06602
d. Routes collectrices	% C5F06103	% C5F06203	% C5F06303	% C5F06403	% C5F06503	% C5F06603
e. Routes locales	% C5F06104	% C5F06204	% C5F06304	% C5F06404	% C5F06504	% C5F06604
f. Ruelles et allées	% C5F06105	% C5F06205	% C5F06305	% C5F06405	% C5F06505	% C5F06605

NE PAS UTILISER POUR INFORMER
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

4. Quels étaient la valeur de remplacement estimée, le budget de renouvellement requis et les dépenses de renouvellement réelles en **2024** pour les actifs routiers que possérait votre organisation?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Si aucune ventilation n'est disponible, veuillez fournir le total.

Veuillez déclarer tous les montants en **milliers de dollars canadiens**.

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Valeur de remplacement estimée (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement requis (milliers de \$CAN)	Dépenses de renouvellement réelles (milliers de \$CAN)
Actifs routiers			
a. Autoroutes	000 \$ C5H13101	000 \$ C5H13201	000 \$ C5H13301
b. Autoroutes rurales	000 \$ C5H13107	000 \$ C5H13207	000 \$ C5H13307
c. Artères	000 \$ C5H13102	000 \$ C5H13202	000 \$ C5H13302
d. Routes collectrices	000 \$ C5H13103	000 \$ C5H13203	000 \$ C5H13303
e. Routes locales	000 \$ C5H13104	000 \$ C5H13204	000 \$ C5H13304
f. Ruelles et allées	000 \$ C5H13105	000 \$ C5H13205	000 \$ C5H13305
Total de tous les actifs routiers	000 \$ C5H13108	000 \$ C5H13208	000 \$ C5H13308

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

5. Votre organisation dispose-t-elle d'un plan documenté de gestion des actifs routiers?

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

COG12306

1 Oui



À quelle fréquence le plan de gestion des actifs routiers est-il mis à jour?

Indiquez la fréquence en années, le cas échéant.

Nombre d'années

COG11306

2 Non



D'ici combien d'années votre organisation prévoit-elle mettre en place un plan documenté de gestion des actifs routiers?

Indiquez dans combien d'années le plan sera mis en œuvre, le cas échéant.

Nombre d'années

COG13306

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

6. Quel type de système d'information sur la gestion des actifs votre organisation utilisait-elle pour les routes?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Type de système

COG14306

- 1 Logiciel personnalisé
- 2 Logiciel prêt à l'emploi
- 3 Chiffrier électronique
- 4 Documents papier
- 5 Ne sais pas
- 6 Autre

7. En **2024**, quel était le niveau de maturité de la planification de la gestion des actifs routiers de votre organisation?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Niveau de maturité

COG01006

- 1 Consciente
- 2 Développement
- 3 Compétente
- 4 Optimisation
- 5 Excellente
- 6 Ne sais pas

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

- 8.** Votre organisation prend-elle en considération l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets dans son processus décisionnel concernant les routes?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Adaptation aux changements climatiques et atténuation de leurs effets

COG00306

- 1 Adaptation aux changements climatiques
- 2 Atténuation des changements climatiques
- 3 À la fois adaptation et atténuation
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

- 9.** Votre organisation prend-elle en considération l'accessibilité et la conception universelle dans son processus décisionnel concernant les routes?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Accessibilité et conception universelle

COG00206

- 1 Accessibilité
- 2 Conception universelle
- 3 À la fois l'accessibilité et la conception universelle
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION
COPIE POUR RAPPORTER

Commentaires

COM01005

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

COPIE POUR INFORMATION

Définitions

Question 1

Les actifs routiers

Déclarez la longueur du réseau routier (autoroutes, autoroutes rurales, artères, routes collectrices, routes locales, et ruelles et allées) en kilomètres équivalents à deux voies, où un kilomètre d'une autoroute à quatre voies représente deux kilomètres. Les kilomètres équivalents à deux voies peuvent être calculés en divisant le nombre de kilomètres de voies par deux, où un kilomètre d'une voie à sens unique représente 0.5 kilomètre. Si seulement la longueur en kilomètres des voies centrales sont disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation en kilomètres équivalents à deux voies.

Include toutes les voies urbaines et rurales pavées et non pavées (autoroutes, autoroutes rurales, artères, routes collectrices, routes locales, ruelles et allées) que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Exclude les droits de passage réservés au transport en commun.

Les **autoroutes** sont caractérisées par une circulation dense et sont définies comme des routes dont l'accès est restreint, où une bande médiane sépare la circulation dans les directions opposées, et où l'on retrouve généralement deux voies ou plus dans chaque direction. Les autoroutes ne permettent pas d'accéder à une propriété et ne permettent généralement pas aux cyclistes et aux piétons d'y accéder.

Les **autoroutes rurales** sont caractérisées par un débit de circulation qui peut varier selon l'endroit où elles sont situées, de même que par des limites de vitesse qui sont établies à partir d'une fourchette allant de moyenne à élevée. Ces autoroutes sont habituellement composées d'une chaussée d'une à deux voies dans chaque direction. Contrairement aux autoroutes définies ci-dessus, les autoroutes rurales ne disposent généralement pas de bande de séparation et peuvent permettre un accès direct à partir des aménagements adjacents. La fluidité de la circulation est la principale préoccupation et ces routes sont conçues pour une circulation à des vitesses plus élevées que celles permises sur les artères routières, définies ci-dessous.

Les **artères** routières sont définies comme des routes où le débit de circulation est de modéré à élevé sur des distances moyennes entre les principales zones de production de circulation. Les routes collectrices et les routes locales mènent à ces artères, qui, elles, mènent aux autoroutes. Les artères routières sont généralement conçues pour la circulation à une vitesse moyenne, peuvent comporter de deux à six voies, peuvent être divisées — en permettant un accès direct limité ou réglementé à partir des aménagements adjacents —, et peuvent être conçues de façon à décourager le stationnement sur rue.

Les **routes collectrices** sont définies comme des routes où le débit de circulation est de faible à modéré et qui sont situées dans des secteurs précis d'une municipalité. Elles permettent à la circulation locale de se diriger vers les artères routières et les autoroutes. Les routes collectrices sont généralement conçues pour la circulation à une vitesse moyenne, peuvent comporter de deux à quatre voies, sont habituellement non divisées — en permettant un accès direct, mais habituellement réglementé, à partir des aménagements adjacents — et le stationnement sur rue y est habituellement autorisé et réglementé.

Les **routes locales** permettent un faible débit de circulation et l'accès à des propriétés privées. Les routes locales sont conçues pour la circulation à basses vitesses et peuvent comporter deux voies de circulation non divisées. Elles sont conçues de façon à décourager la circulation de transit et le stationnement y est habituellement autorisé, mais souvent réglementé.

Question 2

L'année d'achèvement de la construction ou d'achat représente l'année de la mise en service ou d'achat originale de l'actif. Ne pas prendre en compte les améliorations ou le renouvellement d'actifs existants. La somme de la distribution selon l'année devrait être égale au stock de l'actif au 31 décembre déclaré précédemment.

Si l'année est inconnue, veuillez fournir votre meilleure estimation selon l'âge approximatif de l'actif.

Question 3

Veuillez fournir la distribution en pourcentage de ces actifs, selon leur état général, en utilisant l'échelle de classement ci-dessous.

Très mauvais

La majeure partie ou la totalité de l'actif doit être immédiatement remplacée. L'actif présente un risque pour la santé et la sécurité, ce qui constitue un risque possible pour la sécurité du public, ou fait en sorte que l'actif ne peut être utilisé ou exploité sans exposer le personnel à des risques. L'actif doit faire l'objet de travaux majeurs ou être remplacé de toute urgence.

Mauvais

Il est probable que l'actif connaîtra une défaillance et il nécessite d'importants travaux à court terme. L'actif peut à peine être utilisé. L'actif ne pose aucun risque immédiat pour la santé ou la sécurité.

Passable

Une importante détérioration est évidente; des composantes mineures ou des sections isolées de l'actif doivent être remplacées ou réparées dans l'immédiat, mais l'actif est encore utilisable et fonctionne de manière sécuritaire à un niveau de service adéquat.

Définitions (suite)

Bon

L'actif présente un état physique acceptable; l'actif présente un risque minime de défaillance à court terme, mais il pourrait se détériorer à long terme. Seuls des travaux mineurs sont requis.

Très bon

L'actif présente un bon état physique. L'actif ne présente pas de risque de défaillance à court terme et il ne nécessite pas de travaux.

S'il n'est pas possible de déclarer selon les risques de défaillance identifiés dans les définitions ci-dessus, veuillez utiliser les lignes directrices suivantes sur la durée de vie restante prévue :

Très mauvais – L'actif fonctionne à moins de 10 % de la durée de vie restante prévue.

Mauvais – L'actif fonctionne à moins de 40 % de la durée de vie restante prévue.

Passable – L'actif fonctionne à au moins 40 % de la durée de vie restante prévue.

Bon – L'actif fonctionne à au moins 80 % de la durée de vie restante prévue.

Très bon – L'actif fonctionne à au moins 95 % de la durée de vie restante prévue.

Question 4

Valeur de remplacement estimée

Coût approximatif, à l'heure actuelle (en dollars courants), qui serait nécessaire pour remplacer les actifs détenus ou loués par votre organisation, **y compris** les frais de démolition.

Exclude les coûts de terrains et les frais généraux, tels que les frais administratifs.

Budget de renouvellement requis

Budget d'immobilisations requis pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs pour que tous les actifs obtiennent l'évaluation en « bon » état au 31 décembre de l'année de référence.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Dépenses de renouvellement réelles

Fonds réels dépensés au courant de l'année dans le cadre de la remise en état, de la reconstruction ou du remplacement des actifs.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Question 5

Le **plan de gestion des actifs** décrit les méthodes de gestion d'un groupe d'actifs sur une certaine période de temps. Il décrit les caractéristiques et l'état des actifs liés à l'infrastructure, les niveaux de service attendus, les mesures prévues pour assurer l'atteinte de ces niveaux et les stratégies de financement pour la mise en œuvre de ces mesures.

Question 7

Veuillez indiquer l'information pour chaque catégorie d'actif en utilisant l'échelle de maturité ci-dessous :

Consciente (niveau 1)

Notre approche de renouvellement des actifs vise à répondre aux besoins de base (**p. ex.** la croissance, la réglementation, et les problèmes connus). Nous évaluons les priorités en fonction de l'information disponible, de l'expérience du personnel et des

Définitions (suite)

commentaires du conseil municipal et de la direction.

Développement (niveau 2)

Nous disposons de plans de gestion des actifs préliminaires pour certaines catégories d'actifs, qui tiennent compte des besoins financiers prévus selon des données estimatives.

Compétente (niveau 3)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour les services essentiels, qui reposent sur une série de données estimatives et réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment l'information disponible sur le niveau de service (actuel et cible) et la gestion des risques. Nos plans de gestion des actifs mettent en évidence les problèmes et les priorités à court terme.

Optimisation (niveau 4)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour la plupart des services, établis à partir des données réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment des prévisions des besoins de base et des stratégies de gestion des risques qui concernent les actifs essentiels. Nos plans de gestion des actifs sont fondés sur des enjeux et les priorités à court et à long terme. Ils concilient les objectifs du service à court terme avec les buts et les risques à long terme. Nous tenons à jour nos plans de gestion des actifs dans le cadre des activités courantes.

Excellent (niveau 5)

Pour tous les services, nous disposons de plans de gestion des actifs reposant sur des données réelles. Nos plans de gestion des actifs sont intégrés dans l'ensemble des services. Nos plans de gestion des actifs renferment les prévisions des besoins et les stratégies de gestion des risques pour la plupart des actifs. Ils portent sur les risques visant les services et les objectifs opérationnels.

Question 8

L'adaptation aux changements climatiques consiste à planifier et à se préparer en fonction des impacts anticipés des changements climatiques. Il s'agit de modifier notre mode de vie et nos activités avant que les effets des changements climatiques ne se produisent (anticipation) et de se préparer à répondre à des événements extrêmes de plus en plus probables et fréquents (réaction).

Atténuation des changements climatiques

Réduire, éliminer ou éviter les émissions de gaz à effet de serre d'un projet précis.

Question 9

Accessibilité

Mettre en place des mesures appropriées assurant aux personnes ayant une incapacité, sur une même base d'égalité que les autres, l'accès à l'environnement physique, aux transports et aux autres installations et services ouverts ou fournis au public, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Conception universelle

Il s'agit de soutenir la convivialité des produits et de l'environnement bâti pour le plus grand nombre de personnes, y compris un large éventail de groupes d'âge et de capacités. La conception universelle s'applique à la conception de programmes et de services, de technologies, du transport, de l'instruction et d'autres produits et environnements.

Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, 2024

Ponts et tunnels

CONFIDENTIEL une fois rempli.

If you would like this questionnaire in English, please call us at: 1-833-977-8287

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.
EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

Objet de l'enquête

Statistique Canada mène cette enquête pour fournir des données statistiques utiles sur le stock, l'état, le rendement et les stratégies de gestion des actifs relatifs aux infrastructures publiques essentielles du Canada que possèdent ou louent les divers ordres de gouvernement et entités autochtones.

Les données recueillies dans le cadre de cette enquête seront utilisées par des analystes et des responsables de l'élaboration des politiques pour mieux comprendre l'état actuel des infrastructures essentielles du Canada, en vue de permettre à tous les ordres de gouvernement d'élaborer des politiques à l'appui de l'amélioration des infrastructures publiques essentielles du Canada, et d'aider à surveiller les progrès accomplis relativement aux résultats souhaités et à en rendre compte. Les renseignements que vous fournissez pourraient aussi être utilisés par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer tout renseignement recueilli qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'une organisation, sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les renseignements recueillis dans le cadre de cette enquête à des fins statistiques seulement.

Ententes de partage des données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage des données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organismes gouvernementaux, qui ont accepté de protéger la confidentialité des données et de les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada ne communiquera les données tirées de la présente enquête qu'aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'**article 11** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, ~~on~~ ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

L'**article 12** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec certains organismes en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef, que vous retournerez à Statistique Canada avec votre questionnaire rempli. Dans cette lettre, veuillez préciser le ou les organismes avec lesquels vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 12** ont été conclues avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, ainsi qu'avec Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, le Secrétariat du Conseil du trésor et le Ministère des finances du Québec.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

Autorisation de révélation

L'**article 17** de la *Loi sur la statistique* fédérale autorise la révélation de certains renseignements relatifs à une personne, à une entreprise ou à une organisation. Statistique Canada ne révélera des renseignements que lorsqu'il est démontré qu'il existe un besoin à des fins statistiques et pour le bien commun, et lorsque cette révélation ne nuira ni aux personnes, ni aux organisations, ni aux entreprises. Dans le cadre de l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, le statisticien en chef a autorisé la diffusion de données sur différentes entités gouvernementales et sur des entreprises d'utilité publique; notamment sur les actifs tant au niveau agrégé qu'au niveau individuel. En outre, les noms des organisations gouvernementales provinciales, régionales et municipales seront publiés, ainsi que les variables utilisées lors de l'échantillonnage et de l'estimation.

Couplages d'enregistrements

Afin d'améliorer la qualité des données tirées de cette enquête et de réduire le fardeau de réponse, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements recueillis avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de sources administratives.

Renseignements supplémentaires

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Qui doit remplir ce questionnaire?

La réponse à l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada doit être coordonnée par le gestionnaire des actifs de l'organisation, qui veillera à ce que chaque questionnaire propre à un actif soit rempli par le gestionnaire de l'actif en question.

Veuillez retourner le questionnaire dans les 30 jours.

S'il vous est impossible de le remplir dans les 30 jours **OU** si vous avez besoin d'aide, veuillez nous contacter..

Téléphone 1-833-977-8287 (ATS : 1-866-753-7083)

Du lundi au vendredi (sauf les jours fériés), de 8 h à 19 h (heure de l'Est)

Renseignements généraux : infostats@statcan.gc.ca

Consultez notre site Web à www.statcan.gc.ca/IPEC



Instructions de déclaration

- Déclarez les montants en **milliers de dollars canadiens**.
- Les pourcentages devraient être arrondis en nombres entiers.
- Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir l'estimation la plus exacte possible.
- Entrez « **0** » s'il n'y a aucune valeur à déclarer.

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Ponts et tunnels

1. Au **31 décembre 2024**, quel était l'inventaire final des stocks d'actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels de votre organisation?

Indiquez la longueur en mètres pour les ponts, les ponceaux et les tunnels.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Nombre	Mètres
» Ponts		
a. Autoroutes	<input type="text" value="C1B01101"/>	<input type="text" value="C1B01201"/>
b. Autoroutes rurales	<input type="text" value="C1B01108"/>	<input type="text" value="C1B01208"/>
c. Artères	<input type="text" value="C1B01102"/>	<input type="text" value="C1B01202"/>
d. Routes collectrices	<input type="text" value="C1B01103"/>	<input type="text" value="C1B01203"/>
e. Routes locales	<input type="text" value="C1B01104"/>	<input type="text" value="C1B01204"/>
» Autres		
f. Ponceaux (diamètre supérieur ou égal à 3 mètres)	<input type="text" value="C1B01106"/>	<input type="text" value="C1B01206"/>
g. Tunnels	<input type="text" value="C1B01107"/>	<input type="text" value="C1B01207"/>

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER
UNE COPIE POUR INFORMATION

- 2.** Indiquez ci-dessous la répartition du nombre des stocks d'actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels de votre organisation selon l'année d'achèvement de la construction.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	2020 à 2024	2010 à 2019	2000 à 2009	1970 à 1999	1940 à 1969	Avant 1940
» Ponts						
a. Autoroutes	<input type="text"/> C1C02801	<input type="text"/> C1C22101	<input type="text"/> C1C02301	<input type="text"/> C1C02401	<input type="text"/> C1C02501	<input type="text"/> C1C02601
b. Autoroutes rurales	<input type="text"/> C1C02808	<input type="text"/> C1C22108	<input type="text"/> C1C02308	<input type="text"/> C1C02408	<input type="text"/> C1C02508	<input type="text"/> C1C02608
c. Artères	<input type="text"/> C1C02802	<input type="text"/> C1C22102	<input type="text"/> C1C02302	<input type="text"/> C1C02402	<input type="text"/> C1C02502	<input type="text"/> C1C02602
d. Routes collectrices	<input type="text"/> C1C02803	<input type="text"/> C1C22103	<input type="text"/> C1C02303	<input type="text"/> C1C02403	<input type="text"/> C1C02503	<input type="text"/> C1C02603
e. Routes locales	<input type="text"/> C1C02804	<input type="text"/> C1C22104	<input type="text"/> C1C02304	<input type="text"/> C1C02404	<input type="text"/> C1C02504	<input type="text"/> C1C02604
» Autres						
f. Ponceaux (diamètre supérieur ou égal à 3 mètres)	<input type="text"/> C1C02806	<input type="text"/> C1C22106	<input type="text"/> C1C02306	<input type="text"/> C1C02406	<input type="text"/> C1C02506	<input type="text"/> C1C02606
g. Tunnels	<input type="text"/> C1C02807	<input type="text"/> C1C22107	<input type="text"/> C1C02307	<input type="text"/> C1C02407	<input type="text"/> C1C02507	<input type="text"/> C1C02607

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

3. En 2024, quel était l'état physique général des actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels de votre organisation?

Indiquez la répartition en pourcentage de vos actifs selon leur état physique général en utilisant l'échelle de classement. Cela comprend les éléments qui seront mis hors service. La répartition par actif doit totaliser 100 %.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Très mauvais	Mauvais	Passable	Bon	Très bon	Ne sais pas
--------------	---------	----------	-----	----------	-------------

» Ponts

a. Autoroutes	% C1F05101	% C1F05201	% C1F05301	% C1F05401	% C1F05501	% C1F05601
b. Autoroutes rurales	% C1F05108	% C1F05208	% C1F05308	% C1F05408	% C1F05508	% C1F05608
c. Artères	% C1F05102	% C1F05202	% C1F05302	% C1F05402	% C1F05502	% C1F05602
d. Routes collectrices	% C1F05103	% C1F05203	% C1F05303	% C1F05403	% C1F05503	% C1F05603
e. Routes locales	% C1F05104	% C1F05204	% C1F05304	% C1F05404	% C1F05504	% C1F05604

» Autres

f. Ponceaux (diamètre supérieur ou égal à 3 mètres)	% C1F05105	% C1F05206	% C1F05306	% C1F05406	% C1F05506	% C1F05606
g. Tunnels	% C1F05107	% C1F05207	% C1F05307	% C1F05407	% C1F05507	% C1F05607

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION
POUR RAPPORTER

4. Quels étaient la valeur de remplacement estimée, le budget de renouvellement requis et les dépenses de renouvellement réelles en **2024** pour les actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels que possérait votre organisation?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Si aucune ventilation n'est disponible, veuillez fournir le total.

Veuillez déclarer tous les montants en **milliers de dollars canadiens**.

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Valeur de remplacement estimée (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement requis (milliers de \$CAN)	Dépenses de renouvellement réelles (milliers de \$CAN)
> Ponts			
a. Autoroutes	000 \$ <i>C1H16101</i>	000 \$ <i>C1H16201</i>	000 \$ <i>C1H16301</i>
b. Autoroutes rurales	000 \$ <i>C1H16108</i>	000 \$ <i>C1H16208</i>	000 \$ <i>C1H16308</i>
c. Artères	000 \$ <i>C1H16102</i>	000 \$ <i>C1H16202</i>	000 \$ <i>C1H16302</i>
d. Routes collectrices	000 \$ <i>C1H16103</i>	000 \$ <i>C1H16203</i>	000 \$ <i>C1H16303</i>
e. Routes locales	000 \$ <i>C1H16104</i>	000 \$ <i>C1H16204</i>	000 \$ <i>C1H16304</i>
> Autres			
f. Ponceaux (diamètre supérieur ou égal à 3 mètres)	000 \$ <i>C1H16106</i>	000 \$ <i>C1H16206</i>	000 \$ <i>C1H16306</i>
g. Tunnels	000 \$ <i>C1H16107</i>	000 \$ <i>C1H16207</i>	000 \$ <i>C1H16307</i>
Total de tous les ponts, ponceaux et tunnels	000 \$ <i>C1H16109</i>	000 \$ <i>C1H16209</i>	000 \$ <i>C1H16309</i>

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

5. Votre organisation dispose-t-elle d'un plan documenté de gestion des actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels?

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

COG12307

- 1 Oui

➤ À quelle fréquence le plan de gestion des actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels est-il mis à jour?

Indiquez la fréquence en années, le cas échéant.

Nombre d'années

COG11307

- 2 Non

➤ D'ici combien d'années votre organisation prévoit-elle mettre en place un plan documenté de gestion des actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels?

Indiquez dans combien d'années le plan sera mis en œuvre, le cas échéant.

Nombre d'années

COG13307

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

6. Quel type de système d'information sur la gestion des actifs votre organisation utilisait-elle pour les actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Type de système

COG14307

- 1 Logiciel personnalisé
- 2 Logiciel prêt à l'emploi
- 3 Chiffrier électronique
- 4 Documents papier
- 5 Ne sais pas
- 6 Autre

7. En **2024**, quel était le niveau de maturité de la planification de la gestion des actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels de votre organisation?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Niveau de maturité

COG01007

- 1 Consciente
- 2 Développement
- 3 Compétente
- 4 Optimisation
- 5 Excellente
- 6 Ne sais pas

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

- 8.** Votre organisation prend-elle en considération l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets dans son processus décisionnel concernant les actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Adaptation aux changements climatiques et atténuation de leurs effets

COG00207

- 1 Adaptation aux changements climatiques
- 2 Atténuation des changements climatiques
- 3 À la fois adaptation et atténuation
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

- 9.** Votre organisation prend-elle en considération l'accessibilité et la conception universelle dans son processus décisionnel concernant les actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Accessibilité et conception universelle

COG00307

- 1 Accessibilité
- 2 Conception universelle
- 3 À la fois l'accessibilité et la conception universelle
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION
COPIE POUR RAPPORTER

Commentaires

COM01006

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

COPIE POUR INFORMATION

Définitions

Question 1

Ponts

Include les ponts d'autoroutes, les ponts d'autoroutes rurales, les ponts d'artères, les ponts des routes collectrices, et les ponts des routes locales que votre organisation possède. **Include** les carrefours dénivelés.

Exclude les ponts dans les parcs et les ponts réservés au transport en commun.

Les **autoroutes** sont caractérisées par une circulation dense et sont définies comme des routes dont l'accès est restreint, où une bande médiane sépare la circulation dans les directions opposées, et où l'on retrouve généralement deux voies ou plus dans chaque direction. Les autoroutes ne permettent pas d'accéder à une propriété et ne permettent généralement pas aux cyclistes et aux piétons d'y accéder.

Les **autoroutes rurales** sont caractérisées par un débit de circulation qui peut varier selon l'endroit où elles sont situées, de même que par des limites de vitesse qui sont établies à partir d'une fourchette allant de moyenne à élevée. Ces autoroutes sont habituellement composées d'une chaussée d'une à deux voies dans chaque direction. Contrairement aux autoroutes définies ci-dessus, les autoroutes rurales ne disposent généralement pas de bande de séparation et peuvent permettre un accès direct à partir des aménagements adjacents. La fluidité de la circulation est la principale préoccupation et ces routes sont conçues pour une circulation à des vitesses plus élevées que celles permises sur les artères routières, définies ci-dessous.

Les **artères** routières sont définies comme des routes où le débit de circulation est de modéré à élevé sur des distances moyennes entre les principales zones de production de circulation. Les routes collectrices et les routes locales mènent à ces artères, qui, elles, mènent aux autoroutes. Les artères routières sont généralement conçues pour la circulation à une vitesse moyenne, peuvent comporter de deux à six voies, peuvent être divisées — en permettant un accès direct limité ou réglementé à partir des aménagements adjacents —, et peuvent être conçues de façon à décourager le stationnement sur rue.

Les **routes collectrices** sont définies comme des routes où le débit de circulation est de faible à modéré et qui sont situées dans des secteurs précis d'une municipalité. Elles permettent à la circulation locale de se diriger vers les artères routières et les autoroutes. Les routes collectrices sont généralement conçues pour la circulation à une vitesse moyenne, peuvent comporter de deux à quatre voies, sont habituellement non divisées — en permettant un accès direct, mais habituellement réglementé, à partir des aménagements adjacents — et le stationnement sur rue y est habituellement autorisé et réglementé.

Les **routes locales** permettent un faible débit de circulation et l'accès à des propriétés privées. Les routes locales sont conçues pour la circulation à basses vitesses et peuvent comporter deux voies de circulation non divisées. Elles sont conçues de façon à décourager la circulation de transit et le stationnement y est habituellement autorisé, mais souvent réglementé.

Ponceaux

Include les passages d'un diamètre supérieur ou égal à trois mètres que votre organisation possède.

Tunnels

Include les tunnels que votre organisation possède.

Exclude les tunnels dans les parcs et les tunnels réservés au transport en commun.

Question 2

L'année d'achèvement de la construction ou d'achat représente l'année de la mise en service ou d'achat originale de l'actif. Ne pas prendre en compte les améliorations ou le renouvellement d'actifs existants. La somme de la distribution selon l'année devrait être égale au stock de l'actif au 31 décembre déclaré précédemment.

Si l'année est inconnue, veuillez fournir votre meilleure estimation selon l'âge approximatif de l'actif.

Question 3

Veuillez fournir la distribution en pourcentage de ces actifs, selon leur état général, en utilisant l'échelle de classement ci-dessous.

Très mauvais

La majeure partie ou la totalité de l'actif doit être immédiatement remplacée. L'actif présente un risque pour la santé et la sécurité, ce qui constitue un risque possible pour la sécurité du public, ou fait en sorte que l'actif ne peut être utilisé ou exploité sans exposer le personnel à des risques. L'actif doit faire l'objet de travaux majeurs ou être remplacé de toute urgence.

Mauvais

Il est probable que l'actif connaîtra une défaillance et il nécessite d'importants travaux à court terme. L'actif peut à peine être utilisé. L'actif ne pose aucun risque immédiat pour la santé ou la sécurité.

Définitions (suite)

Passable

Une importante détérioration est évidente; des composantes mineures ou des sections isolées de l'actif doivent être remplacées ou réparées dans l'immédiat, mais l'actif est encore utilisable et fonctionne de manière sécuritaire à un niveau de service adéquat.

Bon

L'actif présente un état physique acceptable; l'actif présente un risque minime de défaillance à court terme, mais il pourrait se détériorer à long terme. Seuls des travaux mineurs sont requis.

Très bon

L'actif présente un bon état physique. L'actif ne présente pas de risque de défaillance à court terme et il ne nécessite pas de travaux.

S'il n'est pas possible de déclarer selon les risques de défaillance identifiés dans les définitions ci-dessus, veuillez utiliser les lignes directrices suivantes sur la durée de vie restante prévue :

Très mauvais – L'actif fonctionne à moins de 10 % de la durée de vie restante prévue.

Mauvais – L'actif fonctionne à moins de 40 % de la durée de vie restante prévue.

Passable – L'actif fonctionne à au moins 40 % de la durée de vie restante prévue.

Bon – L'actif fonctionne à au moins 80 % de la durée de vie restante prévue.

Très bon – L'actif fonctionne à au moins 95 % de la durée de vie restante prévue.

Question 4

Valeur de remplacement estimée

Coût approximatif, à l'heure actuelle (en dollars courants), qui serait nécessaire pour remplacer les actifs détenus ou loués par votre organisation, **y compris** les frais de démolition.

Exclude les coûts de terrains et les frais généraux, tels que les frais administratifs.

Budget de renouvellement requis

Budget d'immobilisations requis pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs pour que tous les actifs obtiennent l'évaluation en « bon » état au 31 décembre de l'année de référence.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Dépenses de renouvellement réelles

Fonds réels dépensés au cours de l'année dans le cadre de la remise en état, de la reconstruction ou du remplacement des actifs.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Question 5

Le **plan de gestion des actifs** décrit les méthodes de gestion d'un groupe d'actifs sur une certaine période de temps. Il décrit les caractéristiques et l'état des actifs liés à l'infrastructure, les niveaux de service attendus, les mesures prévues pour assurer l'atteinte de ces niveaux et les stratégies de financement pour la mise en œuvre de ces mesures.

Question 7

Veuillez indiquer l'information pour chaque catégorie d'actif en utilisant l'échelle de maturité ci-dessous :

Consciente (niveau 1)

Notre approche de renouvellement des actifs vise à répondre aux besoins de base (**p. ex.** la croissance, la réglementation, et les problèmes connus). Nous évaluons les priorités en fonction de l'information disponible, de l'expérience du personnel et des commentaires du conseil municipal et de la direction.

Définitions (suite)

Développement (niveau 2)

Nous disposons de plans de gestion des actifs préliminaires pour certaines catégories d'actifs, qui tiennent compte des besoins financiers prévus selon des données estimatives.

Compétente (niveau 3)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour les services essentiels, qui reposent sur une série de données estimatives et réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment l'information disponible sur le niveau de service (actuel et cible) et la gestion des risques. Nos plans de gestion des actifs mettent en évidence les problèmes et les priorités à court terme.

Optimisation (niveau 4)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour la plupart des services, établis à partir des données réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment des prévisions des besoins de base et des stratégies de gestion des risques qui concernent les actifs essentiels. Nos plans de gestion des actifs sont fondés sur des enjeux et les priorités à court et à long terme. Ils concilient les objectifs du service à court terme avec les buts et les risques à long terme. Nous tenons à jour nos plans de gestion des actifs dans le cadre des activités courantes.

Excellente (niveau 5)

Pour tous les services, nous disposons de plans de gestion des actifs reposant sur des données réelles. Nos plans de gestion des actifs sont intégrés dans l'ensemble des services. Nos plans de gestion des actifs renferment les prévisions des besoins et les stratégies de gestion des risques pour la plupart des actifs. Ils portent sur les risques visant les services et les objectifs opérationnels.

Question 8

L'adaptation aux changements climatiques consiste à planifier et à se préparer en fonction des impacts anticipés des changements climatiques. Il s'agit de modifier notre mode de vie et nos activités avant que les effets des changements climatiques ne se produisent (anticipation) et de se préparer à répondre à des événements extrêmes de plus en plus probables et fréquents (réaction).

Atténuation des changements climatiques

Réduire, éliminer ou éviter les émissions de gaz à effet de serre d'un projet précis.

Question 9

Accessibilité

Mettre en place des mesures appropriées assurant aux personnes ayant une incapacité, sur une même base d'égalité que les autres, l'accès à l'environnement physique, aux transports et aux autres installations et services ouverts ou fournis au public, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Conception universelle

Il s'agit de soutenir la convivialité des produits et de l'environnement bâti pour le plus grand nombre de personnes, y compris un large éventail de groupes d'âge et de capacités. La conception universelle s'applique à la conception de programmes et de services, de technologies, du transport, de l'instruction et d'autres produits et environnements.

Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, 2024

Déchets solides

CONFIDENTIEL une fois rempli.

If you would like this questionnaire in English, please call us at: 1-833-977-8287

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.
EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

Objet de l'enquête

Statistique Canada mène cette enquête pour fournir des données statistiques utiles sur le stock, l'état, le rendement et les stratégies de gestion des actifs relatifs aux infrastructures publiques essentielles du Canada que possèdent ou louent les divers ordres de gouvernement et entités autochtones.

Les données recueillies dans le cadre de cette enquête seront utilisées par des analystes et des responsables de l'élaboration des politiques pour mieux comprendre l'état actuel des infrastructures essentielles du Canada, en vue de permettre à tous les ordres de gouvernement d'élaborer des politiques à l'appui de l'amélioration des infrastructures publiques essentielles du Canada, et d'aider à surveiller les progrès accomplis relativement aux résultats souhaités et à en rendre compte. Les renseignements que vous fournissez pourraient aussi être utilisés par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer tout renseignement recueilli qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'une organisation, sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les renseignements recueillis dans le cadre de cette enquête à des fins statistiques seulement.

Ententes de partage des données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage des données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organismes gouvernementaux, qui ont accepté de protéger la confidentialité des données et de les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada ne communiquera les données tirées de la présente enquête qu'aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'**article 11** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, ~~on~~ ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

L'**article 12** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec certains organismes en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef, que vous retournerez à Statistique Canada avec votre questionnaire rempli. Dans cette lettre, veuillez préciser le ou les organismes avec lesquels vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 12** ont été conclues avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, ainsi qu'avec Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, le Secrétariat du Conseil du trésor et le Ministère des finances du Québec.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

Autorisation de révélation

L'**article 17** de la *Loi sur la statistique* fédérale autorise la révélation de certains renseignements relatifs à une personne, à une entreprise ou à une organisation. Statistique Canada ne révélera des renseignements que lorsqu'il est démontré qu'il existe un besoin à des fins statistiques et pour le bien commun, et lorsque cette révélation ne nuira ni aux personnes, ni aux organisations, ni aux entreprises. Dans le cadre de l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, le statisticien en chef a autorisé la diffusion de données sur différentes entités gouvernementales et sur des entreprises d'utilité publique; notamment sur les actifs tant au niveau agrégé qu'au niveau individuel. En outre, les noms des organisations gouvernementales provinciales, régionales et municipales seront publiés, ainsi que les variables utilisées lors de l'échantillonnage et de l'estimation.

Couplages d'enregistrements

Afin d'améliorer la qualité des données tirées de cette enquête et de réduire le fardeau de réponse, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements recueillis avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de sources administratives.

Renseignements supplémentaires

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Qui doit remplir ce questionnaire?

La réponse à l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada doit être coordonnée par le gestionnaire des actifs de l'organisation, qui veillera à ce que chaque questionnaire propre à un actif soit rempli par le gestionnaire de l'actif en question.

Veuillez retourner le questionnaire dans les 30 jours.

S'il vous est impossible de le remplir dans les 30 jours **OU** si vous avez besoin d'aide, veuillez nous contacter..

Téléphone 1-833-977-8287 (ATS : 1-866-753-7083)

Du lundi au vendredi (sauf les jours fériés), de 8 h à 19 h (heure de l'Est)

Renseignements généraux : infostats@statcan.gc.ca

Consultez notre site Web à www.statcan.gc.ca/IPEC



Instructions de déclaration

- Déclarez les montants en **milliers de dollars canadiens**.
- Les pourcentages devraient être arrondis en nombres entiers.
- Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir l'estimation la plus exacte possible.
- Entrez « **0** » s'il n'y a aucune valeur à déclarer.

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Déchets solides

1. Au 31 décembre 2024, quel était l'inventaire final des stocks d'actifs relatifs aux déchets solides de votre organisation?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « 0 » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Nombre	Capacité annuelle	Unité de mesure
» Actifs relatifs aux déchets solides			
a.	Actifs relatifs aux stations de transfert	<input type="text" value="C6B01101"/>	<input type="text" value="C6B01201"/> C6B01301 1 <input type="radio"/> Tonnes métriques 2 <input type="radio"/> Kilogrammes 3 <input type="radio"/> Livres 4 <input type="radio"/> Mètres cubes 5 <input type="radio"/> Verges cubes 6 <input type="radio"/> Tonne courte
» Actifs relatifs au réacheminement des déchets solides			
b.	Installations de compostage Exclure les installations de digestion anaérobio (fermentation méthanique).	<input type="text" value="C6B01102"/>	<input type="text" value="C6B01202"/> C6B01302 1 <input type="radio"/> Tonnes métriques 2 <input type="radio"/> Kilogrammes 3 <input type="radio"/> Livres 4 <input type="radio"/> Mètres cubes 5 <input type="radio"/> Verges cubes 6 <input type="radio"/> Tonne courte
c.	Installations de récupération des matières	<input type="text" value="C6B01103"/>	<input type="text" value="C6B01203"/> C6B01303 1 <input type="radio"/> Tonnes métriques 2 <input type="radio"/> Kilogrammes 3 <input type="radio"/> Livres 4 <input type="radio"/> Mètres cubes 5 <input type="radio"/> Verges cubes 6 <input type="radio"/> Tonne courte

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

d.	Installations de digestion anaérobio (fermentation mécanique)	C6B01104	C6B01204	<p>C6B01304</p> <p>1 <input type="radio"/> Tonnes métriques 2 <input type="radio"/> Kilogrammes 3 <input type="radio"/> Livres 4 <input type="radio"/> Mètres cubes 5 <input type="radio"/> Verges cubes 6 <input type="radio"/> Tonne courte</p>
<p>➤ Actifs relatifs à l'élimination des déchets solides</p>				
e.	Sites d'enfouissement techniques en activité	C6B01105	C6B01205	<p>C6B01305</p> <p>1 <input type="radio"/> Tonnes métriques 2 <input type="radio"/> Kilogrammes 3 <input type="radio"/> Livres 4 <input type="radio"/> Mètres cubes 5 <input type="radio"/> Verges cubes 6 <input type="radio"/> Tonne courte</p>
f.	Dépotoirs à ciel ouvert en activité	C6B01106	C6B01206	<p>C6B01306</p> <p>1 <input type="radio"/> Tonnes métriques 2 <input type="radio"/> Kilogrammes 3 <input type="radio"/> Livres 4 <input type="radio"/> Mètres cubes 5 <input type="radio"/> Verges cubes 6 <input type="radio"/> Tonne courte</p>
g.	<p>Sites d'enfouissement fermés c.-à-d. les dépotoirs à ciel ouvert et les sites d'enfouissement techniques inactifs</p>	C6B01107		

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

COPIE POUR INFORMATION

h. Incinérateurs Exclude les incinérations des déchets à des fins énergétiques. c.-à-d. les sites de brûlage à ciel ouvert, qui libèrent de l'énergie dans l'atmosphère	<div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 100%;"></div>	<i>C6B01108</i>	<div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 100%;"></div>	<i>C6B01208</i>	<i>C6B01308</i> 1 <input type="radio"/> Tonnes métriques 2 <input type="radio"/> Kilogrammes 3 <input type="radio"/> Livres 4 <input type="radio"/> Mètres cubes 5 <input type="radio"/> Verges cubes 6 <input type="radio"/> Tonne courte
i. Installations de valorisation énergétique Exclude la digestion anaérobie. c.-à-d. l'incinération, la gazéification	<div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 100%;"></div>	<i>C6B01109</i>	<div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 100%;"></div>	<i>C6B01209</i>	<i>C6B01309</i> 1 <input type="radio"/> Tonnes métriques 2 <input type="radio"/> Kilogrammes 3 <input type="radio"/> Livres 4 <input type="radio"/> Mètres cubes 5 <input type="radio"/> Verges cubes 6 <input type="radio"/> Tonne courte

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

2. Indiquez ci-dessous la répartition des stocks d'actifs relatifs aux déchets solides de votre organisation selon l'année d'achèvement de la construction.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « 0 » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	2020 à 2024	2010 à 2019	2000 à 2009	1970 à 1999	1940 à 1969	Avant 1940
➤ Actifs relatifs aux déchets solides						
a. Actifs relatifs aux stations de transfert	<input type="text" value="C6C02801"/>	<input type="text" value="C6C03101"/>	<input type="text" value="C6C02301"/>	<input type="text" value="C6C02401"/>	<input type="text" value="C6C02501"/>	<input type="text" value="C6C02601"/>
➤ Actifs relatifs au réacheminement des déchets solides						
b. Installations de compostage	<input type="text" value="C6C02802"/>	<input type="text" value="C6C03102"/>	<input type="text" value="C6C02302"/>	<input type="text" value="C6C02402"/>	<input type="text" value="C6C02502"/>	<input type="text" value="C6C02602"/>
c. Installations de récupération des matières	<input type="text" value="C6C02803"/>	<input type="text" value="C6C03103"/>	<input type="text" value="C6C02303"/>	<input type="text" value="C6C02403"/>	<input type="text" value="C6C02503"/>	<input type="text" value="C6C02603"/>
d. Installations de digestion anaérobique (fermentation mécanique)	<input type="text" value="C6C02804"/>	<input type="text" value="C6C03104"/>	<input type="text" value="C6C02304"/>	<input type="text" value="C6C02404"/>	<input type="text" value="C6C02504"/>	<input type="text" value="C6C02604"/>
➤ Actifs relatifs à l'élimination des déchets solides						
e. Sites d'enfouissement techniques en activité	<input type="text" value="C6C02805"/>	<input type="text" value="C6C03105"/>	<input type="text" value="C6C02305"/>	<input type="text" value="C6C02405"/>	<input type="text" value="C6C02505"/>	<input type="text" value="C6C02605"/>
f. Dépotoirs à ciel ouvert en activité	<input type="text" value="C6C02806"/>	<input type="text" value="C6C03106"/>	<input type="text" value="C6C02306"/>	<input type="text" value="C6C02406"/>	<input type="text" value="C6C02506"/>	<input type="text" value="C6C02606"/>
g. Incinérateurs	<input type="text" value="C6C02808"/>	<input type="text" value="C6C03108"/>	<input type="text" value="C6C02308"/>	<input type="text" value="C6C02508"/>	<input type="text" value="C6C02508"/>	<input type="text" value="C6C02608"/>
h. Installations de valorisation énergétique	<input type="text" value="C6C02809"/>	<input type="text" value="C6C03109"/>	<input type="text" value="C6C02309"/>	<input type="text" value="C6C02409"/>	<input type="text" value="C6C02509"/>	<input type="text" value="C6C02609"/>

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

3. En 2024, quel était l'état physique général des actifs relatifs aux déchets solides de votre organisation?

Indiquez la répartition en pourcentage de vos actifs selon leur état physique général en utilisant l'échelle de classement. Cela comprend les éléments qui seront mis hors service. La répartition par actif doit totaliser 100 %.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Très mauvais	Mauvais	Passable	Bon	Très bon	Ne sais pas
➤ Actifs relatifs aux déchets solides						
a. Actifs relatifs aux stations de transfert	<input type="text"/> % C6F05101	<input type="text"/> % C6F05201	<input type="text"/> % C6F05301	<input type="text"/> % C6F05401	<input type="text"/> % C6F05501	<input type="text"/> % C6F05601
➤ Actifs relatifs au réacheminement des déchets solides						
b. Installations de compostage	<input type="text"/> % C6F05102	<input type="text"/> % C6F05202	<input type="text"/> % C6F05302	<input type="text"/> % C6F05402	<input type="text"/> % C6F05502	<input type="text"/> % C6F05602
c. Installations de récupération des matières	<input type="text"/> % C6F05103	<input type="text"/> % C6F05203	<input type="text"/> % C6F05303	<input type="text"/> % C6F05403	<input type="text"/> % C6F05503	<input type="text"/> % C6F05603
d. Installations de digestion anaérobiose (fermentation mécanique)	<input type="text"/> % C6F05104	<input type="text"/> % C6F05204	<input type="text"/> % C6F05304	<input type="text"/> % C6F05404	<input type="text"/> % C6F05504	<input type="text"/> % C6F05604
➤ Actifs relatifs à l'élimination des déchets solides						
e. Sites d'enfouissement techniques en activité	<input type="text"/> % C6F05105	<input type="text"/> % C6F05205	<input type="text"/> % C6F05305	<input type="text"/> % C6F05405	<input type="text"/> % C6F05505	<input type="text"/> % C6F05605
f. Dépotoirs à ciel ouvert en activité	<input type="text"/> % C6F05106	<input type="text"/> % C6F05206	<input type="text"/> % C6F05306	<input type="text"/> % C6F05406	<input type="text"/> % C6F05506	<input type="text"/> % C6F05606
g. Incinérateurs	<input type="text"/> % C6F05108	<input type="text"/> % C6F05208	<input type="text"/> % C6F05308	<input type="text"/> % C6F05408	<input type="text"/> % C6F05508	<input type="text"/> % C6F05608
h. Installations de valorisation énergétique	<input type="text"/> % C6F05109	<input type="text"/> % C6F05209	<input type="text"/> % C6F05309	<input type="text"/> % C6F05409	<input type="text"/> % C6F05509	<input type="text"/> % C6F05609

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER D'INFORMATION

4. Quels étaient la valeur de remplacement estimée, le budget de renouvellement requis et les dépenses de renouvellement réelles en **2024** pour les actifs relatifs aux déchets solides que possédaient votre organisation?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Si aucune ventilation n'est disponible, veuillez fournir le total.

Veuillez déclarer tous les montants en **milliers de dollars canadiens**.

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Valeur de remplacement estimée (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement requis (milliers de \$CAN)	Dépenses de renouvellement réelles (milliers de \$CAN)
➤ Actifs relatifs aux déchets solides			
a. Actifs relatifs aux stations de transfert	000 \$ <i>C6H13101</i>	000 \$ <i>C6H13201</i>	000 \$ <i>C6H13301</i>
➤ Actifs relatifs au réacheminement des déchets solides			
b. Actifs relatifs au réacheminement des déchets solides	000 \$ <i>C6H13111</i>	000 \$ <i>C6H13211</i>	000 \$ <i>C6H13311</i>
➤ Actifs relatifs à l'élimination des déchets solides			
c. Actifs relatifs à l'élimination des déchets solides Exclure les sites d'enfouissement fermés.	000 \$ <i>C6H13112</i>	000 \$ <i>C6H13212</i>	000 \$ <i>C6H13312</i>
Total de toutes les installations de traitement des déchets solides	000 \$ <i>C6H13110</i>	000 \$ <i>C6H13210</i>	000 \$ <i>C6H13310</i>

NE PAS UTILISER POUR INFORMATIONS POUR RAPPORTER

5. Votre organisation dispose-t-elle d'un plan documenté de gestion des actifs relatifs aux déchets solides?

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

COG12305

1 Oui



➤ À quelle fréquence le plan de gestion des actifs relatifs aux déchets solides est-il mis à jour?

Indiquez la fréquence en années, le cas échéant.

Nombre d'années

COG11305

2 Non



➤ D'ici combien d'années votre organisation prévoit-elle mettre en place un plan documenté de gestion des actifs relatifs aux déchets solides?

Indiquez dans combien d'années le plan sera mis en œuvre, le cas échéant.

Nombre d'années

COG13305

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

6. Quel type de système d'information sur la gestion des actifs votre organisation utilisait-elle pour les déchets solides?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Type de système

COG14305

- 1 Logiciel personnalisé
- 2 Logiciel prêt à l'emploi
- 3 Chiffrier électronique
- 4 Documents papier
- 5 Ne sais pas
- 6 Autre

7. En **2024**, quel était le niveau de maturité de la planification de la gestion des actifs de votre organisation pour les déchets solides?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Niveau de maturité

COG01005

- 1 Consciente
- 2 Développement
- 3 Compétente
- 4 Optimisation
- 5 Excellente
- 6 Ne sais pas

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

- 8.** Votre organisation prend-elle en considération l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets dans son processus décisionnel concernant les déchets solides?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Adaptation aux changements climatiques et atténuation de leurs effets

COG00305

- 1 Adaptation aux changements climatiques
- 2 Atténuation des changements climatiques
- 3 À la fois adaptation et atténuation
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

- 9.** Votre organisation prend-elle en considération l'accessibilité et la conception universelle dans son processus décisionnel concernant les déchets solides?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Accessibilité et conception universelle

COG00205

- 1 Accessibilité
- 2 Conception universelle
- 3 À la fois l'accessibilité et la conception universelle
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION
COPIE POUR RAPPORTER

Commentaires

COM01007

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

COPIE POUR INFORMATION

Définitions

Question 1

Actifs relatifs à la collecte des déchets solides

Include les méthodes de collecte de déchets, de matières recyclables et de matières organiques, **y compris** la collecte sur le trottoir, la collecte derrière le bâtiment ou la collecte automatisée. Les déchets, les matières recyclables et les matières organiques peuvent être transportés vers un site intermédiaire ou un site d'élimination définitive que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Actifs relatifs aux stations de transfert des déchets solides

Include les installations que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition où les déchets transportés par des véhicules servant à la collecte sont transférés dans d'autres véhicules qui transportent les déchets jusqu'à une installation d'élimination (site d'enfouissement, incinérateur) ou de recyclage.

Actifs relatifs au réacheminement des déchets solides

Include les installations de compostage, les installations de récupération des matières, et les installations de digestion anaérobiose que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Actifs relatifs à l'élimination des déchets solides

Include les sites d'enfouissement techniques actifs, les dépotoirs à ciel ouvert actifs, les sites d'enfouissement fermés (dépotoirs à ciel ouvert et sites d'enfouissement techniques inactifs), les incinérateurs, et les installations de valorisation énergétique que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Question 2

L'année d'achèvement de la construction ou d'achat représente l'année de la mise en service ou d'achat originale de l'actif. Ne pas prendre en compte les améliorations ou le renouvellement d'actifs existants. La somme de la distribution selon l'année devrait être égale au stock de l'actif au 31 décembre déclaré précédemment.

Si l'année est inconnue, veuillez fournir votre meilleure estimation selon l'âge approximatif de l'actif.

Question 3

Veuillez fournir la distribution en pourcentage de ces actifs, selon leur état général, en utilisant l'échelle de classement ci-dessous.

Très mauvais

La majeure partie ou la totalité de l'actif doit être immédiatement remplacée. L'actif présente un risque pour la santé et la sécurité, ce qui constitue un risque possible pour la sécurité du public, ou fait en sorte que l'actif ne peut être utilisé ou exploité sans exposer le personnel à des risques. L'actif doit faire l'objet de travaux majeurs ou être remplacé de toute urgence.

Mauvais

Il est probable que l'actif connaîtra une défaillance et il nécessite d'importants travaux à court terme. L'actif peut à peine être utilisé. L'actif ne pose aucun risque immédiat pour la santé ou la sécurité.

Passable

Une importante détérioration est évidente; des composantes mineures ou des sections isolées de l'actif doivent être remplacées ou réparées dans l'immédiat, mais l'actif est encore utilisable et fonctionne de manière sécuritaire à un niveau de service adéquat.

Bon

L'actif présente un état physique acceptable; l'actif présente un risque minime de défaillance à court terme, mais il pourrait se détériorer à long terme. Seuls des travaux mineurs sont requis.

Très bon

L'actif présente un bon état physique. L'actif ne présente pas de risque de défaillance à court terme et il ne nécessite pas de travaux.

S'il n'est pas possible de déclarer selon les risques de défaillance identifiés dans les définitions ci-dessus, veuillez utiliser les lignes directrices suivantes sur la durée de vie restante prévue :

Très mauvais – L'actif fonctionne à moins de 10 % de la durée de vie restante prévue.

Mauvais – L'actif fonctionne à moins de 40 % de la durée de vie restante prévue.

Passable – L'actif fonctionne à au moins 40 % de la durée de vie restante prévue.

Bon – L'actif fonctionne à au moins 80 % de la durée de vie restante prévue.

Très bon – L'actif fonctionne à au moins 95 % de la durée de vie restante prévue.

Définitions (suite)

Question 4

Valeur de remplacement estimée

Coût approximatif, à l'heure actuelle (en dollars courants), qui serait nécessaire pour remplacer les actifs détenus ou loués par votre organisation, **y compris** les frais de démolition.

Exclude les coûts de terrains et les frais généraux, tels que les frais administratifs.

Budget de renouvellement requis

Budget d'immobilisations requis pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs pour que tous les actifs obtiennent l'évaluation en « bon » état au 31 décembre de l'année de référence.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Dépenses de renouvellement réelles

Fonds réels dépensés au courant de l'année dans le cadre de la remise en état, de la reconstruction ou du remplacement des actifs.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Question 5

Le **plan de gestion des actifs** décrit les méthodes de gestion d'un groupe d'actifs sur une certaine période de temps. Il décrit les caractéristiques et l'état des actifs liés à l'infrastructure, les niveaux de service attendus, les mesures prévues pour assurer l'atteinte de ces niveaux et les stratégies de financement pour la mise en œuvre de ces mesures.

Question 7

Veuillez indiquer l'information pour chaque catégorie d'actif en utilisant l'échelle de maturité ci-dessous :

Consciente (niveau 1)

Notre approche de renouvellement des actifs vise à répondre aux besoins de base (**p. ex.** la croissance, la réglementation, et les problèmes connus). Nous évaluons les priorités en fonction de l'information disponible, de l'expérience du personnel et des commentaires du conseil municipal et de la direction.

Développement (niveau 2)

Nous disposons de plans de gestion des actifs préliminaires pour certaines catégories d'actifs, qui tiennent compte des besoins financiers prévus selon des données estimatives.

Compétente (niveau 3)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour les services essentiels, qui reposent sur une série de données estimatives et réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment l'information disponible sur le niveau de service (actuel et cible) et la gestion des risques. Nos plans de gestion des actifs mettent en évidence les problèmes et les priorités à court terme.

Optimisation (niveau 4)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour la plupart des services, établis à partir des données réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment des prévisions des besoins de base et des stratégies de gestion des risques qui concernent les actifs essentiels. Nos plans de gestion des actifs sont fondés sur des enjeux et les priorités à court et à long terme. Ils concilient les objectifs du service à court terme avec les buts et les risques à long terme. Nous tenons à jour nos plans de gestion des actifs dans le cadre des activités courantes.

Excellent (niveau 5)

Pour tous les services, nous disposons de plans de gestion des actifs reposant sur des données réelles. Nos plans de gestion des actifs sont intégrés dans l'ensemble des services. Nos plans de gestion des actifs renferment les prévisions des besoins et les stratégies de gestion des risques pour la plupart des actifs. Ils portent sur les risques visant les services et les objectifs opérationnels.

Définitions (suite)

Question 8

L'adaptation aux changements climatiques consiste à planifier et à se préparer en fonction des impacts anticipés des changements climatiques. Il s'agit de modifier notre mode de vie et nos activités avant que les effets des changements climatiques ne se produisent (anticipation) et de se préparer à répondre à des événements extrêmes de plus en plus probables et fréquents (réaction).

Atténuation des changements climatiques

Réduire, éliminer ou éviter les émissions de gaz à effet de serre d'un projet précis.

Question 9

Accessibilité

Mettre en place des mesures appropriées assurant aux personnes ayant une incapacité, sur une même base d'égalité que les autres, l'accès à l'environnement physique, aux transports et aux autres installations et services ouverts ou fournis au public, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Conception universelle

Il s'agit de soutenir la convivialité des produits et de l'environnement bâti pour le plus grand nombre de personnes, **y compris** un large éventail de groupes d'âge et de capacités. La conception universelle s'applique à la conception de programmes et de services, de technologies, du transport, de l'instruction et d'autres produits et environnements.

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, 2024

Installations culturelles, sportives et de loisirs

CONFIDENTIEL une fois rempli.

If you would like this questionnaire in English, please call us at: 1-833-977-8287

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.
EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

Objet de l'enquête

Statistique Canada mène cette enquête pour fournir des données statistiques utiles sur le stock, l'état, le rendement et les stratégies de gestion des actifs relatifs aux infrastructures publiques essentielles du Canada que possèdent ou louent les divers ordres de gouvernement et entités autochtones.

Les données recueillies dans le cadre de cette enquête seront utilisées par des analystes et des responsables de l'élaboration des politiques pour mieux comprendre l'état actuel des infrastructures essentielles du Canada, en vue de permettre à tous les ordres de gouvernement d'élaborer des politiques à l'appui de l'amélioration des infrastructures publiques essentielles du Canada, et d'aider à surveiller les progrès accomplis relativement aux résultats souhaités et à en rendre compte. Les renseignements que vous fournissez pourraient aussi être utilisés par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer tout renseignement recueilli qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'une organisation, sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les renseignements recueillis dans le cadre de cette enquête à des fins statistiques seulement.

Ententes de partage des données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage des données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organismes gouvernementaux, qui ont accepté de protéger la confidentialité des données et de les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada ne communiquera les données tirées de la présente enquête qu'aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'**article 11** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, ~~on~~ ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

L'**article 12** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec certains organismes en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef, que vous retournerez à Statistique Canada avec votre questionnaire rempli. Dans cette lettre, veuillez préciser le ou les organismes avec lesquels vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 12** ont été conclues avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, ainsi qu'avec Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, le Secrétariat du Conseil du trésor et le Ministère des finances du Québec.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

Autorisation de révélation

L'**article 17** de la *Loi sur la statistique* fédérale autorise la révélation de certains renseignements relatifs à une personne, à une entreprise ou à une organisation. Statistique Canada ne révélera des renseignements que lorsqu'il est démontré qu'il existe un besoin à des fins statistiques et pour le bien commun, et lorsque cette révélation ne nuira ni aux personnes, ni aux organisations, ni aux entreprises. Dans le cadre de l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, le statisticien en chef a autorisé la diffusion de données sur différentes entités gouvernementales et sur des entreprises d'utilité publique; notamment sur les actifs tant au niveau agrégé qu'au niveau individuel. En outre, les noms des organisations gouvernementales provinciales, régionales et municipales seront publiés, ainsi que les variables utilisées lors de l'échantillonnage et de l'estimation.

Couplages d'enregistrements

Afin d'améliorer la qualité des données tirées de cette enquête et de réduire le fardeau de réponse, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements recueillis avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de sources administratives.

Renseignements supplémentaires

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Qui doit remplir ce questionnaire?

La réponse à l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada doit être coordonnée par le gestionnaire des actifs de l'organisation, qui veillera à ce que chaque questionnaire propre à un actif soit rempli par le gestionnaire de l'actif en question.

Veuillez retourner le questionnaire dans les 30 jours.

S'il vous est impossible de le remplir dans les 30 jours **OU** si vous avez besoin d'aide, veuillez nous contacter..

Téléphone 1-833-977-8287 (ATS : 1-866-753-7083)

Du lundi au vendredi (sauf les jours fériés), de 8 h à 19 h (heure de l'Est)

Renseignements généraux : infostats@statcan.gc.ca

Consultez notre site Web à www.statcan.gc.ca/IPEC



Instructions de déclaration

- Déclarez les montants en **milliers de dollars canadiens**.
- Les pourcentages devraient être arrondis en nombres entiers.
- Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir l'estimation la plus exacte possible.
- Entrez « **0** » s'il n'y a aucune valeur à déclarer.

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Installations culturelles, sportives et de loisirs

1. Au 31 décembre 2024, quel était l'inventaire final des stocks d'installations culturelles, sportives et de loisirs de votre organisation?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « 0 » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Nombre d'installations	Surface (mètres cubes)	Surface (hectares)
> Bâtiments			
a. Arénas intérieurs (à l'exclusion des salles de spectacle 1 000 places ou plus)	<input type="text"/> C2B01201	<input type="text"/> C2B01205	
b. Arénas intérieurs Salles de spectacle (1 000 places ou plus).	<input type="text"/> C2B01131	<input type="text"/> C2B01206	
c. Centres de curling	<input type="text"/> C2B01132	<input type="text"/> C2B01207	
d. Piscines intérieures	<input type="text"/> C2B01202	<input type="text"/> C2B01208	
e. Centres sportifs multifonctionnels	<input type="text"/> C2B01203	<input type="text"/> C2B01209	
f. Galeries d'art	<input type="text"/> C2B01112	<input type="text"/> C2B01210	
g. Bibliothèques	<input type="text"/> C2B01113	<input type="text"/> C2B01211	
h. Musées et archives	<input type="text"/> C2B01114	<input type="text"/> C2B01212	
i. Théâtres pour les arts de la scène	<input type="text"/> C2B01115	<input type="text"/> C2B01213	
j. Installations culturelles autochtones	<input type="text"/> C2B01130	<input type="text"/> C2B01214	
k. Centres communautaires Include les centres pour personnes âgées et les centres pour les jeunes.	<input type="text"/> C2B01116	<input type="text"/> C2B01215	
l. Installations multifonctionnelles, non classées ailleurs	<input type="text"/> C2B01204	<input type="text"/> C2B01216	

	Nombre d'installations	Surface (mètres cubes)	Surface (hectares)
➤ Installations extérieures			
m. Parcs <i>p. ex. les terrains de sport, les parcs pour enfants, les parcs naturels</i>	<input type="text"/> C2B01217		<input type="text"/> C2B01219
n. Autres installations sportives extérieures	<input type="text"/> C2B01218		<input type="text"/> C2B01220
o. Aires spécialisées extérieures <i>p. ex. les parcs pour les chiens sans laisse, les planchodromes</i>	<input type="text"/> C2B01139		<input type="text"/> C2B01221

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

2. Au **31 décembre 2024**, quel était l'inventaire final des stocks relatifs aux équipements culturels, sportifs et de loisirs dans les installations déclarées à la question 1?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Nombre

➤ **Installations de glace**

- a. Patinoires intérieures

C2B013201

- b. Patinoires extérieures

C2B013202

➤ **Installations aquatiques**

- c. Piscines intérieures, 50 mètres ou plus

C2B013203

- d. Piscines intérieures, moins de 50 mètres

C2B013204

- e. Piscines extérieures, 50 mètres et plus

C2B013205

- f. Piscines extérieures, moins de 50 mètres

C2B013206

- g. Parcs à jets d'eau extérieurs, aires de jets d'eau et pataugeoires

C2B013207

➤ **Autres installations**

- h. Gymnases intérieurs

C2B013208

- i. Terrains de raquette intérieurs

C2B013209

- j. Pistes de marche et de jogging intérieures

C2B013210

- k. Aires de conditionnement physique intérieures

C2B013211

p. ex. les salles de musculation ou d'aérobic

- l. Terrains intérieurs

C2B013212

p. ex. les surfaces gazonnées multifonctionnelles

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

	Nombre
m. Terrains de jeux extérieurs	<input data-bbox="1330 403 1530 451" type="text"/> <small>C2B013213</small>
n. Terrains de raquette extérieurs	<input data-bbox="1330 508 1530 557" type="text"/> <small>C2B013214</small>
o. Terrains de balle	<input data-bbox="1330 614 1530 663" type="text"/> <small>C2B013215</small>
p. Terrains de sports rectangulaires (gazon naturel)	<input data-bbox="1330 720 1530 768" type="text"/> <small>C2B013216</small>
q. Terrains de sports en gazon artificiel	<input data-bbox="1330 825 1530 874" type="text"/> <small>C2B013217</small>

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

3. Indiquez ci-dessous la répartition de l'inventaire des stocks d'installations culturelles, sportives et de loisirs selon l'année d'achèvement de la construction.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « 0 » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	2020 à 2024	2010 à 2019	2000 à 2009	1970 à 1999	1940 à 1969	Avant 1940
➤ Bâtiments						
a. Arénas intérieurs (à l' exclusion des salles de spectacle 1 000 places ou plus)	<input type="text"/> C2C05001	<input type="text"/> C2C05101	<input type="text"/> C2C05301	<input type="text"/> C2C05401	<input type="text"/> C2C05501	<input type="text"/> C2C05601
b. Arénas intérieurs Salles de spectacle (1 000 places ou plus).	<input type="text"/> C2C05031	<input type="text"/> C2C05131	<input type="text"/> C2C04831	<input type="text"/> C2C04431	<input type="text"/> C2C04531	<input type="text"/> C2C04631
c. Centres de curling	<input type="text"/> C2C05032	<input type="text"/> C2C05132	<input type="text"/> C2C04932	<input type="text"/> C2C04432	<input type="text"/> C2C04532	<input type="text"/> C2C04632
d. Piscines intérieures	<input type="text"/> C2C05002	<input type="text"/> C2C05102	<input type="text"/> C2C05302	<input type="text"/> C2C05402	<input type="text"/> C2C05502	<input type="text"/> C2C05602
e. Centres sportifs multifonctionnels	<input type="text"/> C2C05003	<input type="text"/> C2C05103	<input type="text"/> C2C05303	<input type="text"/> C2C05403	<input type="text"/> C2C05503	<input type="text"/> C2C05603
f. Galeries d'art	<input type="text"/> C2C05012	<input type="text"/> C2C05112	<input type="text"/> C2C04312	<input type="text"/> C2C04412	<input type="text"/> C2C04512	<input type="text"/> C2C04612
g. Bibliothèques	<input type="text"/> C2C05013	<input type="text"/> C2C05113	<input type="text"/> C2C04313	<input type="text"/> C2C04413	<input type="text"/> C2C04513	<input type="text"/> C2C04613
h. Musées et archives	<input type="text"/> C2C05014	<input type="text"/> C2C05114	<input type="text"/> C2C04314	<input type="text"/> C2C04414	<input type="text"/> C2C4514	<input type="text"/> C2C04614
i. Théâtres pour les arts de la scène	<input type="text"/> C2C05015	<input type="text"/> C2C05115	<input type="text"/> C2C04315	<input type="text"/> C2C04415	<input type="text"/> C2C04515	<input type="text"/> C2C04615
j. Installations culturelles autochtones	<input type="text"/> C2C05030	<input type="text"/> C2C05130	<input type="text"/> C2C04330	<input type="text"/> C2C04430	<input type="text"/> C2C04530	<input type="text"/> C2C04630

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

	2020 à 2024	2010 à 2019	2000 à 2009	1970 à 1999	1940 à 1969	Avant 1940
k. Centres communautaires Include les centres pour personnes âgées et les centres pour les jeunes.	<input type="text"/> C2C05016	<input type="text"/> C2C05116	<input type="text"/> C2C04316	<input type="text"/> C2C04416	<input type="text"/> C2C04516	<input type="text"/> C2C04616
l. Installations multifonctionnelles, non classées ailleurs	<input type="text"/> C2C05004	<input type="text"/> C2C05104	<input type="text"/> C2C05304	<input type="text"/> C2C05404	<input type="text"/> C2C05504	<input type="text"/> C2C05604
➤ Installations extérieures						
m. Parcs p. ex. les terrains de sport, les parcs pour enfants, les parcs naturels.	<input type="text"/> C2C05008	<input type="text"/> C2C05108	<input type="text"/> C2C05308	<input type="text"/> C2C05408	<input type="text"/> C2C05508	<input type="text"/> C2C05608
n. Autres installations sportives extérieures	<input type="text"/> C2C05009	<input type="text"/> C2C05109	<input type="text"/> C2C05309	<input type="text"/> C2C05409	<input type="text"/> C2C05509	<input type="text"/> C2C05609
o. Aires spécialisées extérieures p. ex. les parcs pour les chiens sans laisse, les planchodromes.	<input type="text"/> C2C05039	<input type="text"/> C2C05139	<input type="text"/> C2C04339	<input type="text"/> C2C04439	<input type="text"/> C2C04539	<input type="text"/> C2C04639

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

4. En 2024, quel était l'état physique général des actifs relatifs aux installations culturelles, sportives et de loisirs de votre organisation?

Indiquez la répartition en pourcentage de vos actifs selon leur état physique général en utilisant l'échelle de classement. **Cela comprend les éléments qui seront mis hors service.** La répartition par actif doit totaliser 100 %.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Très mauvais	Mauvais	Passable	Bon	Très bon	Ne sais pas
--	--------------	---------	----------	-----	----------	-------------

➤ Bâtiments

a. Arénas intérieurs (à l'exclusion des salles de spectacle 1 000 places ou plus)	% C2F07145	% C2F07245	% C2F07345	% C2F07445	% C2F07545	% C2F07645
b. Arénas intérieurs Salles de spectacle (1 000 places ou plus).	% C2F07131	% C2F07231	% C2F07331	% C2F07431	% C2F07531	% C2F07631
c. Centres de curling	% C2F07132	% C2F07232	% C2F07332	% C2F07432	% C2F07532	% C2F07632
d. Piscines intérieures	% C2F07146	% C2F07246	% C2F07346	% C2F07446	% C2F07546	% C2F07646
e. Centres sportifs multifonctionnels	% C2F07147	% C2F07247	% C2F07347	% C2F07447	% C2F07547	% C2F07647
f. Galeries d'art	% C2F07112	% C2F07212	% C2F07312	% C2F07412	% C2F07512	% C2F07612
g. Bibliothèques	% C2F07113	% C2F07213	% C2F07313	% C2F07413	% C2F07513	% C2F07613
h. Musées et archives	% C2F07114	% C2F07214	% C2F07314	% C2F07414	% C2F07514	% C2F07614
i. Théâtres pour les arts de la scène	% C2F07115	% C2F07215	% C2F07315	% C2F07415	% C2F07515	% C2F07615
j. Installations culturelles autochtones	% C2F07130	% C2F07230	% C2F07330	% C2F07430	% C2F07530	% C2F07630

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

	Très mauvais	Mauvais	Passable	Bon	Très bon	Ne sais pas
k. Centres communautaires Include les centres pour personnes âgées et les centres pour les jeunes.	% C2F07116	% C2F07216	% C2F07316	% C2F07416	% C2F07516	% C2F07616
l. Installations multifonctionnelles, non classées ailleurs	% C2F07144	% C2F07244	% C2F07344	% C2F07444	% C2F07544	% C2F07644
➤ Installations extérieures						
m. Parcs p. ex. les terrains de sport, les parcs pour enfants, les parcs naturels.	% C2F07148	% C2F07248	% C2F07348	% C2F07448	% C2F07548	% C2F07648
n. Autres installations sportives extérieures	% C2F07149	% C2F07249	% C2F07349	% C2F07449	% C2F07549	% C2F07649
o. Aires spécialisées extérieures p. ex. les parcs pour les chiens sans laisse, les planchodromes.	% C2F07139	% C2F07239	% C2F07339	% C2F07439	% C2F07539	% C2F07639

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

5. Au 31 décembre 2024, quel était votre inventaire des stocks d'installations culturelles, sportives et de loisirs qui étaient accessibles?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « 0 » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Nombre
a. Installations de glace	<input type="text"/> C2G13201
b. Installations aquatiques	<input type="text"/> C2G13202
c. Installations d'art et de culture	<input type="text"/> C2G13204
d. Installations multifonctionnelles	<input type="text"/> C2G13206
e. Autres installations	<input type="text"/> C2G13205

*NE PAS UTILISER POUR INFORMATION
COPIE POUR RAPPORTER*

6. Quels étaient la valeur de remplacement estimée, le budget de renouvellement requis et les dépenses de renouvellement réelles en **2024** pour les installations culturelles, sportives et de loisirs que possédait votre organisation?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Si aucune ventilation n'est disponible, veuillez fournir le total.

Veuillez déclarer tous les montants en **milliers de dollars canadiens**.

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Valeur de remplacement estimée (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement requis (milliers de \$CAN)	Dépenses de renouvellement réelles (milliers de \$CAN)
➤ Bâtiments			
a. Arénas intérieurs (à l' exclusion des salles de spectacle 1 000 places ou plus)	000 \$ C2H14147	000 \$ C2H14247	000 \$ C2H14347
b. Arénas intérieurs Salles de spectacle (1 000 places ou plus).	000 \$ C2H14131	000 \$ C2H14231	000 \$ C2H14331
c. Centres de curling	000 \$ C2H14132	000 \$ C2H14232	000 \$ C2H14332
d. Piscines intérieures	000 \$ C2H14148	000 \$ C2H14248	000 \$ C2H14348
e. Centres sportifs multifonctionnels	000 \$ C2H14149	000 \$ C2H14249	000 \$ C2H14349
f. Galeries d'art	000 \$ C2H14112	000 \$ C2H14212	000 \$ C2H14312
g. Bibliothèques	000 \$ C2H14113	000 \$ C2H14213	000 \$ C2H14313
h. Musées et archives	000 \$ C2H14114	000 \$ C2H14214	000 \$ C2H14314
i. Théâtres pour les arts de la scène	000 \$ C2H14115	000 \$ C2H14215	000 \$ C2H14315
j. Installations culturelles autochtones	000 \$ C2H14130	000 \$ C2H14230	000 \$ C2H14330
k. Centres communautaires Inclure les centres pour personnes âgées et les centres pour les jeunes.	000 \$ C2H14116	000 \$ C2H14216	000 \$ C2H14316
l. Installations multifonctionnelles, non classées ailleurs	000 \$ C2H14144	000 \$ C2H14244	000 \$ C2H14344
Total des bâtiments culturels, des bâtiments sportifs et des bâtiments de loisirs	000 \$ C2H14145	000 \$ C2H14245	000 \$ C2H14345

NE PAS UTILISER POUR INFORMATIONS POUR RAPPORTER

	Valeur de remplacement estimée (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement requis (milliers de \$CAN)	Dépenses de renouvellement réelles (milliers de \$CAN)
> Installations extérieures			
m. Parcs p. ex. les terrains de sport, les parcs pour enfants, les parcs naturels.	<input type="text"/> 000 \$ C2H14151	<input type="text"/> 000 \$ C2H14251	<input type="text"/> 000 \$ C2H14351
n. Autres installations sportives extérieures	<input type="text"/> 000 \$ C2H14150	<input type="text"/> 000 \$ C2H14250	<input type="text"/> 000 \$ C2H14350
o. Aires spécialisées extérieures p. ex. les parcs pour les chiens sans laisse, les planchodromes.	<input type="text"/> 000 \$ C2H14139	<input type="text"/> 000 \$ C2H14239	<input type="text"/> 000 \$ C2H14339
Total des installations culturelles, des installations sportives et des installations de loisirs extérieures	<input type="text"/> 000 \$ C2H14146	<input type="text"/> 000 \$ C2H14246	<input type="text"/> 000 \$ C2H14346

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

7. Votre organisation dispose-t-elle d'un plan documenté de gestion des actifs relatifs aux installations culturelles, sportives et de loisirs?

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

COG12309

1 Oui

➤ À quelle fréquence le plan de gestion des actifs relatifs aux installations culturelles, sportives et de loisirs est-il mis à jour?

Indiquez la fréquence en années, le cas échéant.

Nombre d'années

COG11309

2 Non

➤ D'ici combien d'années votre organisation prévoit-elle mettre en place un plan documenté de gestion des actifs relatifs aux installations culturelles, sportives et de loisirs?

Indiquez dans combien d'années le plan sera mis en œuvre, le cas échéant.

Nombre d'années

COG13309

NE PAS UTILISER POUR INFORMER POUR RAPPORTER

8. Quel type de système d'information sur la gestion des actifs votre organisation utilisait-elle pour les installations culturelles, sportives et de loisirs?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Type de système

COG14309

- 1 Logiciel personnalisé
- 2 Logiciel prêt à l'emploi
- 3 Chiffrier électronique
- 4 Documents papier
- 5 Ne sais pas
- 6 Autre

9. En **2024**, quel était le niveau de maturité de la planification de la gestion des actifs de votre organisation pour les installations culturelles, sportives et de loisirs?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Niveau de maturité

COG01009

- 1 Consciente
- 2 Développement
- 3 Compétente
- 4 Optimisation
- 5 Excellente
- 6 Ne sais pas

NE PAS UTILISER POUR PAPPORTER
COPIE POUR INFORMATION

- 10.** Votre organisation prend-elle en considération l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets dans son processus décisionnel concernant les installations culturelles, sportives et de loisirs?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Adaptation aux changements climatiques et atténuation de leurs effets

COG00309

- 1 Adaptation aux changements climatiques
- 2 Atténuation des changements climatiques
- 3 À la fois adaptation et atténuation
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

- 11.** Votre organisation prend-elle en considération l'accessibilité et la conception universelle dans son processus décisionnel concernant les installations culturelles, sportives et de loisirs?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Accessibilité et conception universelle

COG00209

- 1 Accessibilité
- 2 Conception universelle
- 3 À la fois l'accessibilité et la conception universelle
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION
COPIE POUR RAPPORTER

Commentaires

COM01008

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

COPIE POUR INFORMATION

Définitions

Question 1

Bâtiments

Include les arénas intérieurs, les centres de curling, les piscines intérieures, les centres sportifs multifonctionnels, les galeries d'art, les bibliothèques, les musées et archives, les théâtres pour les arts de la scène, les installations culturelles autochtones, les centres communautaires (incluant les centres pour personnes âgées et les centres pour les jeunes), et les installations multifonctionnelles non classées ailleurs que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Installations extérieures

Include les parcs, les autres installations sportives extérieures, et les aires spécialisées extérieures que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Question 2

Les équipements culturels, les équipements sportifs et les équipements de loisirs comprennent tout espace ou aire dédié aux activités culturelles, sportives et de loisirs que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition. **Include** chaque aire dédiée (compter chaque terrain de tennis, chaque gymnase, etc.).

Installations de glace

- **Patinoires intérieures** : le nombres de surfaces de glace intérieures, réfrigérées ou naturelles, utilisées à diverses fins.
- **Patinoires extérieures** : le nombres de surfaces de glace extérieures, réfrigérées ou naturelles, utilisées à diverses fins.

Installations aquatiques

- **Piscines intérieures, 50 mètres ou plus** : bassins du programme d'activités aquatiques intérieurs d'une longueur de 50 mètres ou plus (piscine de taille olympique) utilisés pour diverses activités aquatiques individuelles ou collectives. Compter chaque bassin individuel d'une longueur de 50 mètres ou plus séparément.
- **Piscines intérieures, moins de 50 mètres** : bassins du programme d'activités aquatiques intérieurs d'une longueur de moins de 50 mètres utilisés pour diverses activités aquatiques individuelles ou collectives. Compter chaque bassin individuel d'une longueur de moins de 50 mètres séparément.
- **Piscines extérieures, 50 mètres ou plus** : bassins du programme d'activités aquatiques extérieurs d'une longueur de 50 mètres ou plus (piscine de taille olympique) utilisés pour diverses activités aquatiques individuelles ou collectives. Compter chaque bassin individuel d'une longueur de 50 mètres ou plus séparément.
- **Piscines extérieures, moins de 50 mètres** : bassins du programme d'activités aquatiques extérieurs d'une longueur de moins de 50 mètres utilisés pour diverses activités aquatiques individuelles ou collectives. Compter chaque bassin individuel d'une longueur de moins de 50 mètres séparément.
- **Parcs à jets d'eau extérieurs, aires de jets d'eau et pataugeoires** : parcs à jets d'eau extérieurs, aires de jets d'eau ou pataugeoires ayant 18 pouces ou moins de profondeur ou pas d'eau stagnante.

Autres installations

- **Gymnases intérieurs** : espaces intérieurs de gymnase non scolaires (**c.-à-d.** pour le basketball, le volleyball, le badminton). **Exclure** les installations servant exclusivement aux terrains de raquette intérieurs.
- **Terrains de raquette intérieurs** : espaces intérieurs pour terrains de raquette (**c.-à-d.** pour le racquetball, le squash, le tennis intérieur dédié). Compter chaque terrain séparément.
- **Pistes de marche et de jogging intérieures** : espace de jogging intérieur, généralement autour du périmètre d'une patinoire, d'un terrain intérieur ou d'un gymnase.
- **Aires de conditionnement physique intérieures** : espaces intérieurs de poids ou d'équipement cardiovasculaire.
- **Terrains intérieurs** : gazon intérieur multifonctionnel, avec ou sans bandes, dans différents types d'enveloppes de bâtiments (**c.-à-d.** structure gonflable, acier, etc.).
- **Terrains de jeux extérieurs** : espaces de parc extérieurs comportant des structures de jeux telles que des dispositifs d'escalade, des balançoires, etc.
- **Terrains de raquette extérieurs** : espaces extérieurs pour terrains de raquette (**c.-à-d.** pour le racquetball, le squash, le tennis extérieur dédié). Compter chaque terrain séparément.
- **Terrains de balle** : des terrains de balle en plein air de différentes tailles et de différents types (**c.-à-d.** pour jeunes ou adultes, pour le base-ball ou le softball, clôturés ou non clôturés, ayant des sièges pour les spectateurs).
- **Terrains de sports rectangulaires (en gazon naturel)** : terrains rectangulaires extérieurs spécialisés, de tailles et de types variés (**c.-à-d.** pour jeunes ou adultes, pour le football, le soccer ou le rugby, ayant des sièges pour les spectateurs).
- **Terrains de sports en gazon artificiel** : terrains rectangulaires extérieurs en gazon synthétique ou artificiel.

Définitions (suite)

Question 3

L'année d'achèvement de la construction ou d'achat représente l'année de la mise en service ou d'achat originale de l'actif. Ne pas prendre en compte les améliorations ou le renouvellement d'actifs existants. La somme de la distribution selon l'année devrait être égale au stock de l'actif au 31 décembre déclaré précédemment.

Si l'année est inconnue, veuillez fournir votre meilleure estimation selon l'âge approximatif de l'actif.

Question 4

Veuillez fournir la distribution en pourcentage de ces actifs, selon leur état général, en utilisant l'échelle de classement ci-dessous.

Très mauvais

La majeure partie ou la totalité de l'actif doit être immédiatement remplacée. L'actif présente un risque pour la santé et la sécurité, ce qui constitue un risque possible pour la sécurité du public, ou fait en sorte que l'actif ne peut être utilisé ou exploité sans exposer le personnel à des risques. L'actif doit faire l'objet de travaux majeurs ou être remplacé de toute urgence.

Mauvais

Il est probable que l'actif connaîtra une défaillance et il nécessite d'importants travaux à court terme. L'actif peut à peine être utilisé. L'actif ne pose aucun risque immédiat pour la santé ou la sécurité.

Passable

Une importante détérioration est évidente; des composantes mineures ou des sections isolées de l'actif doivent être remplacées ou réparées dans l'immédiat, mais l'actif est encore utilisable et fonctionne de manière sécuritaire à un niveau de service adéquat.

Bon

L'actif présente un état physique acceptable; l'actif présente un risque minime de défaillance à court terme, mais il pourrait se détériorer à long terme. Seuls des travaux mineurs sont requis.

Très bon

L'actif présente un bon état physique. L'actif ne présente pas de risque de défaillance à court terme et il ne nécessite pas de travaux. S'il n'est pas possible de déclarer selon les risques de défaillance identifiés dans les définitions ci-dessus, veuillez utiliser les lignes directrices suivantes sur la durée de vie restante prévue.

Très mauvais – L'actif fonctionne à moins de 10 % de la durée de vie restante prévue.

Mauvais – L'actif fonctionne à moins de 40 % de la durée de vie restante prévue.

Passable – L'actif fonctionne à au moins 40 % de la durée de vie restante prévue.

Bon – L'actif fonctionne à au moins 80 % de la durée de vie restante prévue.

Très bon – L'actif fonctionne à au moins 95 % de la durée de vie restante prévue.

Question 5

Accessibilité

La prise de mesures appropriées afin d'assurer aux personnes ayant une incapacité, sur une même base d'égalité que les autres, l'accès à l'environnement physique, aux transports et aux autres installations et services ouverts ou fournis au public, tant dans les zones urbaines que rurales.

Question 6

Valeur de remplacement estimée

Coût approximatif, à l'heure actuelle (en dollars courants), qui serait nécessaire pour remplacer les actifs détenus ou loués par votre organisation, y compris les frais de démolition.

Exclude les coûts de terrains et les frais généraux, tels que les frais administratifs.

Budget de renouvellement requis

Budget d'immobilisations requis pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs pour que tous les actifs obtiennent l'évaluation en « bon » état au 31 décembre de l'année de référence.

Définitions (suite)

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Dépenses de renouvellement réelles

Fonds réels dépensés au courant de l'année dans le cadre de la remise en état, de la reconstruction ou du remplacement des actifs.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Question 7

Le **plan de gestion des actifs** décrit les méthodes de gestion d'un groupe d'actifs sur une certaine période de temps. Il décrit les caractéristiques et l'état des actifs liés à l'infrastructure, les niveaux de service attendus, les mesures prévues pour assurer l'atteinte de ces niveaux et les stratégies de financement pour la mise en œuvre de ces mesures.

Question 9

Veuillez indiquer l'information pour chaque catégorie d'actif en utilisant l'échelle de maturité ci-dessous :

Consciente (niveau 1)

Notre approche de renouvellement des actifs vise à répondre aux besoins de base (p. ex. la croissance, la réglementation, et les problèmes connus). Nous évaluons les priorités en fonction de l'information disponible, de l'expérience du personnel et des commentaires du conseil municipal et de la direction.

Développement (niveau 2)

Nous disposons de plans de gestion des actifs préliminaires pour certaines catégories d'actifs, qui tiennent compte des besoins financiers prévus selon des données estimatives.

Compétente (niveau 3)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour les services essentiels, qui reposent sur une série de données estimatives et réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment l'information disponible sur le niveau de service (actuel et cible) et la gestion des risques. Nos plans de gestion des actifs mettent en évidence les problèmes et les priorités à court terme.

Optimisation (niveau 4)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour la plupart des services, établis à partir des données réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment des prévisions des besoins de base et des stratégies de gestion des risques qui concernent les actifs essentiels. Nos plans de gestion des actifs sont fondés sur des enjeux et les priorités à court et à long terme. Ils concilient les objectifs du service à court terme avec les buts et les risques à long terme. Nous tenons à jour nos plans de gestion des actifs dans le cadre des activités courantes.

Excellent (niveau 5)

Pour tous les services, nous disposons de plans de gestion des actifs reposant sur des données réelles. Nos plans de gestion des actifs sont intégrés dans l'ensemble des services. Nos plans de gestion des actifs renferment les prévisions des besoins et les stratégies de gestion des risques pour la plupart des actifs. Ils portent sur les risques visant les services et les objectifs opérationnels.

Question 10

L'**adaptation aux changements climatiques** consiste à planifier et à se préparer en fonction des impacts anticipés des changements climatiques. Il s'agit de modifier notre mode de vie et nos activités avant que les effets des changements climatiques ne se produisent (anticipation) et de se préparer à répondre à des événements extrêmes de plus en plus probables et fréquents (réaction).

Atténuation des changements climatiques

Réduire, éliminer ou éviter les émissions de gaz à effet de serre d'un projet précis.

Définitions (suite)

Question 11

Accessibilité

Mettre en place des mesures appropriées assurant aux personnes ayant une incapacité, sur une même base d'égalité que les autres, l'accès à l'environnement physique, aux transports et aux autres installations et services ouverts ou fournis au public, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Conception universelle

Il s'agit de soutenir la convivialité des produits et de l'environnement bâti pour le plus grand nombre de personnes, **y compris** un large éventail de groupes d'âge et de capacités. La conception universelle s'applique à la conception de programmes et de services, de technologies, du transport, de l'instruction et d'autres produits et environnements.

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, 2024

Transport en commun

CONFIDENTIEL une fois rempli.

If you would like this questionnaire in English, please call us at: 1-833-977-8287

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.
EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

Objet de l'enquête

Statistique Canada mène cette enquête pour fournir des données statistiques utiles sur le stock, l'état, le rendement et les stratégies de gestion des actifs relatifs aux infrastructures publiques essentielles du Canada que possèdent ou louent les divers ordres de gouvernement et entités autochtones.

Les données recueillies dans le cadre de cette enquête seront utilisées par des analystes et des responsables de l'élaboration des politiques pour mieux comprendre l'état actuel des infrastructures essentielles du Canada, en vue de permettre à tous les ordres de gouvernement d'élaborer des politiques à l'appui de l'amélioration des infrastructures publiques essentielles du Canada, et d'aider à surveiller les progrès accomplis relativement aux résultats souhaités et à en rendre compte. Les renseignements que vous fournissez pourraient aussi être utilisés par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer tout renseignement recueilli qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'une organisation, sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les renseignements recueillis dans le cadre de cette enquête à des fins statistiques seulement.

Ententes de partage des données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage des données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organismes gouvernementaux, qui ont accepté de protéger la confidentialité des données et de les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada ne communiquera les données tirées de la présente enquête qu'aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'article 11 de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, ~~on~~ ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

L'article 12 de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec certains organismes en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef, que vous retournerez à Statistique Canada avec votre questionnaire rempli. Dans cette lettre, veuillez préciser le ou les organismes avec lesquels vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 12** ont été conclues avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, ainsi qu'avec Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, le Secrétariat du Conseil du trésor et le Ministère des finances du Québec.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

Autorisation de révélation

L'article 17 de la *Loi sur la statistique* fédérale autorise la révélation de certains renseignements relatifs à une personne, à une entreprise ou à une organisation. Statistique Canada ne révélera des renseignements que lorsqu'il est démontré qu'il existe un besoin à des fins statistiques et pour le bien commun, et lorsque cette révélation ne nuira ni aux personnes, ni aux organisations, ni aux entreprises. Dans le cadre de l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, le statisticien en chef a autorisé la diffusion de données sur différentes entités gouvernementales et sur des entreprises d'utilité publique; notamment sur les actifs tant au niveau agrégé qu'au niveau individuel. En outre, les noms des organisations gouvernementales provinciales, régionales et municipales seront publiés, ainsi que les variables utilisées lors de l'échantillonnage et de l'estimation.

Couplages d'enregistrements

Afin d'améliorer la qualité des données tirées de cette enquête et de réduire le fardeau de réponse, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements recueillis avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de sources administratives.

Renseignements supplémentaires

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Qui doit remplir ce questionnaire?

La réponse à l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada doit être coordonnée par le gestionnaire des actifs de l'organisation, qui veillera à ce que chaque questionnaire propre à un actif soit rempli par le gestionnaire de l'actif en question.

Veillez retourner le questionnaire dans les 30 jours.

S'il vous est impossible de le remplir dans les 30 jours **OU** si vous avez besoin d'aide, veuillez nous contacter..

Téléphone 1-833-977-8287 (ATS : 1-866-753-7083)

Du lundi au vendredi (sauf les jours fériés), de 8 h à 19 h (heure de l'Est)

Renseignements généraux : infostats@statcan.gc.ca

Consultez notre site Web à www.statcan.gc.ca/IPEC



Instructions de déclaration

- Déclarez les montants en **milliers de dollars canadiens**.
- Les pourcentages devraient être arrondis en nombres entiers.
- Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir l'estimation la plus exacte possible.
- Entrez « **0** » s'il n'y a aucune valeur à déclarer.

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Transport en commun

1. Au **31 décembre 2024**, quel était l'inventaire final des stocks d'actifs de transport en commun de votre organisation?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Nombre	Nombre total de sièges	Nombre de sièges accessibles (y compris les dispositifs de fixation des fauteuils roulants)
> Autobus			
a. Au diesel	<input type="text" value="C4B02101"/>	<input type="text" value="C4B02201"/>	<input type="text" value="C4B02301"/>
b. Au biodiesel	<input type="text" value="C4B02102"/>	<input type="text" value="C4B02202"/>	<input type="text" value="C4B02302"/>
c. Électriques Include les autobus à batterie, les autobus à pile à hydrogène et les trolleybus.	<input type="text" value="C4B02103"/>	<input type="text" value="C4B02203"/>	<input type="text" value="C4B02303"/>
d. Au gaz naturel	<input type="text" value="C4B02104"/>	<input type="text" value="C4B02204"/>	<input type="text" value="C4B02304"/>
e. Hybrides Include les autobus hybrides au diesel, au biodiesel et au gaz naturel.	<input type="text" value="C4B02105"/>	<input type="text" value="C4B02205"/>	<input type="text" value="C4B02305"/>
f. À essence	<input type="text" value="C4B02124"/>	<input type="text" value="C4B02224"/>	<input type="text" value="C4B02324"/>
g. Autres autobus	<input type="text" value="C4B02106"/>	<input type="text" value="C4B02206"/>	<input type="text" value="C4B02306"/>
> Autres actifs de matériel roulant			
h. Tramways	<input type="text" value="C4B02107"/>	<input type="text" value="C4B02207"/>	<input type="text" value="C4B02307"/>
i. Traversiers	<input type="text" value="C4B02108"/>	<input type="text" value="C4B02208"/>	<input type="text" value="C4B02308"/>
j. Trains lourds Include les wagons de métro.	<input type="text" value="C4B02109"/>	<input type="text" value="C4B02209"/>	<input type="text" value="C4B02309"/>
k. Trains de banlieue Include les locomotives.	<input type="text" value="C4B02110"/>	<input type="text" value="C4B02210"/>	<input type="text" value="C4B02310"/>
l. Trains légers sur rail	<input type="text" value="C4B02111"/>	<input type="text" value="C4B02211"/>	<input type="text" value="C4B02311"/>
m. Transport en commun spécialisé Include le transport parallèle, le transport adapté, le service d'autobus à la demande.	<input type="text" value="C4B02112"/>	<input type="text" value="C4B02212"/>	<input type="text" value="C4B02312"/>

NE PAS UTILISER POUR INFORMATIONS POUR RAPPORTER

	Nombre	Nombre total de sièges	Nombre de sièges accessibles (y compris les dispositifs de fixation des fauteuils roulants)
➤ Autres actifs permanents de transport en commun			
n. Gares et terminus de voyageurs	<input type="text"/> C4B02113		
o. Abribus	<input type="text"/> C4B02114		
p. Droits de passage exclusifs	<input type="text"/> C4B02115		
➤ Autres actifs intégrés de transport en commun			
q. Parcs de stationnement	<input type="text"/> C4B02116		
r. Supports et abris pour bicyclettes	<input type="text"/> C4B02117		
s. Débarcadères	<input type="text"/> C4B02118		
➤ Installations d'entretien et d'entreposage			
t. Installations d'entretien et d'entreposage	<input type="text"/> C4B02119		
➤ Ponts et tunnels réservés au transport en commun			
u. Ponts	<input type="text"/> C4B02120		
v. Tunnels	<input type="text"/> C4B02121		
➤ Voies ferrées et réseau routier (réservés au transport en commun)			
w. Voies ferrées Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text"/> C4B02122		
x. Routes Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text"/> C4B02123		

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION POUR RAPPORTER

- 2.** Au **31 décembre 2024**, quel était l'inventaire final des actifs de transport en commun de votre organisation comprenant les caractéristiques d'accessibilité ci-dessous?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Nombre
a. Autobus standards	
a1. Autobus standards à plancher surbaissé	<input type="text"/> C4B02401
a2. Autobus standards équipés d'un élévateur ou d'une rampe rétractable pour faciliter l'utilisation des fauteuils roulants	<input type="text"/> C4B02402
a3. Autobus standards dotés de sièges réservés aux personnes handicapées	<input type="text"/> C4B02403
a4. Autobus standards équipés de panneaux électroniques affichant des renseignements sur les arrêts	<input type="text"/> C4B02404
a5. Autobus standards diffusant des alertes sonores avec les renseignements sur les arrêts	<input type="text"/> C4B02405
a6. Autobus standards offrant le paiement électronique	<input type="text"/> C4B02406
b. Autobus de transport adapté	
b1. Autobus de transport adapté à plancher surbaissé	<input type="text"/> C4B02407
b2. Autobus de transport adapté équipés d'un élévateur ou d'une rampe rétractable pour faciliter l'utilisation des fauteuils roulants	<input type="text"/> C4B02408
b3. Autobus de transport adapté dotés de sièges réservés aux personnes handicapées	<input type="text"/> C4B02409
b4. Autobus de transport adapté équipés de panneaux électroniques affichant des renseignements sur les arrêts	<input type="text"/> C4B02410
b5. Autobus de transport adapté diffusant des alertes sonores avec les renseignements sur les arrêts	<input type="text"/> C4B02411
b6. Autobus de transport adapté offrant le paiement électronique	<input type="text"/> C4B02412

NE PAS UTILISER POUR INFORMATIONS

	Nombre
c. Tramways	
c1. Tramways accessibles aux fauteuils roulants	<input type="text"/> C4B02413
c2. Tramways dotés de sièges réservés aux personnes handicapées	<input type="text"/> C4B02414
c3. Tramways équipés de panneaux électroniques affichant des renseignements sur les arrêts	<input type="text"/> C4B02415
c4. Tramways diffusant des alertes sonores avec les renseignements sur les arrêts	<input type="text"/> C4B02416
c5. Tramways offrant le paiement électronique	<input type="text"/> C4B02417
d. Trains lourds	
d1. Trains lourds accessibles aux fauteuils roulants	<input type="text"/> C4B02418
d2. Trains lourds dotés de sièges réservés aux personnes handicapées	<input type="text"/> C4B02419
d3. Trains lourds équipés de panneaux électroniques affichant des renseignements sur les arrêts	<input type="text"/> C4B02420
d4. Trains lourds diffusant des alertes sonores avec les renseignements sur les arrêts	<input type="text"/> C4B02421
d5. Trains lourds offrant le paiement électronique	<input type="text"/> C4B02422
e. Trains de banlieue	
e1. Trains de banlieue accessibles aux fauteuils roulants	<input type="text"/> C4B02423
e2. Trains de banlieue lourds dotés de sièges réservés aux personnes handicapées	<input type="text"/> C4B02424
e3. Trains de banlieue équipés de panneaux électroniques affichant des renseignements sur les arrêts	<input type="text"/> C4B02425
e4. Trains de banlieue diffusant des alertes sonores avec les renseignements sur les arrêts	<input type="text"/> C4B02426
e5. Trains de banlieue offrant le paiement électronique	<input type="text"/> C4B02427

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

	Nombre
f. Trains légers sur rail	
f1. Trains légers sur rail accessibles aux fauteuils roulants	<input type="text"/> C4B02428
f2. Trains légers sur rail dotés de sièges réservés aux personnes handicapées	<input type="text"/> C4B02429
f3. Trains légers sur rail équipés de panneaux électroniques affichant des renseignements sur les arrêts	<input type="text"/> C4B02430
f4. Trains légers sur rail diffusant des alertes sonores avec les renseignements sur les arrêts	<input type="text"/> C4B02431
f5. Trains légers sur rail offrant le paiement électronique	<input type="text"/> C4B02432
g. Gares et terminus de voyageurs	
g1. Gares et terminus entièrement accessibles aux fauteuils roulants	<input type="text"/> C4B02433
g2. Gares et terminus avec annonces sonores accompagnant les renseignements sur les arrivées et les départs	<input type="text"/> C4B02434
g3. Gares et terminus avec affichage vidéo accompagnant les renseignements sur les arrivées et les départs	<input type="text"/> C4B02435
h. Abribus	
h1. Abribus entièrement accessibles aux fauteuils roulants	<input type="text"/> C4B02436
h2. Abribus avec annonces sonores accompagnant les renseignements sur les arrivées et les départs	<input type="text"/> C4B02437
h3. Abribus avec affichage vidéo accompagnant les renseignements sur les arrivées et les départs	<input type="text"/> C4B02438

NE PAS UTILISER POUR INFORMATIONS RAPPORTER

3. Indiquez ci-dessous la répartition des stocks d'actifs de transport en commun de votre organisation selon l'année d'achèvement de la construction ou l'année d'achat.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « 0 » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	2020 à 2024	2010 à 2019	2000 à 2009	1970 à 1999	1940 à 1969	Avant 1940
➤ Autobus						
a. Au diesel	<input type="text"/> C4C04801	<input type="text"/> C4C05101	<input type="text"/> C4C04301	<input type="text"/> C4C04401	<input type="text"/> C4C04501	<input type="text"/> C4C04601
b. Au biodiesel	<input type="text"/> C4C04802	<input type="text"/> C4C05102	<input type="text"/> C4C04302	<input type="text"/> C4C04402	<input type="text"/> C4C04502	<input type="text"/> C4C04602
c. Électriques Include les autobus à batterie, les autobus à pile à hydrogène et les trolleybus.	<input type="text"/> C4C04803	<input type="text"/> C4C05103	<input type="text"/> C4C04303	<input type="text"/> C4C04403	<input type="text"/> C4C04503	<input type="text"/> C4C04603
d. Au gaz naturel	<input type="text"/> C4C04804	<input type="text"/> C4C05104	<input type="text"/> C4C04304	<input type="text"/> C4C04404	<input type="text"/> C4C04504	<input type="text"/> C4C04604
e. Hybrides Include les autobus hybrides au diesel, au biodiesel et au gaz naturel.	<input type="text"/> C4C04805	<input type="text"/> C4C05105	<input type="text"/> C4C04305	<input type="text"/> C4C04405	<input type="text"/> C4C04505	<input type="text"/> C4C04605
f. À essence	<input type="text"/> C4C04824	<input type="text"/> C4C04825	<input type="text"/> C4C04826	<input type="text"/> C4C04827	<input type="text"/> C4C04828	<input type="text"/> C4C04829
g. Autres autobus	<input type="text"/> C4C04806	<input type="text"/> C4C05106	<input type="text"/> C4C04306	<input type="text"/> C4C04406	<input type="text"/> C4C04506	<input type="text"/> C4C04606
➤ Autres actifs de matériel roulant						
h. Tramways	<input type="text"/> C4C04807	<input type="text"/> C4C05107	<input type="text"/> C4C04307	<input type="text"/> C4C04407	<input type="text"/> C4C04507	<input type="text"/> C4C04607
i. Traversiers	<input type="text"/> C4C04808	<input type="text"/> C4C05108	<input type="text"/> C4C04308	<input type="text"/> C4C04408	<input type="text"/> C4C04508	<input type="text"/> C4C04608
j. Trains lourds Include les wagons de métro.	<input type="text"/> C4C04809	<input type="text"/> C4C05109	<input type="text"/> C4C04309	<input type="text"/> C4C04409	<input type="text"/> C4C04509	<input type="text"/> C4C04609
k. Trains de banlieue Include les locomotives.	<input type="text"/> C4C04810	<input type="text"/> C4C05110	<input type="text"/> C4C04310	<input type="text"/> C4C04410	<input type="text"/> C4C04510	<input type="text"/> C4C04610
l. Trains légers sur rail	<input type="text"/> C4C04811	<input type="text"/> C4C05111	<input type="text"/> C4C04311	<input type="text"/> C4C04411	<input type="text"/> C4C04511	<input type="text"/> C4C04611
m. Transport en commun spécialisé Include le transport parallèle, le transport adapté, le service d'autobus à la demande.	<input type="text"/> C4C04812	<input type="text"/> C4C05112	<input type="text"/> C4C04312	<input type="text"/> C4C04412	<input type="text"/> C4C04512	<input type="text"/> C4C04612

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

	2020 à 2024	2010 à 2019	2000 à 2009	1970 à 1999	1940 à 1969	Avant 1940
➤ Autres actifs permanents de transport en commun						
n. Gares et terminus de voyageurs	<input type="text"/> C4C04813	<input type="text"/> C4C05113	<input type="text"/> C4C04313	<input type="text"/> C4C04413	<input type="text"/> C4C04513	<input type="text"/> C4C04613
o. Abribus	<input type="text"/> C4C04814	<input type="text"/> C4C05114	<input type="text"/> C4C04314	<input type="text"/> C4C04414	<input type="text"/> C4C04514	<input type="text"/> C4C04614
p. Droits de passage exclusifs	<input type="text"/> C4C04815	<input type="text"/> C4C05115	<input type="text"/> C4C04315	<input type="text"/> C4C04415	<input type="text"/> C4C04515	<input type="text"/> C4C04615
➤ Autres actifs intégrés de transport en commun						
q. Parcs de stationnement	<input type="text"/> C4C04816	<input type="text"/> C4C05116	<input type="text"/> C4C04316	<input type="text"/> C4C04416	<input type="text"/> C4C04516	<input type="text"/> C4C04616
r. Supports et abris pour bicyclettes	<input type="text"/> C4C04817	<input type="text"/> C4C05117	<input type="text"/> C4C04317	<input type="text"/> C4C04417	<input type="text"/> C4C04517	<input type="text"/> C4C04617
s. Débarcadères	<input type="text"/> C4C04818	<input type="text"/> C4C05118	<input type="text"/> C4C04318	<input type="text"/> C4C04418	<input type="text"/> C4C04518	<input type="text"/> C4C04618
➤ Installations d'entretien et d'entreposage						
t. Installations d'entretien et d'entreposage	<input type="text"/> C4C04819	<input type="text"/> C4C05119	<input type="text"/> C4C04319	<input type="text"/> C4C04419	<input type="text"/> C4C04519	<input type="text"/> C4C04619
➤ Ponts et tunnels réservés au transport en commun						
u. Ponts	<input type="text"/> C4C04820	<input type="text"/> C4C05120	<input type="text"/> C4C04320	<input type="text"/> C4C04420	<input type="text"/> C4C04520	<input type="text"/> C4C04620
v. Tunnels	<input type="text"/> C4C04821	<input type="text"/> C4C05121	<input type="text"/> C4C04321	<input type="text"/> C4C04421	<input type="text"/> C4C04521	<input type="text"/> C4C04621
➤ Voies ferrées et réseau routier (réservés au transport en commun)						
w. Voies ferrées Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text"/> C4C04822	<input type="text"/> C4C05122	<input type="text"/> C4C04322	<input type="text"/> C4C04422	<input type="text"/> C4C04522	<input type="text"/> C4C04622
x. Routes Indiquez la longueur en kilomètres.	<input type="text"/> C4C04823	<input type="text"/> C4C05123	<input type="text"/> C4C04323	<input type="text"/> C4C04423	<input type="text"/> C4C04523	<input type="text"/> C4C04623

NE PAS UTILISER POUR INFORMATIONS POUR RAPPORTER

4. En 2024, quel était l'état physique général des actifs de transport en commun de votre organisation?

Indiquez la répartition en pourcentage de vos actifs selon leur état physique général en utilisant l'échelle de classement. Cela comprend les éléments qui seront mis hors service. La répartition par actif doit totaliser 100 %.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Très mauvais	Mauvais	Passable	Bon	Très bon	Ne sais pas
➤ Autobus						
a. Au diesel	% C4F07101	% C4F07201	% C4F07301	% C4F07401	% C4F07501	% C4F07601
b. Au biodiesel	% C4F07102	% C4F07202	% C4F07302	% C4F07402	% C4F07502	% C4F07602
c. Électriques Include les autobus à batterie, les autobus à pile à hydrogène et les trolleybus.	% C4F07103	% C4F07203	% C4F07303	% C4F07403	% C4F07503	% C4F07603
d. Au gaz naturel	% C4F07104	% C4F07204	% C4F07304	% C4F07404	% C4F07504	% C4F07604
e. Hybrides Include les autobus hybrides au diesel, au biodiesel et au gaz naturel.	% C4F07105	% C4F07205	% C4F07305	% C4F07405	% C4F07505	% C4F07605
f. À essence	% C4F07106	% C4F07206	% C4F07306	% C4F07406	% C4F07506	% C4F07606
➤ Autres actifs de matériel roulant						
h. Tramways	% C4F07107	% C4F07207	% C4F07307	% C4F07407	% C4F07507	% C4F07607
i. Traversiers	% C4F07108	% C4F07208	% C4F07308	% C4F07408	% C4F07508	% C4F07608
j. Trains lourds Include les wagons de métro.	% C4F07109	% C4F07209	% C4F07309	% C4F07409	% C4F07509	% C4F07609
k. Trains de banlieue Include les locomotives.	% C4F07110	% C4F07210	% C4F07310	% C4F07410	% C4F07510	% C4F07610
l. Trains légers sur rail	% C4F07111	% C4F07211	% C4F07311	% C4F07411	% C4F07511	% C4F07611
m. Transport en commun spécialisé Include le transport parallèle, le transport adapté, le service d'autobus à la demande.	% C4F07112	% C4F07212	% C4F07312	% C4F07412	% C4F07512	% C4F07612

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

	Très mauvais	Mauvais	Passable	Bon	Très bon	Ne sais pas
➤ Autres actifs permanents de transport en commun						
n. Gares et terminus de voyageurs	% C4F07113	% C4F07213	% C4F07313	% C4F07413	% C4F07513	% C4F07613
o. Abribus	% C4F07114	% C4F07214	% C4F07314	% C4F07414	% C4F07514	% C4F07614
p. Droits de passage exclusifs	% C4F07115	% C4F07215	% C4F07315	% C4F07415	% C4F07515	% C4F07615
➤ Autres actifs intégrés de transport en commun						
q. Parcs de stationnement	% C4F07116	% C4F07216	% C4F07316	% C4F07416	% C4F07516	% C4F07616
r. Supports et abris pour bicyclettes	% C4F07117	% C4F07217	% C4F07317	% C4F07417	% C4F07517	% C4F07617
s. Débarcadères	% C4F07118	% C4F07218	% C4F07318	% C4F07418	% C4F07518	% C4F07618
➤ Installations d'entretien et d'entreposage						
t. Installations d'entretien et d'entreposage	% C4F07119	% C4F07219	% C4F07319	% C4F07419	% C4F07519	% C4F07619
➤ Ponts et tunnels réservés au transport en commun						
u. Ponts	% C4F07120	% C4F07220	% C4F07320	% C4F07420	% C4F07520	% C4F07620
v. Tunnels	% C4F07121	% C4F07221	% C4F07321	% C4F07421	% C4F07521	% C4F07621
➤ Voies ferrées et réseau routier (réservés au transport en commun)						
w. Voies ferrées	% C4F07122	% C4F07222	% C4F07322	% C4F07422	% C4F07522	% C4F07622
x. Routes	% C4F07123	% C4F07223	% C4F07323	% C4F07423	% C4F07523	% C4F07623

NE PAS UTILISER POUR INFORMATIONS POUR RAPPORTER

5. Quels étaient la valeur de remplacement estimée, le budget de renouvellement requis et les dépenses de renouvellement réelles en **2024** pour les actifs de transport en commun que possérait votre organisation?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Si aucune ventilation n'est disponible, veuillez fournir le total.

Veuillez déclarer tous les montants en **milliers de dollars canadiens**.

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

		Valeur de remplacement estimée (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement requis (milliers de \$CAN)	Dépenses de renouvellement réelles (milliers de \$CAN)
> Autobus				
a.	Autobus	000 \$ C4H19130	000 \$ C4H19230	000 \$ C4H19330
> Autres actifs de matériel roulant				
b.	Tramways	000 \$ C4H19107	000 \$ C4H19207	000 \$ C4H19307
c.	Traversiers	000 \$ C4H19108	000 \$ C4H19208	000 \$ C4H19308
d.	Trains	000 \$ C4H19131	000 \$ C4H19231	000 \$ C4H19331
e.	Transport en commun spécialisé Include le transport parallèle, le transport adapté, le service d'autobus à la demande.	000 \$ C4H19112	000 \$ C4H19212	000 \$ C4H19312
Total des autres actifs de matériel roulant		000 \$ C4H19126	000 \$ C4H19226	000 \$ C4H19326
> Autres actifs permanents de transport en commun				
f.	Gares et terminus de voyageurs	000 \$ C4H19113	000 \$ C4H19213	000 \$ C4H19313
g.	Abribus	000 \$ C4H19114	000 \$ C4H19214	000 \$ C4H19314

		Valeur de remplacement estimée (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement requis (milliers de \$CAN)	Dépenses de renouvellement réelles (milliers de \$CAN)
> Installations d'entretien et d'entreposage				
h.	Installations d'entretien et d'entreposage	000 \$ C4H19119	000 \$ C4H19219	000 \$ C4H19319
i.	Autres installations	000 \$ C4H19122	000 \$ C4H19232	000 \$ C4H19322
Total des autres installations		000 \$ C4H19127	000 \$ C4H19227	000 \$ C4H19327
> Ponts et tunnels réservés au transport en commun				
j.	Ponts	000 \$ C4H19120	000 \$ C4H19220	000 \$ C4H19320
k.	Tunnels	000 \$ C4H19121	000 \$ C4H19221	000 \$ C4H19321
Total des ponts et des tunnels réservés au transport en commun		000 \$ C4H19128	000 \$ C4H19228	000 \$ C4H19328
> Voies ferrées et réseau routier (réservés au transport en commun)				
l.	Voies ferrées et réseau routier réservés au transport en commun Exclure les ponts et les tunnels.	000 \$ C4H19133	000 \$ C4H19233	000 \$ C4H19333

NE PAS UTILISER POUR INFORMER POUR RAPPORTER

6. Quelle est la capacité de vos dépôts d'autobus (en autobus équivalents 40 pieds)?

Capacité

C4H00101

7. Quelle est la capacité de charge des autobus de vos actifs fixes en kilowattheures (kWh)?

Kilowattheures

C4H00102

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

8. Votre organisation dispose-t-elle d'un plan documenté de gestion des actifs de transport en commun?

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

COG12301

1 Oui



➤ À quelle fréquence le plan de gestion des actifs de transport en commun est-il mis à jour?

Indiquez la fréquence en années, le cas échéant.

Nombre d'années

COG11301

2 Non



➤ D'ici combien d'années votre organisation prévoit-elle mettre en place un plan documenté de gestion des actifs de transport en commun?

Indiquez dans combien d'années le plan sera mis en œuvre, le cas échéant.

Nombre d'années

COG13301

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

- 9.** Quel type de système d'information sur la gestion des actifs votre organisation utilisait-elle pour le transport en commun?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Type de système

COG14301

- 1 Logiciel personnalisé
- 2 Logiciel prêt à l'emploi
- 3 Chiffrier électronique
- 4 Documents papier
- 5 Ne sais pas
- 6 Autre

- 10.** En **2024**, quel était le niveau de maturité de la planification de la gestion des actifs de votre organisation pour le transport en commun?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Niveau de maturité

COG01001

- 1 Consciente
- 2 Développement
- 3 Compétente
- 4 Optimisation
- 5 Excellente
- 6 Ne sais pas

NE PAS UTILISER POUR PAPPORTER
COPIE POUR INFORMATION

- 11.** Votre organisation prend-elle en considération l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets dans son processus décisionnel concernant le transport en commun?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Adaptation aux changements climatiques et atténuation de leurs effets

COG00301

- 1 Adaptation aux changements climatiques
- 2 Atténuation des changements climatiques
- 3 À la fois adaptation et atténuation
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

- 12.** Votre organisation prend-elle en considération l'accessibilité et la conception universelle dans son processus décisionnel concernant le transport en commun?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Accessibilité et conception universelle

COG00201

- 1 Accessibilité
- 2 Conception universelle
- 3 À la fois l'accessibilité et la conception universelle
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

Commentaires

COM01009

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

COPIE POUR INFORMATION

Définitions

Question 1

Tramways

Véhicules ferroviaires qui circulent sur les voies de tramway le long des voies publiques urbaines.

Traversiers

Navires qui transportent des passagers à travers un plan d'eau à l'intérieur d'une région métropolitaine.

Trains lourds

Voitures de chemin de fer électriques, à grande vitesse, pour passagers, capables d'accueillir un grand nombre de passagers.

Trains de banlieue

Wagons de voyageurs (à unités multiples ou locomotives) utilisés pour le service de transport qui circulent principalement entre le centre-ville et les banlieues moyennes et extérieures.

Trains légers sur rail

Trains urbains circulant sur des emprises exclusives avec une capacité et une vitesse inférieures à celles des wagons lourds.

Transport en commun spécialisé

Services de transport pour les personnes ayant une incapacité (para transpo ou transport adapté et système d'autobus à la demande).

Question 2

Accessibilité

La prise de mesures appropriées afin d'assurer aux personnes ayant une incapacité, sur une même base d'égalité que les autres, l'accès à l'environnement physique, aux transports et aux autres installations et services ouverts ou fournis au public, tant dans les zones urbaines que rurales.

Question 3

L'année d'achèvement de la construction ou d'achat représente l'année de la mise en service ou d'achat originale de l'actif. Ne pas prendre en compte les améliorations ou le renouvellement d'actifs existants. La somme de la distribution selon l'année devrait être égale au stock de l'actif au 31 décembre déclaré précédemment.

Si l'année est inconnue, veuillez fournir votre meilleure estimation selon l'âge approximatif de l'actif.

Question 4

Veuillez fournir la distribution en pourcentage de ces actifs, selon leur état général, en utilisant l'échelle de classement ci-dessous.

Très mauvais

La majeure partie ou la totalité de l'actif doit être immédiatement remplacée. L'actif présente un risque pour la santé et la sécurité, ce qui constitue un risque possible pour la sécurité du public, ou fait en sorte que l'actif ne peut être utilisé ou exploité sans exposer le personnel à des risques. L'actif doit faire l'objet de travaux majeurs ou être remplacé de toute urgence.

Mauvais

Il est probable que l'actif connaîtra une défaillance et il nécessite d'importants travaux à court terme. L'actif peut à peine être utilisé. L'actif ne pose aucun risque immédiat pour la santé ou la sécurité.

Passable

Une importante détérioration est évidente; des composantes mineures ou des sections isolées de l'actif doivent être remplacées ou réparées dans l'immédiat, mais l'actif est encore utilisable et fonctionne de manière sécuritaire à un niveau de service adéquat.

Bon

L'actif présente un état physique acceptable; l'actif présente un risque minime de défaillance à court terme, mais il pourrait se détériorer à long terme. Seuls des travaux mineurs sont requis.

Définitions (suite)

Très bon

L'actif présente un bon état physique. L'actif ne présente pas de risque de défaillance à court terme et il ne nécessite pas de travaux.

S'il n'est pas possible de déclarer selon les risques de défaillance identifiés dans les définitions ci-dessus, veuillez utiliser les lignes directrices suivantes sur la durée de vie restante prévue :

Très mauvais – L'actif fonctionne à moins de 10 % de la durée de vie restante prévue.

Mauvais – L'actif fonctionne à moins de 40 % de la durée de vie restante prévue.

Passable – L'actif fonctionne à au moins 40 % de la durée de vie restante prévue.

Bon – L'actif fonctionne à au moins 80 % de la durée de vie restante prévue.

Très bon – L'actif fonctionne à au moins 95 % de la durée de vie restante prévue.

Question 5

Valeur de remplacement estimée

Coût approximatif, à l'heure actuelle (en dollars courants), qui serait nécessaire pour remplacer les actifs détenus ou loués par votre organisation, **y compris** les frais de démolition.

Exclude les coûts de terrains et les frais généraux, tels que les frais administratifs.

Budget de renouvellement requis

Budget d'immobilisations requis pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs pour que tous les actifs obtiennent l'évaluation en « bon » état au 31 décembre de l'année de référence.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Dépenses de renouvellement réelles

Fonds réels dépensés au courant de l'année dans le cadre de la remise en état, de la reconstruction ou du remplacement des actifs.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Question 8

Le plan de gestion des actifs décrit les méthodes de gestion d'un groupe d'actifs sur une certaine période de temps. Il décrit les caractéristiques et l'état des actifs liés à l'infrastructure, les niveaux de service attendus, les mesures prévues pour assurer l'atteinte de ces niveaux et les stratégies de financement pour la mise en œuvre de ces mesures.

Question 10

Veuillez indiquer l'information pour chaque catégorie d'actif en utilisant l'échelle de maturité ci-dessous :

Consciente (niveau 1)

Notre approche de renouvellement des actifs vise à répondre aux besoins de base (**p. ex.** la croissance, la réglementation, et les problèmes connus). Nous évaluons les priorités en fonction de l'information disponible, de l'expérience du personnel et des commentaires du conseil municipal et de la direction.

Développement (niveau 2)

Nous disposons de plans de gestion des actifs préliminaires pour certaines catégories d'actifs, qui tiennent compte des besoins financiers prévus selon des données estimatives.

Compétente (niveau 3)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour les services essentiels, qui reposent sur une série de données estimatives et

Définitions (suite)

réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment l'information disponible sur le niveau de service (actuel et cible) et la gestion des risques. Nos plans de gestion des actifs mettent en évidence les problèmes et les priorités à court terme.

Optimisation (niveau 4)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour la plupart des services, établis à partir des données réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment des prévisions des besoins de base et des stratégies de gestion des risques qui concernent les actifs essentiels. Nos plans de gestion des actifs sont fondés sur des enjeux et les priorités à court et à long terme. Ils concilient les objectifs du service à court terme avec les buts et les risques à long terme. Nous tenons à jour nos plans de gestion des actifs dans le cadre des activités courantes.

Excellente (niveau 5)

Pour tous les services, nous disposons de plans de gestion des actifs reposant sur des données réelles. Nos plans de gestion des actifs sont intégrés dans l'ensemble des services. Nos plans de gestion des actifs renferment les prévisions des besoins et les stratégies de gestion des risques pour la plupart des actifs. Ils portent sur les risques visant les services et les objectifs opérationnels.

Question 11

L'adaptation aux changements climatiques consiste à planifier et à se préparer en fonction des impacts anticipés des changements climatiques. Il s'agit de modifier notre mode de vie et nos activités avant que les effets des changements climatiques ne se produisent (anticipation) et de se préparer à répondre à des événements extrêmes de plus en plus probables et fréquents (réaction).

Atténuation des changements climatiques

Réduire, éliminer ou éviter les émissions de gaz à effet de serre d'un projet précis.

Question 12

Accessibilité

Mettre en place des mesures appropriées assurant aux personnes ayant une incapacité, sur une même base d'égalité que les autres, l'accès à l'environnement physique, aux transports et aux autres installations et services ouverts ou fournis au public, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Conception universelle

Il s'agit de soutenir la convivialité des produits et de l'environnement bâti pour le plus grand nombre de personnes, **y compris** un large éventail de groupes d'âge et de capacités. La conception universelle s'applique à la conception de programmes et de services, de technologies, du transport, de l'instruction et d'autres produits et environnements.

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER
COPIE POUR INFORMATION

Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, 2024

Transport actif

CONFIDENTIEL une fois rempli.

If you would like this questionnaire in English, please call us at: 1-833-977-8287

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.
EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

Objet de l'enquête

Statistique Canada mène cette enquête pour fournir des données statistiques utiles sur le stock, l'état, le rendement et les stratégies de gestion des actifs relatifs aux infrastructures publiques essentielles du Canada que possèdent ou louent les divers ordres de gouvernement et entités autochtones.

Les données recueillies dans le cadre de cette enquête seront utilisées par des analystes et des responsables de l'élaboration des politiques pour mieux comprendre l'état actuel des infrastructures essentielles du Canada, en vue de permettre à tous les ordres de gouvernement d'élaborer des politiques à l'appui de l'amélioration des infrastructures publiques essentielles du Canada, et d'aider à surveiller les progrès accomplis relativement aux résultats souhaités et à en rendre compte. Les renseignements que vous fournissez pourraient aussi être utilisés par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer tout renseignement recueilli qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'une organisation, sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les renseignements recueillis dans le cadre de cette enquête à des fins statistiques seulement.

Ententes de partage des données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage des données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organismes gouvernementaux, qui ont accepté de protéger la confidentialité des données et de les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada ne communiquera les données tirées de la présente enquête qu'aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'**article 11** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, ~~on~~ ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

L'**article 12** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec certains organismes en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef, que vous retournerez à Statistique Canada avec votre questionnaire rempli. Dans cette lettre, veuillez préciser le ou les organismes avec lesquels vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 12** ont été conclues avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, ainsi qu'avec Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, le Secrétariat du Conseil du trésor et le Ministère des finances du Québec.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

Autorisation de révélation

L'**article 17** de la *Loi sur la statistique* fédérale autorise la révélation de certains renseignements relatifs à une personne, à une entreprise ou à une organisation. Statistique Canada ne révélera des renseignements que lorsqu'il est démontré qu'il existe un besoin à des fins statistiques et pour le bien commun, et lorsque cette révélation ne nuira ni aux personnes, ni aux organisations, ni aux entreprises. Dans le cadre de l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, le statisticien en chef a autorisé la diffusion de données sur différentes entités gouvernementales et sur des entreprises d'utilité publique; notamment sur les actifs tant au niveau agrégé qu'au niveau individuel. En outre, les noms des organisations gouvernementales provinciales, régionales et municipales seront publiés, ainsi que les variables utilisées lors de l'échantillonnage et de l'estimation.

Couplages d'enregistrements

Afin d'améliorer la qualité des données tirées de cette enquête et de réduire le fardeau de réponse, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements recueillis avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de sources administratives.

Renseignements supplémentaires

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Qui doit remplir ce questionnaire?

La réponse à l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada doit être coordonnée par le gestionnaire des actifs de l'organisation, qui veillera à ce que chaque questionnaire propre à un actif soit rempli par le gestionnaire de l'actif en question.

Veuillez retourner le questionnaire dans les 30 jours.

S'il vous est impossible de le remplir dans les 30 jours **OU** si vous avez besoin d'aide, veuillez nous contacter..

Téléphone 1-833-977-8287 (ATS : 1-866-753-7083)

Du lundi au vendredi (sauf les jours fériés), de 8 h à 19 h (heure de l'Est)

Renseignements généraux : infostats@statcan.gc.ca

Consultez notre site Web à www.statcan.gc.ca/IPEC



Instructions de déclaration

- Déclarez les montants en **milliers de dollars canadiens**.
- Les pourcentages devraient être arrondis en nombres entiers.
- Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir l'estimation la plus exacte possible.
- Entrez « **0** » s'il n'y a aucune valeur à déclarer.

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Transport actif

1. Au **31 décembre 2024**, quel était l'inventaire final en nombre et en longueur des stocks d'actifs de transport actif de votre organisation?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Longueur en kilomètres	Nombre
a. Voies et pistes cyclables		
a1. Voies cyclables à haut niveau de confort	<input type="text"/> C11B0101	
a2. Voies cyclables à un niveau de confort moyen	<input type="text"/> C11B0102	
a3. Voies cyclables à faible niveau de confort	<input type="text"/> C11B0103	
b. Sentiers pavés Exclut les voies cyclables.	<input type="text"/> C11B0104	
c. Pistes non pavées	<input type="text"/> C11B0105	
d. Trottoirs	<input type="text"/> C5B02106	
e. Passerelles	<input type="text"/> C1B01105	<input type="text"/> C1B01205
f. Tunnels pour piétons	<input type="text"/> C11B0106	<input type="text"/> C11B0206

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

- 2.** Indiquez ci-dessous la répartition des stocks d'actifs de transport actif de votre organisation selon l'année d'achèvement de la construction.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	2020 à 2024	2010 à 2019	2000 à 2009	1970 à 1999	1940 à 1969	Avant 1940
a. Voies et pistes cyclables						
a1. Voies cyclables à haut niveau de confort	<input type="text"/> <i>C11C0101</i>	<input type="text"/> <i>C11C0201</i>	<input type="text"/> <i>C11C0301</i>	<input type="text"/> <i>C11C0401</i>	<input type="text"/> <i>C11C0501</i>	<input type="text"/> <i>C11C0601</i>
a2. Voies cyclables à un niveau de confort moyen	<input type="text"/> <i>C11C0102</i>	<input type="text"/> <i>C11C0202</i>	<input type="text"/> <i>C11C0302</i>	<input type="text"/> <i>C11C0402</i>	<input type="text"/> <i>C11C0502</i>	<input type="text"/> <i>C11C0602</i>
b. Sentiers pavés Exclut les voies cyclables.	<input type="text"/> <i>C11C0104</i>	<input type="text"/> <i>C11C0204</i>	<input type="text"/> <i>C11C0304</i>	<input type="text"/> <i>C11C0404</i>	<input type="text"/> <i>C11C0504</i>	<input type="text"/> <i>C11C0604</i>
c. Pistes non pavées	<input type="text"/> <i>C11C0105</i>	<input type="text"/> <i>C11C0205</i>	<input type="text"/> <i>C11C0305</i>	<input type="text"/> <i>C11C0405</i>	<input type="text"/> <i>C11C0505</i>	<input type="text"/> <i>C11C0605</i>
d. Trottoirs	<input type="text"/> <i>C5C03106</i>	<input type="text"/> <i>C5C03206</i>	<input type="text"/> <i>C5C03306</i>	<input type="text"/> <i>C5C03406</i>	<input type="text"/> <i>C5C03506</i>	<input type="text"/> <i>C5C03606</i>
e. Passerelles	<input type="text"/> <i>C1C02105</i>	<input type="text"/> <i>C1C02205</i>	<input type="text"/> <i>C1C02305</i>	<input type="text"/> <i>C1C02405</i>	<input type="text"/> <i>C1C02505</i>	<input type="text"/> <i>C1C02605</i>
f. Tunnels pour piétons	<input type="text"/> <i>C11C0106</i>	<input type="text"/> <i>C11C0206</i>	<input type="text"/> <i>C11C0306</i>	<input type="text"/> <i>C11C0406</i>	<input type="text"/> <i>C11C0506</i>	<input type="text"/> <i>C11C0606</i>

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION POUR RAPPORTER

3. En 2024, quel était l'état physique général des actifs de transport actif de votre organisation?

Indiquez la répartition en pourcentage de vos actifs selon leur état physique général en utilisant l'échelle de classement. **Cela comprend les éléments qui seront mis hors service.** La répartition par actif doit totaliser 100 %.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Très mauvais	Mauvais	Passable	Bon	Très bon	Ne sais pas
a. Voies et pistes cyclables						
a1. Voies cyclables à haut niveau de confort	<input type="text"/> % <i>C11F0101</i>	<input type="text"/> % <i>C11F0201</i>	<input type="text"/> % <i>C11F0301</i>	<input type="text"/> % <i>C11F0401</i>	<input type="text"/> % <i>C11F0501</i>	<input type="text"/> % <i>C11F0601</i>
a2. Voies cyclables à un niveau de confort moyen	<input type="text"/> % <i>C11F0102</i>	<input type="text"/> % <i>C11F0202</i>	<input type="text"/> % <i>C11F0302</i>	<input type="text"/> % <i>C11F0402</i>	<input type="text"/> % <i>C11F0502</i>	<input type="text"/> % <i>C11F0602</i>
b. Sentiers pavés Exclut les voies cyclables.	<input type="text"/> % <i>C11F0104</i>	<input type="text"/> % <i>C11F0204</i>	<input type="text"/> % <i>C11F0304</i>	<input type="text"/> % <i>C11F0404</i>	<input type="text"/> % <i>C11F0504</i>	<input type="text"/> % <i>C11F0604</i>
c. Pistes non pavées	<input type="text"/> % <i>C11F0105</i>	<input type="text"/> % <i>C11F0205</i>	<input type="text"/> % <i>C11F0305</i>	<input type="text"/> % <i>C11F0405</i>	<input type="text"/> % <i>C11F0505</i>	<input type="text"/> % <i>C11F0605</i>
d. Trottoirs	<input type="text"/> % <i>C5F06106</i>	<input type="text"/> % <i>C5F06206</i>	<input type="text"/> % <i>C5F06306</i>	<input type="text"/> % <i>C5F06406</i>	<input type="text"/> % <i>C5F06506</i>	<input type="text"/> % <i>C5F06606</i>
e. Passerelles	<input type="text"/> % <i>C1F05105</i>	<input type="text"/> % <i>C1F05205</i>	<input type="text"/> % <i>C1F05305</i>	<input type="text"/> % <i>C1F05405</i>	<input type="text"/> % <i>C1F05505</i>	<input type="text"/> % <i>C1F05605</i>
f. Tunnels pour piétons	<input type="text"/> % <i>C11F0106</i>	<input type="text"/> % <i>C11F0206</i>	<input type="text"/> % <i>C11F0306</i>	<input type="text"/> % <i>C11F0406</i>	<input type="text"/> % <i>C11F0506</i>	<input type="text"/> % <i>C11F0606</i>

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

4. Au **31 décembre 2024**, quel pourcentage de vos actifs de transport actif est accessible (par exemple, les bordures de trottoir inclinées aux intersections)?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Pourcentage
a. Voies et pistes cyclables	
a1. Voies cyclables à haut niveau de confort	<input type="text"/> % C11H0101
a2. Voies cyclables à un niveau de confort moyen	<input type="text"/> % C11H0102
b. Sentiers pavés Exclut les voies cyclables.	<input type="text"/> % C11H0104
c. Pistes non pavées	<input type="text"/> % C11H0105
d. Trottoirs	<input type="text"/> % C5H01106
e. Passerelles	<input type="text"/> % C5H01105
f. Tunnels pour piétons	<input type="text"/> % C11H0108

**NE PAS UTILISER POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER**

5. Quels étaient la valeur de remplacement estimée, le budget de renouvellement requis et les dépenses de renouvellement réelles en **2024** pour les actifs de transport actif que possédait votre organisation?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Si aucune ventilation n'est disponible, veuillez fournir le total.

Veuillez déclarer tous les montants en **milliers de dollars canadiens**.

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Valeur de remplacement estimée (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement requis (milliers de \$CAN)	Dépenses de renouvellement réelles (milliers de \$CAN)
a. Total des voies ou des pistes cyclables	<input type="text"/> 000 \$ <i>C11H0209</i>	<input type="text"/> 000 \$ <i>C11H0309</i>	<input type="text"/> 000 \$ <i>C11H0409</i>
b. Sentiers pavés Exclut les voies cyclables.	<input type="text"/> 000 \$ <i>C11H0204</i>	<input type="text"/> 000 \$ <i>C11H0304</i>	<input type="text"/> 000 \$ <i>C11H0404</i>
c. Pistes non pavées	<input type="text"/> 000 \$ <i>C11H0205</i>	<input type="text"/> 000 \$ <i>C11H0305</i>	<input type="text"/> 000 \$ <i>C11H0405</i>
d. Trottoirs	<input type="text"/> 000 \$ <i>C5H13106</i>	<input type="text"/> 000 \$ <i>C5H13206</i>	<input type="text"/> 000 \$ <i>C5H13306</i>
e. Passerelles	<input type="text"/> 000 \$ <i>C1H16105</i>	<input type="text"/> 000 \$ <i>C1H16205</i>	<input type="text"/> 000 \$ <i>C1H16305</i>
f. Tunnels pour piétons	<input type="text"/> 000 \$ <i>C11H0206</i>	<input type="text"/> 000 \$ <i>C11H0306</i>	<input type="text"/> 000 \$ <i>C11H0406</i>
Total des actifs des transports actifs	<input type="text"/> 000 \$ <i>C11H0208</i>	<input type="text"/> 000 \$ <i>C11H0308</i>	<input type="text"/> 000 \$ <i>C11H0408</i>

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

6. Votre organisation dispose-t-elle d'un plan documenté de gestion des actifs de transport actif?

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

COG12311

1 Oui



➤ À quelle fréquence le plan de gestion des actifs de transport actif est-il mis à jour?

Indiquez la fréquence en années, le cas échéant.

Nombre d'années

COG11311

2 Non



➤ D'ici combien d'années votre organisation prévoit-elle mettre en place un plan documenté de gestion des actifs de transport actif?

Indiquez dans combien d'années le plan sera mis en œuvre, le cas échéant.

Nombre d'années

COG13311

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

7. Quel type de système d'information sur la gestion des actifs votre organisation utilisait-elle pour le transport actif?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Type de système

COG14311

- 1 Logiciel personnalisé
- 2 Logiciel prêt à l'emploi
- 3 Chiffrier électronique
- 4 Documents papier
- 5 Ne sais pas
- 6 Autre

8. En **2024**, quel était le niveau de maturité de la planification de la gestion des actifs de votre organisation pour le transport actif?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Niveau de maturité

COG01011

- 1 Consciente
- 2 Développement
- 3 Compétente
- 4 Optimisation
- 5 Excellente
- 6 Ne sais pas

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

9. Votre organisation prend-elle en considération l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets dans son processus décisionnel concernant le transport actif?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Adaptation aux changements climatiques et atténuation de leurs effets

COG00311

- 1 Adaptation aux changements climatiques
- 2 Atténuation des changements climatiques
- 3 À la fois adaptation et atténuation
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

10. Votre organisation prend-elle en considération l'accessibilité et la conception universelle dans son processus décisionnel concernant le transport actif?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Accessibilité et conception universelle

COG00211

- 1 Accessibilité
- 2 Conception universelle
- 3 À la fois l'accessibilité et la conception universelle
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Commentaires

COM01010

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

COPIE POUR INFORMATION

Définitions

Question 1

Les **voies cyclables à haut niveau de confort** sont des voies cyclables sur chaussée (pavées) peu stressantes qui sont confortables pour la plupart des usagers. Elles comprennent les pistes cyclables sur chaussée longeant les voies principales, des vélorues et des pistes cyclables en site propre.

Les **voies cyclables à un niveau de confort moyen** sont des voies cyclables sur chaussée (pavées) peu à moyennement stressantes qui sont jugées confortables pour une partie des usagers. Les sentiers polyvalents hors route appartiennent à cette catégorie. Ces sentiers polyvalents, qui sont partagés par les piétons et les usagers d'autres modes de transport actif, sont situés le long d'une chaussée ou dans un corridor indépendant.

Les **voies cyclables à faible niveau de confort** sont des voies cyclables sur chaussée (pavées) très stressantes qui sont confortables pour peu d'usagers. L'aménagement typique de cette catégorie est une piste cyclable délimitée par une bande peinte au sol, qui incite les cyclistes à circuler sur des bandes peintes sur le sol de routes achalandées. Cette catégorie comprend aussi les voies partagées (sur lesquelles les cyclistes partagent la route avec des véhicules).

Sentiers pavés

Ce sont des corridors de transport actif entretenus et pavés qui sont utilisés à des fins récréatives ou mixtes et qui ne font pas partie des corridors pour les automobiles (excluent les voies cyclables).

Pistes non pavées

Ce sont des corridors de transport actif entretenus et non pavés qui sont utilisés à des fins récréatives ou mixtes et qui ne font pas partie des corridors pour les automobiles.

Trottoirs

Ce sont des corridors pavés distincts adjacents à une route et réservés exclusivement aux piétons.

Passerelles

Voies de liaison étagées permettant de franchir un obstacle (tel qu'une route, une rivière, etc.) réservées exclusivement au transport actif (excluent les tunnels pour piétons).

Tunnels pour piétons

Ce sont des corridors intérieurs séparés par des dénivellations et réservés exclusivement aux piétons. Comptent les voies surélevées fermées comme les passerelles à piétons, mais excluent les ponts de transport actif à usage mixte, les passages supérieurs et les passages souterrains.

Question 2

L'année d'achèvement de la construction ou d'achat représente l'année de la mise en service ou d'achat originale de l'actif. Ne pas prendre en compte les améliorations ou le renouvellement d'actifs existants. La somme de la distribution selon l'année devrait être égale au stock de l'actif au 31 décembre déclaré précédemment.

Si l'année est inconnue, veuillez fournir votre meilleure estimation selon l'âge approximatif de l'actif.

Question 3

Veuillez fournir la distribution en pourcentage de ces actifs, selon leur état général, en utilisant l'échelle de classement ci-dessous.

Très mauvais

La majeure partie ou la totalité de l'actif doit être immédiatement remplacée. L'actif présente un risque pour la santé et la sécurité, ce qui constitue un risque possible pour la sécurité du public, ou fait en sorte que l'actif ne peut être utilisé ou exploité sans exposer le personnel à des risques. L'actif doit faire l'objet de travaux majeurs ou être remplacé de toute urgence.

Mauvais

Il est probable que l'actif connaîtra une défaillance et il nécessite d'importants travaux à court terme. L'actif peut à peine être utilisé. L'actif ne pose aucun risque immédiat pour la santé ou la sécurité.

Passable

Une importante détérioration est évidente; des composantes mineures ou des sections isolées de l'actif doivent être remplacées ou réparées dans l'immédiat, mais l'actif est encore utilisable et fonctionne de manière sécuritaire à un niveau de service adéquat.

Définitions (suite)

Bon

L'actif présente un état physique acceptable; l'actif présente un risque minime de défaillance à court terme, mais il pourrait se détériorer à long terme. Seuls des travaux mineurs sont requis.

Très bon

L'actif présente un bon état physique. L'actif ne présente pas de risque de défaillance à court terme et il ne nécessite pas de travaux.

S'il n'est pas possible de déclarer selon les risques de défaillance identifiés dans les définitions ci-dessus, veuillez utiliser les lignes directrices suivantes sur la durée de vie restante prévue :

Très mauvais – L'actif fonctionne à moins de 10 % de la durée de vie restante prévue.

Mauvais – L'actif fonctionne à moins de 40 % de la durée de vie restante prévue.

Passable – L'actif fonctionne à au moins 40 % de la durée de vie restante prévue.

Bon – L'actif fonctionne à au moins 80 % de la durée de vie restante prévue.

Très bon – L'actif fonctionne à au moins 95 % de la durée de vie restante prévue.

Question 4

Accessibilité

La prise de mesures appropriées afin d'assurer aux personnes ayant une incapacité, sur une même base d'égalité que les autres, l'accès à l'environnement physique, aux transports et aux autres installations et services ouverts ou fournis au public, tant dans les zones urbaines que rurales.

Question 5

Valeur de remplacement estimée

Coût approximatif, à l'heure actuelle (en dollars courants), qui serait nécessaire pour remplacer les actifs détenus ou loués par votre organisation, **y compris** les frais de démolition.

Exclude les coûts de terrains et les frais généraux, tels que les frais administratifs.

Budget de renouvellement requis

Budget d'immobilisations requis pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs pour que tous les actifs obtiennent l'évaluation en « bon » état au 31 décembre de l'année de référence.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Dépenses de renouvellement réelles

Fonds réels dépensés au cours de l'année dans le cadre de la remise en état, de la reconstruction ou du remplacement des actifs.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Question 6

Le **plan de gestion des actifs** décrit les méthodes de gestion d'un groupe d'actifs sur une certaine période de temps. Il décrit les caractéristiques et l'état des actifs liés à l'infrastructure, les niveaux de service attendus, les mesures prévues pour assurer l'atteinte de ces niveaux et les stratégies de financement pour la mise en œuvre de ces mesures.

Question 8

Veuillez indiquer l'information pour chaque catégorie d'actif en utilisant l'échelle de maturité ci-dessous :

Définitions (suite)

Consciente (niveau 1)

Notre approche de renouvellement des actifs vise à répondre aux besoins de base (**p. ex.** la croissance, la réglementation, et les problèmes connus). Nous évaluons les priorités en fonction de l'information disponible, de l'expérience du personnel et des commentaires du conseil municipal et de la direction.

Développement (niveau 2)

Nous disposons de plans de gestion des actifs préliminaires pour certaines catégories d'actifs, qui tiennent compte des besoins financiers prévus selon des données estimatives.

Compétente (niveau 3)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour les services essentiels, qui reposent sur une série de données estimatives et réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment l'information disponible sur le niveau de service (actuel et cible) et la gestion des risques. Nos plans de gestion des actifs mettent en évidence les problèmes et les priorités à court terme.

Optimisation (niveau 4)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour la plupart des services, établis à partir des données réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment des prévisions des besoins de base et des stratégies de gestion des risques qui concernent les actifs essentiels. Nos plans de gestion des actifs sont fondés sur des enjeux et les priorités à court et à long terme. Ils concilient les objectifs du service à court terme avec les buts et les risques à long terme. Nous tenons à jour nos plans de gestion des actifs dans le cadre des activités courantes.

Excellente (niveau 5)

Pour tous les services, nous disposons de plans de gestion des actifs reposant sur des données réelles. Nos plans de gestion des actifs sont intégrés dans l'ensemble des services. Nos plans de gestion des actifs renferment les prévisions des besoins et les stratégies de gestion des risques pour la plupart des actifs. Ils portent sur les risques visant les services et les objectifs opérationnels.

Question 9

L'adaptation aux changements climatiques consiste à planifier et à se préparer en fonction des impacts anticipés des changements climatiques. Il s'agit de modifier notre mode de vie et nos activités avant que les effets des changements climatiques ne se produisent (anticipation) et de se préparer à répondre à des événements extrêmes de plus en plus probables et fréquents (réaction).

Atténuation des changements climatiques

Réduire, éliminer ou éviter les émissions de gaz à effet de serre d'un projet précis.

Question 10

Accessibilité

Mettre en place des mesures appropriées assurant aux personnes ayant une incapacité, sur une même base d'égalité que les autres, l'accès à l'environnement physique, aux transports et aux autres installations et services ouverts ou fournis au public, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Conception universelle

Il s'agit de soutenir la convivialité des produits et de l'environnement bâti pour le plus grand nombre de personnes, **y compris** un large éventail de groupes d'âge et de capacités. La conception universelle s'applique à la conception de programmes et de services, de technologies, du transport, de l'instruction et d'autres produits et environnements.

Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, 2024

Infrastructures naturelles

CONFIDENTIEL une fois rempli.

If you would like this questionnaire in English, please call us at: 1-833-977-8287

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.
EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

Objet de l'enquête

Statistique Canada mène cette enquête pour fournir des données statistiques utiles sur le stock, l'état, le rendement et les stratégies de gestion des actifs relatifs aux infrastructures publiques essentielles du Canada que possèdent ou louent les divers ordres de gouvernement et entités autochtones.

Les données recueillies dans le cadre de cette enquête seront utilisées par des analystes et des responsables de l'élaboration des politiques pour mieux comprendre l'état actuel des infrastructures essentielles du Canada, en vue de permettre à tous les ordres de gouvernement d'élaborer des politiques à l'appui de l'amélioration des infrastructures publiques essentielles du Canada, et d'aider à surveiller les progrès accomplis relativement aux résultats souhaités et à en rendre compte. Les renseignements que vous fournissez pourraient aussi être utilisés par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer tout renseignement recueilli qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'une organisation, sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les renseignements recueillis dans le cadre de cette enquête à des fins statistiques seulement.

Ententes de partage des données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage des données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organismes gouvernementaux, qui ont accepté de protéger la confidentialité des données et de les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada ne communiquera les données tirées de la présente enquête qu'aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'**article 11** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, ~~on~~ ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

L'**article 12** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec certains organismes en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef, que vous retournerez à Statistique Canada avec votre questionnaire rempli. Dans cette lettre, veuillez préciser le ou les organismes avec lesquels vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 12** ont été conclues avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, ainsi qu'avec Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, le Secrétariat du Conseil du trésor et le Ministère des finances du Québec.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

Autorisation de révélation

L'**article 17** de la *Loi sur la statistique* fédérale autorise la révélation de certains renseignements relatifs à une personne, à une entreprise ou à une organisation. Statistique Canada ne révélera des renseignements que lorsqu'il est démontré qu'il existe un besoin à des fins statistiques et pour le bien commun, et lorsque cette révélation ne nuira ni aux personnes, ni aux organisations, ni aux entreprises. Dans le cadre de l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, le statisticien en chef a autorisé la diffusion de données sur différentes entités gouvernementales et sur des entreprises d'utilité publique; notamment sur les actifs tant au niveau agrégé qu'au niveau individuel. En outre, les noms des organisations gouvernementales provinciales, régionales et municipales seront publiés, ainsi que les variables utilisées lors de l'échantillonnage et de l'estimation.

Couplages d'enregistrements

Afin d'améliorer la qualité des données tirées de cette enquête et de réduire le fardeau de réponse, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements recueillis avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de sources administratives.

Renseignements supplémentaires

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Qui doit remplir ce questionnaire?

La réponse à l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada doit être coordonnée par le gestionnaire des actifs de l'organisation, qui veillera à ce que chaque questionnaire propre à un actif soit rempli par le gestionnaire de l'actif en question.

Veuillez retourner le questionnaire dans les 30 jours.

S'il vous est impossible de le remplir dans les 30 jours **OU** si vous avez besoin d'aide, veuillez nous contacter..

Téléphone 1-833-977-8287 (ATS : 1-866-753-7083)

Du lundi au vendredi (sauf les jours fériés), de 8 h à 19 h (heure de l'Est)

Renseignements généraux : infostats@statcan.gc.ca

Consultez notre site Web à www.statcan.gc.ca/IPEC



Instructions de déclaration

- Déclarez les montants en **milliers de dollars canadiens**.
- Les pourcentages devraient être arrondis en nombres entiers.
- Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir l'estimation la plus exacte possible.
- Entrez « **0** » s'il n'y a aucune valeur à déclarer.

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Infrastructures naturelles

1. Au **31 décembre 2024**, quel était l'inventaire final des stocks d'actifs non linéaires relatifs aux infrastructures naturelles de votre organisation?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Nombre	Surface	Unité de mesure
➤ Immobilisations ponctuelles relatives à l'eau			
a. Bassins d'eaux pluviales naturalisés	<input type="text" value="C10B0101"/>	<input type="text" value="C10B0201"/>	<p><input type="text" value="C10B0401"/></p> <p>1 <input type="radio"/> Mètres carrés 2 <input type="radio"/> Kilomètres carrés 3 <input type="radio"/> Acres 4 <input type="radio"/> Hectares</p>
b. Zones humides et plaines inondables restaurées	<input type="text" value="C10B0102"/>	<input type="text" value="C10B0202"/>	<p><input type="text" value="C10B0402"/></p> <p>1 <input type="radio"/> Mètres carrés 2 <input type="radio"/> Kilomètres carrés 3 <input type="radio"/> Acres 4 <input type="radio"/> Hectares</p>
c. Jardins pluviaux	<input type="text" value="C10B0103"/>	<input type="text" value="C10B0203"/>	<p><input type="text" value="C10B0403"/></p> <p>1 <input type="radio"/> Mètres carrés 2 <input type="radio"/> Kilomètres carrés 3 <input type="radio"/> Acres 4 <input type="radio"/> Hectares</p>
d. Couverture du sol perméable	<input type="text" value="C10B0104"/>	<input type="text" value="C10B0204"/>	<p><input type="text" value="C10B0404"/></p> <p>1 <input type="radio"/> Mètres carrés 2 <input type="radio"/> Kilomètres carrés 3 <input type="radio"/> Acres 4 <input type="radio"/> Hectares</p>

NE PAS UTILISER POUR INFORMER POUR RAPPORTER

e.	Bassins d'infiltration	C10B0105	C10B0205	<p>C10B0405</p> <p>1 <input type="radio"/> Mètres carrés</p> <p>2 <input type="radio"/> Kilomètres carrés</p> <p>3 <input type="radio"/> Acres</p> <p>4 <input type="radio"/> Hectares</p>
f.	Zones humides ou îles de traitement flottantes	C10B0106	C10B0206	<p>C10B0406</p> <p>1 <input type="radio"/> Mètres carrés</p> <p>2 <input type="radio"/> Kilomètres carrés</p> <p>3 <input type="radio"/> Acres</p> <p>4 <input type="radio"/> Hectares</p>
<p>➤ Immobilisations ponctuelles non relatives à l'eau</p>				
g.	Forêts urbaines	C10B0114	C10B0214	<p>C10B0414</p> <p>1 <input type="radio"/> Mètres carrés</p> <p>2 <input type="radio"/> Kilomètres carrés</p> <p>3 <input type="radio"/> Acres</p> <p>4 <input type="radio"/> Hectares</p>
h.	Toitures vertes	C10B0115	C10B0215	<p>C10B0415</p> <p>1 <input type="radio"/> Mètres carrés</p> <p>2 <input type="radio"/> Kilomètres carrés</p> <p>3 <input type="radio"/> Acres</p> <p>4 <input type="radio"/> Hectares</p>
i.	Jardins communautaires	C10B0117	C10B0217	<p>C10B0417</p> <p>1 <input type="radio"/> Mètres carrés</p> <p>2 <input type="radio"/> Kilomètres carrés</p> <p>3 <input type="radio"/> Acres</p> <p>4 <input type="radio"/> Hectares</p>

NE PAS UTILISER POUR INFORMER POUR RAPPORTER

j.	Prairies	<input type="text" value="C10B0118"/>	<input type="text" value="C10B0218"/>	<input type="text" value="C10B0418"/> 1 <input type="radio"/> Mètres carrés 2 <input type="radio"/> Kilomètres carrés 3 <input type="radio"/> Acres 4 <input type="radio"/> Hectares
k.	Murs vivants ou végétalisés	<input type="text" value="C10B0119"/>	<input type="text" value="C10B0219"/>	<input type="text" value="C10B0419"/> 1 <input type="radio"/> Mètres carrés 2 <input type="radio"/> Kilomètres carrés 3 <input type="radio"/> Acres 4 <input type="radio"/> Hectares
l.	Corridors écologiques	<input type="text" value="C10B0120"/>	<input type="text" value="C10B0220"/>	<input type="text" value="C10B0420"/> 1 <input type="radio"/> Mètres carrés 2 <input type="radio"/> Kilomètres carrés 3 <input type="radio"/> Acres 4 <input type="radio"/> Hectares
➤ Tous les autres éléments ponctuels et linéaires				
m.	Autres immobilisations ponctuelles  Veuillez décrire d'autres immobilisations ponctuelles <input type="text" value="C10B0124"/>	<input type="text" value="C10B0122"/>	<input type="text" value="C10B0222"/>	<input type="text" value="C10B0422"/> 1 <input type="radio"/> Mètres carrés 2 <input type="radio"/> Kilomètres carrés 3 <input type="radio"/> Acres 4 <input type="radio"/> Hectares

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION POUR RAPPORTER

- 2.** Au **31 décembre 2024**, quel était l'inventaire final des stocks d'actifs linéaires relatifs aux infrastructures naturelles de votre organisation?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Nombre	Longeur	Unité de mesure
Actifs linéaires relatifs à l'eau			
a. Fossés végétalisés	<input type="text" value="C10B0108"/>	<input type="text" value="C10B0208"/>	<input type="radio"/> 1 Mètres <input type="radio"/> 2 Kilomètres <input type="radio"/> 3 Pieds
b. Digues vivantes	<input type="text" value="C10B0110"/>	<input type="text" value="C10B0210"/>	<input type="radio"/> 1 Mètres <input type="radio"/> 2 Kilomètres <input type="radio"/> 3 Pieds
c. Bandes de végétation filtrante	<input type="text" value="C10B0111"/>	<input type="text" value="C10B0211"/>	<input type="radio"/> 1 Mètres <input type="radio"/> 2 Kilomètres <input type="radio"/> 3 Pieds
d. Zones tampons riveraines	<input type="text" value="C10B0112"/>	<input type="text" value="C10B0212"/>	<input type="radio"/> 1 Mètres <input type="radio"/> 2 Kilomètres <input type="radio"/> 3 Pieds

NE PAS UTILISER POUR INFORMER POUR RAPPORTER

e.	Tranchées d'infiltration	<input type="text" value="C10B0113"/>	<input type="text" value="C10B0213"/>	<input type="text" value="C10B0413"/> 1 <input type="radio"/> Mètres 2 <input type="radio"/> Kilomètres 3 <input type="radio"/> Pieds
> Tous les autres actifs linéaires				
f.	Autres actifs linéaires  Veuillez décrire d'autres actifs linéaires <input type="text" value="C10B0123"/>	<input type="text" value="C10B0121"/>	<input type="text" value="C10B0221"/>	<input type="text" value="C10B0421"/> 1 <input type="radio"/> Mètres 2 <input type="radio"/> Kilomètres 3 <input type="radio"/> Pieds

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

- 3.** Au **31 décembre 2024**, quels services votre organisation visait-elle à fournir à la collectivité par la mise en place d'infrastructures naturelles?

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

- Résilience aux changements climatiques
C10F0701
- Accès accru à la nature
C10F0702
- Amélioration de la qualité de l'environnement
C10F0703
- Amélioration de la biodiversité
C10F0704
- Atténuation des changements climatiques
C10F0705
- Autres
C10F0706

↳ Précisez d'autres services communautaires

C10F0707

- 4.** Au **31 décembre 2024**, auxquels des risques climatiques suivants votre organisation visait-elle à faire face avec ses infrastructures naturelles?

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

- Inondations
C10F0708
- Érosion côtière
C10F0709
- Pluies ou précipitations extrêmes
C10F0710
- Chaleur extrême
C10F0711
- Feux de forêt
C10F0712
- Autres
C10F0713

↳ Précisez d'autres risques climatiques

C10F0714

5. Votre organisation dispose-t-elle d'un plan documenté de gestion des actifs relatifs aux infrastructures naturelles?

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

COG12310

1 Oui

➤ À quelle fréquence le plan de gestion des actifs relatifs aux infrastructures naturelles est-il mis à jour?

Indiquez la fréquence en années, le cas échéant.

Nombre d'années

COG11310

➤ Votre organisation fait-elle actuellement le suivi de l'état de ses infrastructures naturelles?

1 Oui
COG15310

2 Non

➤ Votre organisation a-t-elle entrepris ou achevé un processus d'évaluation (ou de comptabilisation) des infrastructures naturelles?

1 Oui
COG16310

2 Non

2 Non

➤ D'ici combien d'années votre organisation prévoit-elle mettre en place un plan documenté de gestion des actifs relatifs aux infrastructures naturelles?

Indiquez dans combien d'années le plan sera mis en oeuvre, le cas échéant.

Nombre d'années

COG13310

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

6. Quel type de système d'information sur la gestion des actifs votre organisation utilisait-elle pour les infrastructures naturelles?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Type de système

COG14310

- 1 Logiciel personnalisé
- 2 Logiciel prêt à l'emploi
- 3 Chiffrier électronique
- 4 Documents papier
- 5 Ne sais pas
- 6 Autre

7. En **2024**, quel était le niveau de maturité de la planification de la gestion des actifs de votre organisation pour les infrastructures naturelles?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Niveau de maturité

COG01010

- 1 Consciente
- 2 Développement
- 3 Compétente
- 4 Optimisation
- 5 Excellente
- 6 Ne sais pas

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

- 8.** Votre organisation prend-elle en considération l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets dans son processus décisionnel concernant les infrastructures naturelles?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Adaptation aux changements climatiques et atténuation de leurs effets

COG00310

- 1 Adaptation aux changements climatiques
- 2 Atténuation des changements climatiques
- 3 À la fois adaptation et atténuation
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

- 9.** Votre organisation prend-elle en considération l'accessibilité et la conception universelle dans son processus décisionnel concernant les infrastructures naturelles?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Accessibilité et conception universelle

COG00210

- 1 Accessibilité
- 2 Conception universelle
- 3 À la fois l'accessibilité et la conception universelle
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION
COPIE POUR RAPPORTER

Commentaires

COM01011

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

COPIE POUR INFORMATION

Définitions

L'infrastructure naturelle est l'ensemble interconnecté de systèmes écologiques, d'espaces verts et d'autres éléments paysagers naturels et construits qui fournissent des services écosystémiques, ainsi que l'infrastructure hybride (grise et verte) qui combine des éléments conçus et des éléments naturels pour imiter les services écosystémiques. L'ensemble interconnecté de systèmes écologiques, d'espaces verts et d'autres éléments paysagers naturels et construits qui fournissent des services écosystémiques, ainsi que l'infrastructure hybride (grise et verte) qui combine des éléments conçus et des éléments naturels pour imiter les services écosystémiques.

Question 1

Immobilisations ponctuelles relatives à l'eau :

Les **bassins d'eaux pluviales naturalisés** sont des bassins d'eaux pluviales construits qui sont conçus pour imiter l'apparence et la fonction d'une zone humide naturelle grâce à l'incorporation d'espèces végétales indigènes et de principes de conception naturelle.

Les **zones humides et les plaines inondables restaurées** sont immergées ou imbibées d'eau — de façon permanente ou temporaire — et sont caractérisées par des plantes adaptées aux sols saturés. Les zones humides **compriment** les marais d'eau douce et d'eau salée, les marais boisés, les tourbières, les forêts inondées de façon saisonnière, les marécages soit toute zone terrestre qui peut conserver l'eau suffisamment longtemps pour permettre aux plantes et aux sols des zones humides de se développer.

Les **jardins pluviaux** sont de petites zones de plantations immergées et peu profondes qui recueillent les eaux de ruissellement des toits, des rues et des trottoirs. Également connus sous le nom de cellules de biorétention, ils sont conçus pour imiter la façon dont l'eau s'écoule naturellement sur le sol et la façon dont elle est absorbée par celui-ci, afin de réduire la pollution des eaux pluviales.

La **couverture du sol perméable**, aussi connue sous le nom de pavage perméable, absorbe, traite ou stocke l'eau de pluie là où elle tombe. Elle peut être constituée de béton perméable, d'asphalte poreux ou de pavés à emboîtement perméables.

Les **bassins d'infiltration** sont des retenues créées par excavation ou par la création de bermes ou de petits barrages. Ils ont généralement un fond plat, sans exutoire, et sont conçus pour stocker temporairement les eaux de ruissellement provenant des zones de drainage adjacentes.

Les **zones humides** ou îles de traitement flottantes sont de petites plateformes artificielles qui permettent aux plantes aquatiques de pousser dans des eaux généralement trop profondes pour elles.

Immobilisations ponctuelles non relatives à l'eau :

Les **forêts urbaines** sont l'ensemble des arbres, des forêts et de la végétation connexe qui poussent à l'intérieur ou à proximité des villes et des communautés.

Les **toitures vertes** sont des espaces clos de végétation, à savoir des arbres, des arbustes, des cultures ou des herbes, plantés au sommet d'une structure construite par l'homme.

Les **parcs** sont des zones gérées pour la protection des écosystèmes et les loisirs.

Les **jardins communautaires** sont des sites exploités par des membres d'une communauté ou organisation communautaire où des terrains appartenant à la municipalité sont utilisés pour la culture de produits alimentaires, de fleurs et de plantes indigènes à des fins non lucratives sur des parcelles individuelles ou partagées situées sur des terrains appartenant à l'État.

Les **prairies** sont généralement des zones d'herbe ouvertes et continues, assez plates.

Les **murs vivants ou verts** sont des systèmes de murs verticaux végétalisés avec irrigation (jardins verticaux autosuffisants).

Les **corridors écologiques** sont d'étroites parcelles d'habitat qui relient deux parcelles plus grandes entourées d'une matrice sans habitat, facilitant ainsi les déplacements des animaux et la dispersion des plantes et d'autres organismes.

Question 2

Actifs linéaires relatifs à l'eau :

Les **fossés végétalisés** sont essentiellement des jardins pluviaux placés dans des espaces longs et étroits tels que l'espace entre un trottoir et une bordure.

Les **digues vivantes** sont des systèmes de dunes et de plages qui imitent la nature et réagissent à l'évolution du niveau de la mer, offrant ainsi des solutions moins coûteuses pour gérer les inondations côtières.

Les **bandes de végétation filtrante** sont des zones de terre couvertes de végétaux qui sont conçues pour recueillir les eaux de ruissellement sous forme d'écoulement en nappe provenant d'un aménagement en amont.

Les **zones tampons riveraines** sont la végétation naturelle qui s'étend de la rive du cours d'eau jusqu'à la zone riveraine. La zone de végétation sert de tampon aux polluants qui pénètrent dans un cours d'eau par le ruissellement. Elle permet de contrôler l'érosion et fournit un habitat et un apport de nutriments au cours d'eau.

Les **tranchées d'infiltration** sont des fossés peu profonds (2 à 10 pieds de profondeur) creusés dans des sols relativement perméables qui ont été remblayés de pierres pour former un réservoir souterrain.

Question 3

Définitions (suite)

Résilience aux changements climatiques

La capacité d'un système, d'une communauté ou d'une société exposée à des risques liés au climat à se préparer, à s'adapter, à se transformer et à se remettre des effets découlant d'un risque en temps opportun et de manière efficace.

Accès accru à la nature

Création de nouveaux espaces bleus ou verts accessibles au public ou augmentation de la disponibilité ou de la taille des espaces naturels existants et accessibles au public, ainsi que d'autres améliorations visant à favoriser les interactions positives entre les divers utilisateurs de la communauté et la nature.

Amélioration de la qualité de l'environnement

L'efficacité ou la productivité des systèmes naturels et des écosystèmes afin de fournir aux humains et aux communautés des avantages tels qu'un air pur et une eau propre.

Amélioration de la biodiversité

Amélioration ou conservation des écosystèmes, et amélioration de la qualité, de la quantité et des processus des écosystèmes, **y compris** leurs éléments constitutifs formant la structure et la fonction des écosystèmes, tels que les animaux et les plantes.

Atténuation des changements climatiques

Interventions intentionnelles visant à limiter ou à réduire les émissions de gaz à effet de serre ou à stocker et à piéger le carbone en utilisant des processus naturels et écosystémiques, ainsi que l'utilisation des caractéristiques écologiques et hybrides, afin de réduire la demande de processus émetteurs de carbone.

Question 4

Risques climatiques

Une **inondation** est un débordement d'eau sur un terrain normalement sec.

L'**érosion côtière** est le processus par lequel l'élévation locale du niveau de la mer, la forte action des vagues et les inondations côtières usent ou emportent des roches, la terre ou le sable le long de la côte.

Les **pluies ou précipitations extrêmes** désignent les cas où la quantité de pluie ou de neige tombée en un lieu donné dépasse considérablement la normale.

La **chaleur extrême** est définie comme une température moyenne comprise entre 31 °C et 33 °C le jour et entre 16 °C et 20 °C la nuit pendant trois jours consécutifs.

Les **feux de forêt** sont des incendies non planifiés — **y compris** les incendies non autorisés causés par l'homme — se produisant sur des terres forestières ou des pâturages, brûlant de la végétation forestière, de l'herbe, des broussailles, des maquis, des tourbières, ou des feux dirigés allumés en vertu d'une réglementation et qui se propagent au-delà de la zone autorisée pour le brûlage.

Question 5

Le **plan de gestion des actifs** décrit les méthodes de gestion d'un groupe d'actifs sur une certaine période de temps. Il décrit les caractéristiques et l'état des actifs liés à l'infrastructure, les niveaux de service attendus, les mesures prévues pour assurer l'atteinte de ces niveaux et les stratégies de financement pour la mise en œuvre de ces mesures.

Question 7

Veuillez indiquer l'information pour chaque catégorie d'actif en utilisant l'échelle de maturité ci-dessous :

Consciente (niveau 1)

Notre approche de renouvellement des actifs vise à répondre aux besoins de base (**p. ex.** la croissance, la réglementation, et les problèmes connus). Nous évaluons les priorités en fonction de l'information disponible, de l'expérience du personnel et des commentaires du conseil municipal et de la direction.

Développement (niveau 2)

Nous disposons de plans de gestion des actifs préliminaires pour certaines catégories d'actifs, qui tiennent compte des besoins financiers prévus selon des données estimatives.

Compétente (niveau 3)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour les services essentiels, qui reposent sur une série de données estimatives et

Définitions (suite)

réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment l'information disponible sur le niveau de service (actuel et cible) et la gestion des risques. Nos plans de gestion des actifs mettent en évidence les problèmes et les priorités à court terme.

Optimisation (niveau 4)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour la plupart des services, établis à partir des données réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment des prévisions des besoins de base et des stratégies de gestion des risques qui concernent les actifs essentiels. Nos plans de gestion des actifs sont fondés sur des enjeux et les priorités à court et à long terme. Ils concilient les objectifs du service à court terme avec les buts et les risques à long terme. Nous tenons à jour nos plans de gestion des actifs dans le cadre des activités courantes.

Excellente (niveau 5)

Pour tous les services, nous disposons de plans de gestion des actifs reposant sur des données réelles. Nos plans de gestion des actifs sont intégrés dans l'ensemble des services. Nos plans de gestion des actifs renferment les prévisions des besoins et les stratégies de gestion des risques pour la plupart des actifs. Ils portent sur les risques visant les services et les objectifs opérationnels.

Question 8

L'adaptation aux changements climatiques consiste à planifier et à se préparer en fonction des impacts anticipés des changements climatiques. Il s'agit de modifier notre mode de vie et nos activités avant que les effets des changements climatiques ne se produisent (anticipation) et de se préparer à répondre à des événements extrêmes de plus en plus probables et fréquents (réaction).

Atténuation des changements climatiques

Réduire, éliminer ou éviter les émissions de gaz à effet de serre d'un projet précis.

Question 9

Accessibilité

Mettre en place des mesures appropriées assurant aux personnes ayant une incapacité, sur une même base d'égalité que les autres, l'accès à l'environnement physique, aux transports et aux autres installations et services ouverts ou fournis au public, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Conception universelle

Il s'agit de soutenir la convivialité des produits et de l'environnement bâti pour le plus grand nombre de personnes, **y compris** un large éventail de groupes d'âge et de capacités. La conception universelle s'applique à la conception de programmes et de services, de technologies, du transport, de l'instruction et d'autres produits et environnements.

Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, 2024

Refuges et services pour personnes en situation d'itinérance

CONFIDENTIEL une fois rempli.

If you would like this questionnaire in English, please call us at: 1-833-977-8287

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.
EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

Objet de l'enquête

Statistique Canada mène cette enquête pour fournir des données statistiques utiles sur le stock, l'état, le rendement et les stratégies de gestion des actifs relatifs aux infrastructures publiques essentielles du Canada que possèdent ou louent les divers ordres de gouvernement et entités autochtones.

Les données recueillies dans le cadre de cette enquête seront utilisées par des analystes et des responsables de l'élaboration des politiques pour mieux comprendre l'état actuel des infrastructures essentielles du Canada, en vue de permettre à tous les ordres de gouvernement d'élaborer des politiques à l'appui de l'amélioration des infrastructures publiques essentielles du Canada, et d'aider à surveiller les progrès accomplis relativement aux résultats souhaités et à en rendre compte. Les renseignements que vous fournissez pourraient aussi être utilisés par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer tout renseignement recueilli qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'une organisation, sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les renseignements recueillis dans le cadre de cette enquête à des fins statistiques seulement.

Ententes de partage des données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage des données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organismes gouvernementaux, qui ont accepté de protéger la confidentialité des données et de les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada ne communiquera les données tirées de la présente enquête qu'aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'**article 11** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, ~~on~~ ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

L'**article 12** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec certains organismes en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef, que vous retournerez à Statistique Canada avec votre questionnaire rempli. Dans cette lettre, veuillez préciser le ou les organismes avec lesquels vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 12** ont été conclues avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, ainsi qu'avec Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, le Secrétariat du Conseil du trésor et le Ministère des finances du Québec.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

Autorisation de révélation

L'**article 17** de la *Loi sur la statistique* fédérale autorise la révélation de certains renseignements relatifs à une personne, à une entreprise ou à une organisation. Statistique Canada ne révélera des renseignements que lorsqu'il est démontré qu'il existe un besoin à des fins statistiques et pour le bien commun, et lorsque cette révélation ne nuira ni aux personnes, ni aux organisations, ni aux entreprises. Dans le cadre de l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, le statisticien en chef a autorisé la diffusion de données sur différentes entités gouvernementales et sur des entreprises d'utilité publique; notamment sur les actifs tant au niveau agrégé qu'au niveau individuel. En outre, les noms des organisations gouvernementales provinciales, régionales et municipales seront publiés, ainsi que les variables utilisées lors de l'échantillonnage et de l'estimation.

Couplages d'enregistrements

Afin d'améliorer la qualité des données tirées de cette enquête et de réduire le fardeau de réponse, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements recueillis avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de sources administratives.

Renseignements supplémentaires

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Qui doit remplir ce questionnaire?

La réponse à l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada doit être coordonnée par le gestionnaire des actifs de l'organisation, qui veillera à ce que chaque questionnaire propre à un actif soit rempli par le gestionnaire de l'actif en question.

Veuillez retourner le questionnaire dans les 30 jours.

S'il vous est impossible de le remplir dans les 30 jours **OU** si vous avez besoin d'aide, veuillez nous contacter..

Téléphone 1-833-977-8287 (ATS : 1-866-753-7083)

Du lundi au vendredi (sauf les jours fériés), de 8 h à 19 h (heure de l'Est)

Renseignements généraux : infostats@statcan.gc.ca

Consultez notre site Web à www.statcan.gc.ca/IPEC



Instructions de déclaration

- Déclarez les montants en **milliers de dollars canadiens**.
- Les pourcentages devraient être arrondis en nombres entiers.
- Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir l'estimation la plus exacte possible.
- Entrez « **0** » s'il n'y a aucune valeur à déclarer.

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Refuges et services pour personnes en situation d'itinérance

1. Au **31 décembre 2024**, quel était l'inventaire final des stocks d'actifs relatifs aux refuges et aux services pour personnes en situation d'itinérance de votre organisation?

Inclure les immeubles appartenant à votre organisation, même s'ils sont exploités ou gérés par d'autres organisations.

Exclude les immeubles exploités ou gérés par votre organisation, mais n'appartenant pas à votre organisation.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Déclarez en fonction de l'usage principal de l'immeuble (lorsque les immeubles sont utilisés à des fins multiples).

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Nombre d'immeubles	Nombre de lits dans les immeubles
➤ Refuges et services pour personnes en situation d'itinérance		
a. Refuges d'urgence	<input type="text" value="C12B02101"/>	<input type="text" value="C12B02201"/>
b. Refuges transitoires	<input type="text" value="C12B02102"/>	<input type="text" value="C12B02202"/>
c. Refuges pour victimes de violence familiale	<input type="text" value="C12B02103"/>	<input type="text" value="C12B02203"/>
d. Autres services pour personnes en situation d'itinérance non classés ailleurs	<input type="text" value="C12B02104"/>	<input type="text" value="C12B02204"/>

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

- 2.** Indiquez ci-dessous la répartition des stocks d'actifs relatifs aux refuges et aux services pour personnes en situation d'itinérance de votre organisation selon l'année d'achèvement de la construction.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	2020 à 2024	2010 à 2019	2000 à 2009	1970 à 1999	1940 à 1969	Avant 1940
➤ Refuges et services pour personnes en situation d'itinérance						
a. Refuges d'urgence	<input type="text"/> C12C0101	<input type="text"/> C12C0201	<input type="text"/> C12C0301	<input type="text"/> C12C0401	<input type="text"/> C12C0501	<input type="text"/> C12C0601
b. Refuges transitoires	<input type="text"/> C12C0102	<input type="text"/> C12C0202	<input type="text"/> C12C0302	<input type="text"/> C12C0402	<input type="text"/> C12C0502	<input type="text"/> C12C0602
c. Refuges pour victimes de violence familiale	<input type="text"/> C12C0103	<input type="text"/> C12C0203	<input type="text"/> C12C0303	<input type="text"/> C12C0403	<input type="text"/> C12C0503	<input type="text"/> C12C0603
d. Autres services pour personnes en situation d'itinérance non classés ailleurs	<input type="text"/> C12C0104	<input type="text"/> C12C0204	<input type="text"/> C12C0304	<input type="text"/> C12C0404	<input type="text"/> C12C0504	<input type="text"/> C12C0604

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

3. En **2024**, quel était l'état physique général des actifs relatifs aux refuges et aux services pour personnes en situation d'itinérance de votre organisation?

Indiquez la répartition en pourcentage de vos actifs selon leur état physique général en utilisant l'échelle de classement. **Cela comprend les éléments qui seront mis hors service.** La répartition par actif doit totaliser 100 %.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Très mauvais	Mauvais	Passable	Bon	Très bon	Ne sais pas
--------------	---------	----------	-----	----------	-------------

➤ Refuges et services pour personnes en situation d'itinérance

a. Refuges d'urgence	% C12F0101	% C12F0201	% C12F0301	% C12F0401	% C12F0501	% C12F0601
b. Refuges transitoires	% C12F0102	% C12F0202	% C12F0302	% C12F0402	% C12F0502	% C12F0602
c. Refuges pour victimes de violence familiale	% C12F0103	% C12F0203	% C12F0303	% C12F0403	% C12F0503	% C12F0603
d. Autres services pour personnes en situation d'itinérance non classés ailleurs	% C12F0104	% C12F0204	% C12F0304	% C12F0404	% C12F0504	% C12F0604

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

4. Quels étaient la valeur de remplacement estimée, le budget de renouvellement requis et les dépenses de renouvellement réelles en **2024** pour les actifs relatifs aux refuges et aux services pour personnes en situation d'itinérance que possédaient votre organisation?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Si aucune ventilation n'est disponible, veuillez fournir le total.

Veuillez déclarer tous les montants en **milliers de dollars canadiens**.

Veuillez consulter la section **DÉFINITIONS** à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Valeur de remplacement estimée (milliers de \$CAN)	Budget de renouvellement requis (milliers de \$CAN)	Dépenses de renouvellement réelles (milliers de \$CAN)
Actifs relatifs aux refuges et services pour personnes en situation d'itinérance			
a. Refuges et services pour personnes en situation d'itinérance	<input type="text" value="000 \$"/> <i>C12H0107</i>	<input type="text" value="000 \$"/> <i>C12H0207</i>	<input type="text" value="000 \$"/> <i>C12H0307</i>

*COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER*

5. Votre organisation dispose-t-elle d'un plan documenté de gestion des actifs relatifs aux refuges et aux services pour personnes en situation d'itinérance?

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

COG12312

- 1 Oui

➤ À quelle fréquence le plan de gestion des actifs relatifs aux refuges et aux services pour personnes en situation d'itinérance est-il mis à jour?

Indiquez la fréquence en années, le cas échéant.

Nombre d'années

COG11312

- 2 Non

➤ D'ici combien d'années votre organisation prévoit-elle mettre en place un plan documenté de gestion des actifs relatifs aux refuges et aux services pour personnes en situation d'itinérance?

Indiquez dans combien d'années le plan sera mis en œuvre, le cas échéant.

Nombre d'années

COG13312

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

6. Quel type de système d'information sur la gestion des actifs votre organisation utilisait-elle pour les refuges et les services pour personnes en situation d'itinérance?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Type de système

COG14312

- 1 Logiciel personnalisé
- 2 Logiciel prêt à l'emploi
- 3 Chiffrier électronique
- 4 Documents papier
- 5 Ne sais pas
- 6 Autre

7. En **2024**, quel était le niveau de maturité de la planification de la gestion des actifs de votre organisation pour les refuges et les services pour personnes en situation d'itinérance?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Niveau de maturité

COG01012

- 1 Consciente
- 2 Développement
- 3 Compétente
- 4 Optimisation
- 5 Excellente
- 6 Ne sais pas

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

- 8.** Votre organisation prend-elle en considération l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets dans son processus décisionnel concernant les refuges et les services pour personnes en situation d'itinérance?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Adaptation aux changements climatiques et atténuation de leurs effets

COG00312

- 1 Adaptation aux changements climatiques
- 2 Atténuation des changements climatiques
- 3 À la fois adaptation et atténuation
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

- 9.** Votre organisation prend-elle en considération l'accessibilité et la conception universelle dans son processus décisionnel concernant les refuges et les services pour personnes en situation d'itinérance?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Accessibilité et conception universelle

COG00212

- 1 Accessibilité
- 2 Conception universelle
- 3 À la fois l'accessibilité et la conception universelle
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Commentaires

COM01012

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

COPIE POUR INFORMATION

Définitions

Question 1

Refuges d'urgence

Des établissements qui fournissent un hébergement temporaire à court terme (généralement moins de trois mois) aux personnes et aux familles sans abri. Il peut **inclure** ou non d'autres services tels que de la nourriture, des vêtements ou des services de conseil. Les utilisateurs du service n'ont rien à débourser et il n'est pas nécessaire d'être orienté ou de faire une demande d'inscription pour accéder au service. Des services de conseil, de traitement et d'autres services de soutien peuvent être proposés aux personnes qui accèdent au service, mais leur participation n'est pas obligatoire.

Refuges transitoires

Des établissements qui fournissent un refuge temporaire qui se distingue des refuges d'urgence par une plus longue durée de séjour et une plus grande variété de services de soutien offerts aux clients. Le refuge transitoire est une étape intermédiaire entre le refuge d'urgence et le logement permanent. Les services de soutien aident les clients à acquérir la stabilité et l'autonomie nécessaires pour conserver un logement permanent. La durée du séjour va de 3 mois à 3 ans.

Centres d'hébergement pour victimes de violences domestiques

Des établissements qui fournissent un refuge temporaire aux personnes seules ou avec des enfants à charge fuyant la violence familiale. Ce type de refuge peut servir de centre de crise, de logement transitoire ou de logement de deuxième étape, c'est-à-dire des unités conçues pour leur fournir un hébergement transitoire lorsqu'ils décident de ne pas retourner au domicile familial.

Autres services pour personnes en situation d'itinérance non classés ailleurs

Établissement qui fournit des services aux personnes et aux familles sans abri, à l'exclusion des services d'hébergement fournis dans les refuges d'urgence, les refuges transitoires et les centres d'hébergement pour victimes de violences domestiques.

Question 2

L'année d'achèvement de la construction ou d'achat représente l'année de la mise en service ou d'achat originale de l'actif. Ne pas prendre en compte les améliorations ou le renouvellement d'actifs existants. La somme de la distribution selon l'année devrait être égale au stock de l'actif au 31 décembre déclaré précédemment.

Si l'année est inconnue, veuillez fournir votre meilleure estimation selon l'âge approximatif de l'actif.

Question 3

Veuillez fournir la distribution en pourcentage de ces actifs, selon leur état général, en utilisant l'échelle de classement ci-dessous.

Très mauvais

La majeure partie ou la totalité de l'actif doit être immédiatement remplacée. L'actif présente un risque pour la santé et la sécurité, ce qui constitue un risque possible pour la sécurité du public, ou fait en sorte que l'actif ne peut être utilisé ou exploité sans exposer le personnel à des risques. L'actif doit faire l'objet de travaux majeurs ou être remplacé de toute urgence.

Mauvais

Il est probable que l'actif connaîtra une défaillance et il nécessite d'importants travaux à court terme. L'actif peut à peine être utilisé. L'actif ne pose aucun risque immédiat pour la santé ou la sécurité.

Passable

Une importante détérioration est évidente; des composantes mineures ou des sections isolées de l'actif doivent être remplacées ou réparées dans l'immédiat, mais l'actif est encore utilisable et fonctionne de manière sécuritaire à un niveau de service adéquat.

Bon

L'actif présente un état physique acceptable; l'actif présente un risque minime de défaillance à court terme, mais il pourrait se détériorer à long terme. Seuls des travaux mineurs sont requis.

Très bon

L'actif présente un bon état physique. L'actif ne présente pas de risque de défaillance à court terme et il ne nécessite pas de travaux.

S'il n'est pas possible de déclarer selon les risques de défaillance identifiés dans les définitions ci-dessus, veuillez utiliser les lignes directrices suivantes sur la durée de vie restante prévue :

Très mauvais – L'actif fonctionne à moins de 10 % de la durée de vie restante prévue.

Mauvais – L'actif fonctionne à moins de 40 % de la durée de vie restante prévue.

Passable – L'actif fonctionne à au moins 40 % de la durée de vie restante prévue.

Définitions (suite)

Bon – L'actif fonctionne à au moins 80 % de la durée de vie restante prévue.

Très bon – L'actif fonctionne à au moins 95 % de la durée de vie restante prévue.

Question 4

Valeur de remplacement estimée

Coût approximatif, à l'heure actuelle (en dollars courants), qui serait nécessaire pour remplacer les actifs détenus ou loués par votre organisation, **y compris** les frais de démolition.

Exclude les coûts de terrains et les frais généraux, tels que les frais administratifs.

Budget de renouvellement requis

Budget d'immobilisations requis pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs pour que tous les actifs obtiennent l'évaluation en « bon » état au 31 décembre de l'année de référence.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Dépenses de renouvellement réelles

Fonds réels dépensés au courant de l'année dans le cadre de la remise en état, de la reconstruction ou du remplacement des actifs.

Include les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie attendue.

Exclude les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Question 5

Le **plan de gestion des actifs** décrit les méthodes de gestion d'un groupe d'actifs sur une certaine période de temps. Il décrit les caractéristiques et l'état des actifs liés à l'infrastructure, les niveaux de service attendus, les mesures prévues pour assurer l'atteinte de ces niveaux et les stratégies de financement pour la mise en œuvre de ces mesures.

Question 7

Veuillez indiquer l'information pour chaque catégorie d'actif en utilisant l'échelle de maturité ci-dessous :

Consciente (niveau 1)

Notre approche de renouvellement des actifs vise à répondre aux besoins de base (**p. ex.** la croissance, la réglementation, et les problèmes connus). Nous évaluons les priorités en fonction de l'information disponible, de l'expérience du personnel et des commentaires du conseil municipal et de la direction.

Développement (niveau 2)

Nous disposons de plans de gestion des actifs préliminaires pour certaines catégories d'actifs, qui tiennent compte des besoins financiers prévus selon des données estimatives.

Compétente (niveau 3)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour les services essentiels, qui reposent sur une série de données estimatives et réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment l'information disponible sur le niveau de service (actuel et cible) et la gestion des risques. Nos plans de gestion des actifs mettent en évidence les problèmes et les priorités à court terme.

Optimisation (niveau 4)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour la plupart des services, établis à partir des données réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment des prévisions des besoins de base et des stratégies de gestion des risques qui concernent les actifs essentiels. Nos plans de gestion des actifs sont fondés sur des enjeux et les priorités à court et à long terme. Ils concilient les objectifs du service à court terme avec les buts et les risques à long terme. Nous tenons à jour nos plans de gestion des actifs dans le cadre des activités courantes.

Excellent (niveau 5)

Pour tous les services, nous disposons de plans de gestion des actifs reposant sur des données réelles. Nos plans de gestion des actifs sont intégrés dans l'ensemble des services. Nos plans de gestion des actifs renferment les prévisions des besoins et les stratégies de gestion des risques pour la plupart des actifs. Ils portent sur les risques visant les services et les objectifs opérationnels.

Définitions (suite)

Question 8

L'adaptation aux changements climatiques consiste à planifier et à se préparer en fonction des impacts anticipés des changements climatiques. Il s'agit de modifier notre mode de vie et nos activités avant que les effets des changements climatiques ne se produisent (anticipation) et de se préparer à répondre à des événements extrêmes de plus en plus probables et fréquents (réaction).

Atténuation des changements climatiques

Réduire, éliminer ou éviter les émissions de gaz à effet de serre d'un projet précis.

Question 9

Accessibilité

Mettre en place des mesures appropriées assurant aux personnes ayant une incapacité, sur une même base d'égalité que les autres, l'accès à l'environnement physique, aux transports et aux autres installations et services ouverts ou fournis au public, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Conception universelle

Il s'agit de soutenir la convivialité des produits et de l'environnement bâti pour le plus grand nombre de personnes, **y compris** un large éventail de groupes d'âge et de capacités. La conception universelle s'applique à la conception de programmes et de services, de technologies, du transport, de l'instruction et d'autres produits et environnements.

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, 2024

Logements sociaux et abordables publics

CONFIDENTIEL une fois rempli.

If you would like this questionnaire in English, please call us at: 1-833-977-8287

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.
EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

Objet de l'enquête

Statistique Canada mène cette enquête pour fournir des données statistiques utiles sur le stock, l'état, le rendement et les stratégies de gestion des actifs relatifs aux infrastructures publiques essentielles du Canada que possèdent ou louent les divers ordres de gouvernement et entités autochtones.

Les données recueillies dans le cadre de cette enquête seront utilisées par des analystes et des responsables de l'élaboration des politiques pour mieux comprendre l'état actuel des infrastructures essentielles du Canada, en vue de permettre à tous les ordres de gouvernement d'élaborer des politiques à l'appui de l'amélioration des infrastructures publiques essentielles du Canada, et d'aider à surveiller les progrès accomplis relativement aux résultats souhaités et à en rendre compte. Les renseignements que vous fournissez pourraient aussi être utilisés par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer tout renseignement recueilli qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'une organisation, sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les renseignements recueillis dans le cadre de cette enquête à des fins statistiques seulement.

Ententes de partage des données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage des données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organismes gouvernementaux, qui ont accepté de protéger la confidentialité des données et de les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada ne communiquera les données tirées de la présente enquête qu'aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'**article 11** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, ~~on~~ ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

L'**article 12** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec certains organismes en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef, que vous retournerez à Statistique Canada avec votre questionnaire rempli. Dans cette lettre, veuillez préciser le ou les organismes avec lesquels vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 12** ont été conclues avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, ainsi qu'avec Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, le Secrétariat du Conseil du trésor et le Ministère des finances du Québec.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

Autorisation de révélation

L'**article 17** de la *Loi sur la statistique* fédérale autorise la révélation de certains renseignements relatifs à une personne, à une entreprise ou à une organisation. Statistique Canada ne révélera des renseignements que lorsqu'il est démontré qu'il existe un besoin à des fins statistiques et pour le bien commun, et lorsque cette révélation ne nuira ni aux personnes, ni aux organisations, ni aux entreprises. Dans le cadre de l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, le statisticien en chef a autorisé la diffusion de données sur différentes entités gouvernementales et sur des entreprises d'utilité publique; notamment sur les actifs tant au niveau agrégé qu'au niveau individuel. En outre, les noms des organisations gouvernementales provinciales, régionales et municipales seront publiés, ainsi que les variables utilisées lors de l'échantillonnage et de l'estimation.

Couplages d'enregistrements

Afin d'améliorer la qualité des données tirées de cette enquête et de réduire le fardeau de réponse, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements recueillis avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de sources administratives.

Renseignements supplémentaires

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Qui doit remplir ce questionnaire?

La réponse à l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada doit être coordonnée par le gestionnaire des actifs de l'organisation, qui veillera à ce que chaque questionnaire propre à un actif soit rempli par le gestionnaire de l'actif en question.

Veuillez retourner le questionnaire dans les 30 jours.

S'il vous est impossible de le remplir dans les 30 jours **OU** si vous avez besoin d'aide, veuillez nous contacter..

Téléphone 1-833-977-8287 (ATS : 1-866-753-7083)

Du lundi au vendredi (sauf les jours fériés), de 8 h à 19 h (heure de l'Est)

Renseignements généraux : infostats@statcan.gc.ca

Consultez notre site Web à www.statcan.gc.ca/IPEC



Instructions de déclaration

- Déclarez les montants en **milliers de dollars canadiens**.
- Les pourcentages devraient être arrondis en nombres entiers.
- Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir l'estimation la plus exacte possible.
- Entrez « **0** » s'il n'y a aucune valeur à déclarer.

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Logements sociaux et abordables publics

1. Au **31 décembre 2024**, quel était l'inventaire final des stocks d'immeubles à logements et de logements sociaux et abordables publics de votre organisation?

Include les immeubles appartenant à votre organisation, même s'ils sont exploités ou gérés par d'autres organisations.

Exclude les immeubles exploités ou gérés par votre organisation, mais n'appartenant pas à votre organisation.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Déclarez « **0** » lorsque l'organisation n'est pas propriétaire ou locataire de l'actif.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

	Nombre d'immeubles	Nombre de logements dans les immeubles
a. Maisons individuelles non attenantes	<input type="text"/> C9B01101	<input type="text"/> C9B01201
b. Maisons jumelées Include les logements en duplex et en triplex.	<input type="text"/> C9B01102	<input type="text"/> C9B01202
c. Maisons en rangée c.-à-d. un ensemble de maisons en rangée représente un immeuble	<input type="text"/> C9B01103	<input type="text"/> C9B01203
d. Immeubles d'appartements (moins de cinq étages)	<input type="text"/> C9B01104	<input type="text"/> C9B01204
e. Immeubles d'appartements (cinq étages ou plus)	<input type="text"/> C9B01105	<input type="text"/> C9B01205

NE PAS UTILISER POUR INFORMATIONS POUR RAPPORTER

2. Au 31 décembre **2024**, quel pourcentage des stocks d'immeubles à logements sociaux et abordables publics de votre organisation était à accès sans obstacles?

Include les immeubles ayant une entrée et une voie de circulation sans obstacle.

	Pourcentage du nombre total d'immeubles
a. Maisons individuelles non attenantes	<input type="text"/> % C9G18101
b. Maisons jumelées Include les logements en duplex et en triplex.	<input type="text"/> % C9G18102
c. Maisons en rangée c.-à-d. un ensemble de maisons en rangée représente un immeuble	<input type="text"/> % C9G18103
d. Immeubles d'appartements (moins de cinq étages)	<input type="text"/> % C9G18104
e. Immeubles d'appartements (cinq étages ou plus)	<input type="text"/> % C9G18105

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION
COPIE POUR RAPPORTER

3. Votre organisation dispose-t-elle d'un plan documenté de gestion des actifs relatifs aux logements sociaux et abordables publics?

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

COG12308

1 Oui



➤ À quelle fréquence le plan de gestion des actifs relatifs aux logements sociaux et abordables publics est-il mis à jour?

Indiquez la fréquence en années, le cas échéant.

Nombre d'années

COG11308

2 Non



➤ D'ici combien d'années votre organisation prévoit-elle mettre en place un plan documenté de gestion des actifs relatifs aux logements sociaux et abordables publics?

Indiquez dans combien d'années le plan sera mis en œuvre, le cas échéant.

Nombre d'années

COG13308

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

4. Quel type de système d'information sur la gestion des actifs votre organisation utilisait-elle pour les logements sociaux et abordables publics?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Type de système

COG14308

- 1 Logiciel personnalisé
- 2 Logiciel prêt à l'emploi
- 3 Chiffrier électronique
- 4 Documents papier
- 5 Ne sais pas
- 6 Autre

5. En **2024**, quel était le niveau de maturité de la planification de la gestion des actifs de votre organisation pour les logements sociaux et abordables publics?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Niveau de maturité

COG01008

- 1 Consciente
- 2 Développement
- 3 Compétente
- 4 Optimisation
- 5 Excellente
- 6 Ne sais pas

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

6. Votre organisation prend-elle en considération l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets dans son processus décisionnel concernant les logements sociaux et abordables publics?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Adaptation aux changements climatiques et atténuation de leurs effets

COG00308

- 1 Adaptation aux changements climatiques
- 2 Atténuation des changements climatiques
- 3 À la fois adaptation et atténuation
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

7. Votre organisation prend-elle en considération l'accessibilité et la conception universelle dans son processus décisionnel concernant les logements sociaux et abordables publics?

Veuillez sélectionner seulement qu'une réponse.

Veuillez consulter la section DÉFINITIONS à la fin de ce questionnaire pour obtenir plus de renseignements.

Accessibilité et conception universelle

COG00208

- 1 Accessibilité
- 2 Conception universelle
- 3 À la fois l'accessibilité et la conception universelle
- 4 Pas un facteur
- 5 Ne sais pas

NE PAS UTILISER POUR INFORMATION
COPIE POUR RAPPORTER

Commentaires

COM01013

NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Définitions

Question 1

Le logement social et abordable public, aux fins de la présente enquête, renvoie aux logements publics visant à fournir un logement abordable, sécuritaire et supervisé aux ménages à revenu faible ou moyen.

Include les immeubles appartenant à votre organisation, même s'ils sont exploités ou gérés par d'autres organisations.

Exclude les immeubles exploités ou gérés par votre organisation, mais n'appartenant pas à votre organisation.

Exclude les refuges et les services pour les sans-abri.

Les types d'**immeubles à logements sociaux et abordables publics** comprennent les suivants :

Maison individuelle non attenante

Un logement individuel non joint à aucun autre logement ou construction (sauf à son propre garage ou cabanon). Une maison individuelle non attenante est entourée d'espaces libres et n'est ni au-dessus ni en dessous d'un autre logement. Une habitation mobile installée en permanence sur des fondations est considérée comme une maison individuelle non attenante.

Maison jumelée

Un de deux logements unis côté à côté (ou de l'arrière à l'arrière) par un mur commun, mais non joint à aucun autre logement ou construction (sauf à son propre garage ou cabanon). Les deux logements unis sont entourés d'espaces libres. **Include** les duplex, les triplex et les duplex jumelés.

Maison en rangée

Un logement dans une rangée d'au moins trois logements côté à côté (ou parfois unis par un des côtés d'un logement et l'arrière d'un autre logement), comme une maison en bande ou une maison-jardin, mais qui n'est ni au-dessus ni en dessous d'un autre logement. Un ensemble de maisons en rangée représente un immeuble.

Immeuble d'appartements (moins de cinq étages)

Un immeuble qui a moins de cinq étages.

Immeuble d'appartements (cinq étages ou plus)

Une tour d'habitation qui a cinq étages ou plus.

Question 2

Déclarez le pourcentage d'immeubles à logements sociaux et abordables détenus par votre organisation qui ont des aménagements d'accès sans obstacles.

Accès sans obstacles

L'absence d'obstacles en logement social et abordable qui permet à une personne ayant une incapacité physique ou sensorielle d'accéder de façon sécuritaire aux immeubles et d'en utiliser les services et installations.

Include les immeubles ayant une entrée sans obstacles et un parcours sans obstacles.

Entrée fait référence à un point d'entrée donnant accès à l'immeuble et inclut l'allée d'approche, l'accès vertical donnant sur le palier de la porte d'entrée, le palier de la porte d'entrée lui-même, les vestibules (si fournis), et la ou les portes d'entrée.

Parcours sans obstacles fait référence aux entrées et issues de l'immeuble; aux chemins de circulation à l'intérieur de l'immeuble; l'orientation particulière et les panneaux indicateurs; ainsi que des éléments internes de l'immeuble tels que des portes automatiques et plus larges.

Question 3

Le **plan de gestion des actifs** décrit les méthodes de gestion d'un groupe d'actifs sur une certaine période de temps. Il décrit les caractéristiques et l'état des actifs liés à l'infrastructure, les niveaux de service attendus, les mesures prévues pour assurer l'atteinte de ces niveaux et les stratégies de financement pour la mise en œuvre de ces mesures.

Définitions (suite)

Question 5

Veuillez indiquer l'information pour chaque catégorie d'actif en utilisant l'échelle de maturité ci-dessous :

Consciente (niveau 1)

Notre approche de renouvellement des actifs vise à répondre aux besoins de base (**p. ex.** la croissance, la réglementation, et les problèmes connus). Nous évaluons les priorités en fonction de l'information disponible, de l'expérience du personnel et des commentaires du conseil municipal et de la direction.

Développement (niveau 2)

Nous disposons de plans de gestion des actifs préliminaires pour certaines catégories d'actifs, qui tiennent compte des besoins financiers prévus selon des données estimatives.

Compétente (niveau 3)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour les services essentiels, qui reposent sur une série de données estimatives et réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment l'information disponible sur le niveau de service (actuel et cible) et la gestion des risques. Nos plans de gestion des actifs mettent en évidence les problèmes et les priorités à court terme.

Optimisation (niveau 4)

Nous disposons de plans de gestion des actifs pour la plupart des services, établis à partir des données réelles. Nos plans de gestion des actifs renferment des prévisions des besoins de base et des stratégies de gestion des risques qui concernent les actifs essentiels. Nos plans de gestion des actifs sont fondés sur des enjeux et les priorités à court et à long terme. Ils concilient les objectifs du service à court terme avec les buts et les risques à long terme. Nous tenons à jour nos plans de gestion des actifs dans le cadre des activités courantes.

Excellent (niveau 5)

Pour tous les services, nous disposons de plans de gestion des actifs reposant sur des données réelles. Nos plans de gestion des actifs sont intégrés dans l'ensemble des services. Nos plans de gestion des actifs renferment les prévisions des besoins et les stratégies de gestion des risques pour la plupart des actifs. Ils portent sur les risques visant les services et les objectifs opérationnels.

Question 6

L'adaptation aux changements climatiques consiste à planifier et à se préparer en fonction des impacts anticipés des changements climatiques. Il s'agit de modifier notre mode de vie et nos activités avant que les effets des changements climatiques ne se produisent (anticipation) et de se préparer à répondre à des événements extrêmes de plus en plus probables et fréquents (réaction).

Atténuation des changements climatiques

Réduire, éliminer ou éviter les émissions de gaz à effet de serre d'un projet précis.

Question 7

Accessibilité

Mettre en place des mesures appropriées assurant aux personnes ayant une incapacité, sur une même base d'égalité que les autres, l'accès à l'environnement physique, aux transports et aux autres installations et services ouverts ou fournis au public, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Conception universelle

Il s'agit de soutenir la convivialité des produits et de l'environnement bâti pour le plus grand nombre de personnes, y compris un large éventail de groupes d'âge et de capacités. La conception universelle s'applique à la conception de programmes et de services, de technologies, du transport, de l'instruction et d'autres produits et environnements.